

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LA PARTICIPATION DES FEMMES AU SEIN DE LA MÉDECINE GRÉCO-ROMAINE

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN HISTOIRE

PAR
ISABELLE DUFOUR

JUIN 2020

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.10-2015). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

En premier lieu, je tiens à remercier mon directeur de maîtrise, Gaétan Thériault, réel *kalos kagathos* des temps modernes, sans qui ce mémoire n'aurait pu voir le jour. Malgré toutes les embûches et les maints défis que mon sujet de recherche nous a apportés, il a su me guider à travers ces eaux troubles et m'a permis d'achever ce travail de qualité.

Je remercie également le Département d'Histoire de l'UQÀM qui m'a permis de rencontrer toutes ces formidables personnes (enseignant(e)s, Micheline! et étudiant(e)s). J'aimerais remercier également le CIRST et tous mes collègues qui en font partie pour leur indéniable support. Sans oublier Yves Gingras, grand chef d'orchestre du centre de recherches.

Je me dois aussi de souligner l'aide de mes *philoï kai philai* antiquisants qui ont su m'épauler au bon moment et m'encourager. Je parle évidemment de notre petite armée d'hoplites, mince, mais ô combien féroce : Alexandre, Ian, Pier-Luc et Magalie. Maglag, réelle acolyte de tous les jours. Grâce à vous j'ai su tenir mon *hōplon* tout au long de cet affrontement intellectuel. J'ai aussi eu la chance de compter sur un autre bataillon formé cette fois-ci de fières amazones qui chacune à leur façon, font rayonner la féminité : Pamela, Margaux, Rachel, Marilyn, Emma et Alexandra. Chacune d'entre vous fut une source d'inspiration, de motivation et de solidarité.

Enfin, je ne pourrais passer sous silence l'encouragement continu de ma garde rapprochée qui m'a été précieuse durant toutes ces années : ma mère, Mario, Pierre et Kim.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES ABRÉVIATIONS.....	v
LISTE DES FIGURES.....	vi
RESUMÉ	vii
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I: LES PRATICIENNES DE LA MAGIE MÉDICALE.....	20
1.1 Des magiciennes au sein de la mythologie gréco-romaine	23
1.1.1 Les récits homériques.....	23
1.1.2. Deux magiciennes influentes: Hécate et Médée.	30
1.2. Des magiciennes au sein de la médecine grecque	41
1.2.1 Les sages-femmes et les nourrices suspectées d’être des sorcières	45
Conclusion	50
CHAPITRE II: LE RÔLE THÉRAPEUTIQUE DES AIDES-SOIGNANTES	53
2.1. La présence des aides-soignantes durant la période classique	56
2.2 Le support féminin aux époques hellénistique et romaine.....	64
Conclusion	71
CHAPITRE III: L’INTERVENTION DES SAGES-FEMMES.....	74
3.1 Les sages-femmes dans le monde grec classique.....	76
3.1.1. De Phanaretè aux absentes du Corpus hippocratique	77
3.1.2. Stèle de Phanostratè	83

3.2 Les sages-femmes durant la période hellénistique.....	86
3.2.1. Les traces laissées par les sages-femmes dans le monde hellénistique.....	88
3.3. La médecine romaine durant la République.....	90
3.4. Les sages-femmes durant la période romaine	91
3.4.1. Dans le monde grec.....	92
3.4.3. La place de l'obstétrique dans le monde romain.....	95
Conclusion	103
CHAPTIRE IV: LA PARTICIPATION DES FEMMES MÉDECINS AU SEIN DE LA PRATIQUE MÉDICALE.....	107
4.1. Les traces d'une présence thérapeutique féminine dans le monde grec.....	109
4.1.1. Une place pour les femmes médecins au sein de la cité grecque classique?	109
4.2. L'intervention des thérapeutes féminines à la période hellénistique	113
4.3. La présence de femmes médecins dans le monde romain.....	119
4.3.1. Le corpus galénique	119
4.3.1.1. Les auteures féminines dans le corpus galénique	121
4.3.2. Les autres intervenantes	126
4.4. L'affirmation et une définition des femmes médecins.....	131
4.5. Les inscriptions funéraires indiquant la présence de femmes médecins.....	133
Conclusion	138
CONCLUSION.....	141
BIBLIOGRAPHIE	153

LISTE DES ABRÉVIATIONS

<i>AJAH</i>	American Journal of Ancient History
<i>ANRW</i>	Aufstieg und Niedergang der römischen Welt
<i>BICS</i>	Bulletin of the Institute of Classical Studies
<i>Ktema</i>	Ktèma: civilisations de l'Orient, de la Grèce et Rome antiques
<i>PCPhS</i>	Proceedings of the Cambridge Philological Society
<i>PUF</i>	Presses universitaires de France
<i>REA</i>	Revue des études anciennes
<i>REG</i>	Revue des études grecques
<i>ThesCRA</i>	Thesaurus cultus et rituum antiquorum
<i>ZNW</i>	Zeitschrift für die neutestamentliche Wissenschaft
<i>ZPE</i>	Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik

LISTE DES FIGURES

Figure	Page
2.1 Scène d'accouchement debout, VIII ^e -VI ^e s. av. J.-C., Chypre, Musée du Louvre	61
2.2 Bas-relief en terre cuite du monument funéraire de la sage-femme Scribonia Attica, au Musée d'Ostie.....	68
2.3 Scène d'accouchement sur une plaquette d'ivoire. Musée archéologique national de Naples. I ^{er} av. J.-C.- I ^{er} apr. J.-C.....	69
3.1 Stèle de Phanostratè, bas-relief, daté IV ^e s. av. J.-C., Acharnai, Attique. Musée national d'Athènes	85
3.2 Bas-relief en terre cuite du monument funéraire de la sage-femme Scribonia Attica, au Musée d'Ostie	103
4.1 Stèle funéraire de Mousa, Byzance, II-I ^e av. J.-C.....	118
4.2 D'après H. Gregarek et G. Petzl., « Eine kleinasiatische Landärztin und ihre Kinderschar », <i>Asia Minor Studien</i> , 44, 2002, pl. 45, 1.....	136
4.3 Metz, épitaphe d'une femme médecin, anonyme. Musée archéologique de Metz.....	138

RESUMÉ

Cette recherche a pour étude le rôle des femmes, en tant qu'actrices dans la prestation des soins du domaine médical à la fois dans le monde grec et romain (V^e siècle av. J.-C. – V^e apr. J.-C.). Cette large périodisation nous a permis de déceler les paramètres de quatre paliers différents d'intervenantes : les praticiennes de la magie médicale, les aides-soignantes, les sages-femmes et les femmes médecins. L'analyse des diverses sources littéraires (textes médicaux, philosophiques, mythologiques ou encyclopédiques), combinée avec un examen des inscriptions et des artefacts disponibles, nous a permis de discerner les contours de ces différentes formes de participation médicale au féminin. Ayant chacune des formes d'implications multiformes et variées, elles ont indéniablement joué un rôle indispensable dans la sphère des soins autant dans le monde grec que romain. C'est surtout à travers l'accouchement et les maladies féminines que s'est développé ce savoir thérapeutique au féminin. Certains facteurs majeurs, dont l'existence d'une pudeur alarmée chez les Gréco-Romaines et l'aversion des parties génitales féminines développée par les médecins, ont favorisé la formation de quelques femmes qui ont ensuite pu venir en aide à ces *iatroi* et leurs patient(e)s. La pharmacologie et la cosmétologie furent les deux champs médicaux dans lesquels ces intervenantes ont pu fleurir et s'inscrire.

Mots-clés : Monde gréco-romain, praticiennes de la magie médicale, aides-soignantes, sages-femmes et femmes-médecins.

INTRODUCTION

La place des femmes au sein du réseau de la santé québécois est plus que notable. Sans grande surprise, les infirmières forment plus de 88% du personnel dans le domaine des soins infirmiers¹. Même si celles-ci ont longtemps été cantonnées dans un rôle de subalternes, elles ont réussi à créer leur propre ordre professionnel indépendant². Du côté de la pratique médicale, le bilan réalisé par le Collège des médecins du Québec (CMQ), le Bureau du registraire de l'Université de Laval et la Fédération des médecins spécialisés du Québec, révélait que la province comptait 50.1% de praticiennes actives³. En fait, la proportion féminine des nouvelles cohortes de médecine augmente de 1% par année, ce qui a finalement permis d'atteindre cette « égalité » entre les sexes au sein de la discipline médicale actuelle⁴. Cette situation est somme toute remarquable puisque l'accès aux facultés de médecine était très

¹ Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, « Portrait sommaire de l'effectif infirmier du Québec, 2017-2018 », 2018.

² Y. Cohen, « Réflexions sur l'histoire des infirmières au Québec », *Recherches soins infirmiers*, 2008, n°93, p. 84-93. Le tournant scientifique et professionnel des infirmières débute dès le début du XX^e siècle, avec des figures de pionnières comme Florence Nightingale, qui sortit les soins infirmiers du domaine des soins charitables et donc de la sphère religieuse.

³ Ku Munwai, C., « When Does Gender Matter? Gender Differences in Specialty Choice Among Physicians », *Work and Occupation*, vol. 38, 2008, pp. 221-262. Il est intéressant de remarquer que cette féminisation du domaine médical s'est aussi opérée du côté américain. En 2006, 30% des médecins américains étaient des praticiennes et 50% des nouveaux ou nouvelles étudiant(e)s en médecine étaient des femmes.

⁴ Il est important de souligner qu'une égalité des conditions de travail n'est pas encore établie entre les hommes et les femmes médecins. Plusieurs enjeux défavorables sont vécus par les femmes qui doivent bien souvent se sacrifier dans leur ménage pour le bien de leur famille. Plusieurs en sont désavantagées, perdant une certaine mobilité de travail et subissent des pertes de salaire en raison de leur absence lors des congés de maternité. Cf. S. Brière, « Femmes médecins : le mythe de l'égalité », *Blogue Contact*, Université de Laval, 23 février 2018.

difficile pour les Québécoises au début du XX^e siècle⁵. Il a donc fallu attendre un siècle pour atteindre cette « parité » au sein de notre système de soins. Des études récentes ont également démontré qu'une grande partie de ces praticiennes se sont spécialisées dans l'obstétrique, la pédiatrie et la médecine familiale. La lutte fut certes laborieuse et difficile pour ses intervenantes médicales, mais elles ont tout de même su s'introduire et par la suite s'implanter dans un domaine dominé par les hommes.

Fait curieux, la situation des médecins et infirmières québécoises, quoique contemporaine, comporte certaines similarités avec celle de leurs consœurs de la période antique, notamment à travers leurs champs d'expertise, mais aussi à travers leurs contributions au savoir médical et leur participation aux côtés des médecins lors de la prestation des soins. Cependant, il serait faux de croire que les Gréco-Romaines représentaient la moitié des effectifs médicaux dans l'Antiquité. Quoiqu'il en soit, l'étude du domaine médical, peu importe son époque, est essentielle pour observer son organisation professionnelle et son activité sur le terrain, éléments qui sont influencés par les rapports entre les sexes et la diversité des catégories sociales⁶. Il est donc fondamental de remonter aux origines et aux racines de cette participation médicale féminine. Celle-ci rejoint à la fois une médecine dite populaire et une médecine scientifique puisqu'elle s'est développée dès les débuts de la médecine hippocratique, donc « rationnelle », contrairement à ce que l'on pourrait croire.

⁵ D. Goulet et R. Gagnon, *Histoire de la médecine au Québec*, Québec, 2014, p. 322-5. Les toutes premières femmes à être acceptées dans un programme de médecine furent Octavia Grace Ritchie et Maude Elizabeth Abbott à la Faculté de médecine de l'Université Bishop's. Malheureusement, cette ouverture ne dura que sept ans puisque les admissions furent de nouveau fermées aux femmes en 1897. Ce n'est qu'en 1918 que l'Université McGill ouvrit officiellement ses portes aux Québécoises à la suite des pressions du *Montreal Council of Women* en 1917.

⁶ O. Faure, *Histoire sociale de la médecine (XIII^e-XX^e siècles)*, Paris, 1994, p. 6. Selon O. Faure, il faut prendre toutes les approches possibles : « qui permettent de comprendre les relations que notre société entretient avec le corps, la santé, la maladie et la médecine. » Grand tenant de l'histoire sociale de la médecine, il avance qu'il faut puiser à la fois dans l'histoire technique de la médecine et dans l'histoire des sciences et l'histoire sociale.

En ce sens, dès les VI^e-V^e siècles av. J.-C., on observe une implication médicale féminine est observable. Les hommes se sont toutefois appropriés les premiers la profession médicale. De nombreux traités ont été écrits et publiés par diverses écoles de médecine à travers les grands centres intellectuels du monde gréco-romain comme Athènes, Alexandrie et Rome. Cette médecine rationnelle a évolué également au sein des différentes périodes de l'Antiquité et l'on s'aperçoit que non seulement cette discipline était étroitement reliée aux courants philosophiques prédominants, mais aussi que, malgré des avancées en matière des connaissances liées au corps, il persistait plusieurs lacunes⁷. Par exemple, le corps de la femme a suscité une multitude d'interrogations ainsi que d'incompréhensions de la part de ces savants. En fait, une distance importante existait depuis fort longtemps entre les deux sexes puisque la femme était considérée comme inférieure à l'homme. En effet, la pensée aristotélicienne, qui préconisait l'infériorité du corps féminin, était bien présente dans le *Corpus hippocratique* (VI^e-V^e siècles av. J.-C.) qui a influencé les générations suivantes⁸. Malgré tout, les femmes possédaient un atout considérable par rapport aux hommes : la capacité de procréation⁹. Elles étaient donc vitales pour la survie de la société et il fallait que leur capacité de reproduction soit optimale en tout temps.

En Grèce, dès la période archaïque, les femmes se sont immiscées au sein de la discipline médicale grâce aux inconforts que pouvaient créer les maladies féminines chez les hommes. Se trouvaient alors des femmes d'expérience, mais aussi d'autres provenant de l'entourage qui venaient appuyer le médecin ou la sage-femme lors de certaines manœuvres nécessitant plus d'une personne. Ces auxiliaires sont moins

⁷ F. Olmer, « La médecine dans l'Antiquité : professionnels et pratiques », *Publications de la Sorbonne, « Sociétés & Représentations »*, vol. 28, 2009, p. 155; Philip J. Van Der Eijk, *Doctors and Philosophers on Nature, Soul, Health and Disease*, Cambridge, 2005.

⁸ S. Said, *Le Monde à l'envers. Pouvoir féminin et communauté des femmes en Grèce antique*, Paris, 2013, p. 21.

⁹ D. Gourevitch, *Le mal d'être femme. La femme et la médecine dans la Rome antique*, Paris, 1984, p. 15.

connues que les sages-femmes (μαία ou *obstetrices*) ou que les nourrices qui appuyaient la mère aux travers l'accouchement et l'éducation des enfants. Or, il semblerait que des femmes ont dépassé ce stade obstétrique pour s'approprier une part des soins communs, suffisamment même pour obtenir le titre de *iatriné* ou de *medica*, femme médecin. D'autre part, la connaissance des vertus des plantes semble avoir été un domaine thérapeutique dans lequel certaines femmes ont pu prédominer. La mythologie offre d'ailleurs quelques exemples de femmes qui ont soigné ou empoisonné les héros. Il suffit de penser à Hélène, Médée et Circé qui ont joué des rôles ambivalents. La pharmacologie semble être la branche de la médecine où les femmes ont possédé le plus de connaissances thérapeutiques.

Enfin, des stèles funéraires attestent de l'existence de femmes qui portaient le titre de médecin (ιατρική ou *medica*) autant sur le territoire grec que romain¹⁰. Quelques auteurs ont fait référence à des femmes médecins ou à des sages-femmes (μαία ou *obstetrices*) dans leurs travaux sur la gynécologie et sur la cosmétologie¹¹.

Le sujet de mon mémoire consistera justement à examiner les « paramètres » de l'implication de la femme dans l'art médical gréco-romain, dans une perspective de longue durée. Il s'agit surtout de diviser et de circonscrire les divers niveaux de participation, puisqu'il faut le dire, les interventions féminines étaient diverses et constantes au cours de la période étudiée.

¹⁰ E. Samama, *Les médecins dans le monde grec. Sources épigraphiques sur la naissance d'un corps médical*, Genève, 2003, 610 p.

¹¹ V. Boudon-Millot, V. Dasen et B. Maire, *Femmes en médecine en l'honneur de Danielle Gourevitch*, Paris, 2008, p. 25.

Bilan historiographique

L'élan positiviste qui traversa le XIX^e siècle et le début du XX^e siècle favorisa la découverte des connaissances médicales antiques et de ses principaux acteurs. Toutefois, dans ces traités médicaux modernes et dans la reconstitution de la vie des grands praticiens anciens, les femmes étaient généralement traitées en arrière-plan. Il faut dire que les auteurs de ces textes sont presque entièrement des hommes et ce qui s'en dégage découle d'une vision patriarcale. Certes, le rôle féminin n'y est pas totalement éludé, mais il est principalement observé à travers le prisme du statut d'auxiliaire ou de subalterne. Malgré tout, cette analyse philologique a permis au champ de l'histoire médicale de naître et de jeter les bases de ce domaine¹². Ce long silence sur la participation active féminine est dû à un mauvais usage, par les philologues, des termes reliés à ces intervenantes qui ont traduit pendant longtemps les termes de *iatrinè* ou de *medica* par « sage-femme » ou « garde-malade », ne reconnaissant pas du tout leur contribution à ce domaine savant. En 1904, S. Reinach représentait cette formule positiviste en réglant le cas de la pratique médicale féminine en ces mots : « Il va de soi que les femmes nées, pour ainsi dire, garde-malades et infirmières se sont de tout temps acquittées de ces fonctions¹³. » En 1941, P. Valette reaffirmait toujours dans cette tendance en traduisant le terme *medica* par « garde-malade » et justifiant ainsi sa traduction de cette manière : « [garde-malade]. C'est dit-il la traduction qui paraît le mieux convenir à la situation. Mais nous savons que, sans parler des accouchements, des femmes dans l'antiquité ont exercé la médecine¹⁴ ». Cette tendance a longtemps favorisé une stagnation des études sur la place des femmes dans la médecine gréco-romaine. Parallèlement, une approche dite

¹² J.-B. Bonnard, V. Dasen et J. Wilgaux, « Les *technai* du corps : la médecine, la physiognomie et la magie », *Dialogues d'histoire ancienne*, vol. 14, 2015, p. 170.

¹³ S. Reinach, s.v. *Medicus*, dans Ch. Daremberg et E. Saglio (eds.), *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, III, Paris, 1904, p. 1682.

¹⁴ P. Valette, s.v. *Medica*, dans Ch. Daremberg et E. Saglio (eds.), *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, III, Paris, 1940, p. 1680.

« déconstructionniste » s'est développée, se concentrant sur les structures et les systèmes de pensée établis par les Grecs et les Romains au sein de la discipline médicale; il en fut ainsi pour l'étude du système humoral¹⁵, du corps articulaire¹⁶ ou respirant¹⁷ qui font toujours d'ailleurs partie des travaux récents. Ces deux courants historiographiques n'ont cependant pas permis l'affirmation d'une contribution importante des Gréco-Romaines au sein de la médecine. Celles-ci sont, la plupart du temps, absentes, voire complètement rejetées de ces recherches et ce, même si elles sont pourtant présentes grâce aux sources littéraires. L'affirmation de l'existence de femmes médecins s'est réalisée lentement, et ce, même si l'épigraphie dévoilait déjà leur présence dans les grands corpus compilés dès le début du XIX^e siècle¹⁸.

Il fallut ainsi attendre les années 1970-1980 pour observer une collaboration soutenue entre l'histoire de la médecine, la sociologie et l'anthropologie qui favorisa les études sur des aspects périphériques de l'implication féminine dans la *technè* médicale. L'anthropologie a entre autres permis aux historiens d'envisager de nouvelles méthodes pour étudier différemment les rapports sociaux, de créer de nouveaux cadres analytiques ainsi que de nouvelles grilles de lecture qui ont favorisé des recherches novatrices pour la période antique¹⁹. Une attention soutenue fut portée aux temps longs, aux répétitions, aux modalités de la vie quotidienne et aux systèmes de représentations. Ces apports sont multiples, notamment quant au traitement du

¹⁵ J. Jouanna, *Hippocrate*, Paris, 1992; J. Pigeaud, *Poétiques du corps*, Paris, 2008.

¹⁶ G. Bolens, *La logique du corps articulaire. Les articulations du corps dans la littérature occidentale*, Rennes, 2000.

¹⁷ A. Debru, *Le corps respirant. La pensée physiologique chez Galien*, Leyde, 1996.

¹⁸ J. Marquardt, *Das Privatleben der Römer*, Leipzig, S. Hirzel, 1866; J. Oehler, « Epigraphische Beiträge zur Geschichte des Aerztestandes », *Janus*, 14, 1909, p. 14-20; H. Gummerus, *Der Aertestand im römischen Reiche nach dem Inschriften*, Helsinki, 1932; L. Robert, « L'index commenté des épitaphes », dans L. Firatli, *Les stèles funéraires de Byzance gréco-romaine*, Paris, 1964, p. 131-189.

¹⁹ G. Proulx, *Femmes et féminin chez les historiens grecs anciens (V^e siècle av. J.-C.- II^e siècle apr. J.-C.)*, thèse de doctorat, UQÀM, 2008.

discours médical véhiculé au sein des sources littéraires et confronté aux pratiques réelles qui étaient influencées par les variations locales et régionales²⁰.

Durant les années 1980-1990, l'essor des études féministes²¹ et des *Gender Studies*²² a permis aux historiens et historiennes de s'attarder désormais aux représentations du corps et de ses implications sociales. Face à un manque de sources d'un côté et d'un discours des mentalités trop généralisant de l'autre, les savants se sont montrés ouverts à la mise en place de nouvelles perspectives théoriques. C'est ainsi que la psychanalyse a fait son entrée dans la conceptualisation du genre, qui est en réalité une construction socioculturelle de la différence des sexes qui fluctue d'une époque à l'autre²³. J. W. Scott, grande théoricienne du *gender*, affirmait d'ailleurs ceci : « gender is a constitutive element of social relationships based on perceived differences between the sexes and gender is a primary way of signifying relationships of power²⁴. » Les historiens se tournent désormais vers l'étude des relations entre les sexes en lien avec le discours tenu par les Anciens sur la division des sexes dans la médecine et dans la mythologie. H. King se démarque au sein de cette nouvelle vague en analysant plusieurs passages du *Corpus hippocratique* où des Grecques sont nommées, soit comme objet d'études (les pathologies féminines) ou comme intervenantes lors de la prestation de certains soins²⁵. De leur côté, les Anglo-Saxonnes se sont penchées sur la construction du genre au sein de la société gréco-

²⁰ G.E.R. Lloyd, *Pour en finir avec les mentalités*, Paris, 1993 (rééd. 1996).

²¹ M.R. Lefkowitz & M.-B. Fant (eds.), *Women's Life in Greece and Rome*, Baltimore, 1976; H. P. Foley (ed.), *Reflections of Women in Antiquity*, New York, 1981; A. Cameron & A. Kurht (eds.), *Images of Women in Antiquity*, Detroit, 1983.

²² J.W. Scott, « Gender: A Useful Category of Historical Analysis », *American Historical Review*, vol. 91, 1986, p. 1033-1075.

²³ G. Proulx, *op. cit.*, p. 24.

²⁴ J.W. Scott, *loc. cit.*, p. 1067.

²⁵ H. King, *Hippocrate's Woman. Reading the Female Body in Ancient Greece*, Londres – New York, 1988.

romaine, sujet qui a produit une bibliographie abondante²⁶. Leurs recherches portent notamment sur l'assignation maternelle, la stérilité, la supériorité de la paternité sur la maternité parce que le discours médical véhiculé campait les rôles sociaux des femmes, des hommes et des enfants.

Par l'analyse discursive, la mythologie est un autre point d'entrée dans les représentations culturelles des intervenantes médicales. Des figures féminines ressortent des récits et ce sont souvent des sages-femmes, des magiciennes ou des sorcières. Elles sont dangereuses pour les héros masculins, mais elles peuvent aussi les guérir. Cette capacité de tuer comme de soigner reste ancrée dans l'imaginaire collectif. Selon V. Dasen, il faut cependant rester prudent sur les figures mythiques élaborées par les Grecs et les Romains, il faut en effet prendre une distance critique suffisante pour pouvoir se plonger dans ce type d'analyse²⁷. Cette fixation envers les magiciennes et les sorcières se rapprocherait presque d'un fantasme collectif. C'est pourquoi il ne faut pas oublier que la vision des Anciens est souvent biaisée par leurs propres perceptions. Ainsi, des recherches récentes ont démontré, contrairement à ce que nous révèlent les sources littéraires, qu'il y avait une majorité d'hommes et non de femmes qui pratiquaient la magie et que les Gréco-Romaines en étaient bien souvent les victimes²⁸. Il n'en reste pas moins que le domaine magico-médicale a compté quelques Gréco-Romaines.

²⁶ A. Rousselle, « Observation féminine et idéologie masculine : le corps de la femme d'après les médecins grecs », *Annales ESC*, vol. 35, 1980, p. 1089-1115; L. Dean-Jones, « The Cultural Construct of the Female Body in Classical Greek Science », dans S. B. Pomeroy (dir.), *Women's History and Ancient History*, Londres, 1991, p. 111-137; *ead.*, *Women's Bodies in Classical Greek Science*, Oxford, 1994; R. Flemming, *Medicine and the Making of Roman Women. Gender, Nature and Authority from Celsus to Galen*, Oxford, 2000; J.-B. Bonnard, « Corps masculins et corps féminins chez les médecins grecs », *Clio, femmes, genre, histoire*, vol. 37, 2013, p. 21-40.

²⁷ V. Dasen, « L'ars medica au féminin », *Eugesta*, vol. 16, 2016, p. 3.

²⁸ J.J. Winkler, *The Constraints of Desire: The Anthology of Sex and Gender in Ancient Greece*, Londres, 1990.

Concentrée bien souvent dans les corpus pharmacologiques, l'étude des recettes magico-médicales a été entamée par L. Totelin, qui a exposé les liens tangibles entre les ingrédients utilisés autant dans les remèdes populaires que dans le *Corpus hippocratique*²⁹. L'examen plus approfondi des composantes de certains remèdes a montré un usage privilégié des selles pour guérir les maladies féminines, usage en lien avec cette conception selon laquelle le corps de la femme ressemble à une terre qu'il faut fertiliser³⁰. Les limites des sources écrites sont multiples puisque les auteurs anciens mentionnent peu ce sujet souvent relégué à une sphère marginale de la société, et lorsqu'ils l'évoquent, ils en parlent généralement de manière négative. Ces barrières littéraires montrent bien que, pour le domaine magique, il faut aller puiser dans d'autres types de sources : épigraphiques, archéologiques et iconographiques. Relevons l'importance des défixions, ces tablettes de malédictions ou d'envoutements provenant de l'ensemble du monde gréco-romain (V^e av. J.-C. - V^e ap. J.-C.). Tout comme les gemmes, celles-ci relèvent davantage d'une magie agressive³¹. Il est aussi important de mentionner que l'intérêt envers les *pharmaka* n'était pas une exclusivité féminine, puisque plusieurs rois ont investi dans la recherche et la production d'antipoisons. C'est ainsi que le discours des Anciens sur l'exercice de la médecine magique au féminin doit être réévalué pour bien comprendre la teneur de ses répercussions dans la société. Somme toute, ce n'est seulement qu'une fois acceptée la porosité des frontières, entre les domaines médical et magique, que les historiens et

²⁹ L. Totelin, « Sex and Vegetables in the Hippocratic Gynaecological Treatises », *Studies in History and Philosophy of Biological and Biomedical Sciences*, vol. 38, 2007, p. 531-540.

³⁰ V. Bonet, « Les maladies des enfants et leurs traitements d'après le témoignage de Pline l'Ancien », dans C. Déroux (dir.), *Maladie et maladies dans les textes latins antiques et médiévaux*, Bruxelles, 1998, p. 184-198; V. Dasen, « Corps d'enfants : de l'anatomie à l'anthropologie du corps », dans H. Perdicoyanni-Paléologou (dir.), *History of Anatomy and Surgery from Antiquity to the Renaissance*, Amsterdam, 2015, p. 205-235.

³¹ F. Graf, *La magie dans l'antiquité gréco-romaine*, Paris, 1994, p. 32. Ce type de magie servait avant tout à contraindre une autre personne à agir selon les volontés de l'émetteur de la défixion.

historiennes se sont aventurés sur le terrain des pratiques magico-médicales³². Peu d'études abordent cependant le domaine de la magie en lien avec les sages-femmes et les praticiennes au sein de l'art médical.

Les sages-femmes

Les études sur les sages-femmes des XVII^e – XVIII^e siècles ont mené les historiens à enquêter sur les *obstétriciennes* de l'Antiquité et à remonter ainsi aux sources de cette pratique³³. En réalité, plusieurs influences médicales provenant de l'Antiquité restaient bien ancrées dans l'univers victorien et des études sur la longue durée ont donc été réalisées. De nombreuses sages-femmes londoniennes vénéraient les vertus héroïques de l'Athénienne Agnodice considérée comme ayant été la première femme à exercer le métier obstétrique dans l'histoire occidentale³⁴. Elle a été la figure de proue de plusieurs femmes du XIX^e siècle qui revendiquaient l'accessibilité à ce métier, cloisonné par un savoir-faire masculin. Malheureusement, comme nous l'avons déjà mentionné, l'élan positiviste du XIX^e siècle n'a pas permis aux savants

³² V. Nutton, « From Medical Certainty to Medical Amulets : Three Aspects of Ancient Therapeutics », *Clio Medica*, vol. 22, 1991, p. 13-22; A. Guardasole, « Alexandre de Tralles et les remèdes naturels », dans E. Samama, F. Collard (dir.), *Mires, physiciens, barbiers et charlatans. Les marges de la médecine de l'Antiquité au XVI^e siècle*, Langres, 2004, p. 81-99; J. Jouanna, « Médecine rationnelle et magie : le statut des amulettes et des incantations chez Galien », *Revue des études grecques*, vol. 124, 2011, p. 44-77; *id.*, « Santé, maladie et médecine dans le monde grec », dans *Thesaurus cultus et rituum antiquorum (ThesCRA)*, Los Angeles, 2011, p. 236-238.

³³ J. Doland, *Nursing in Society: An Historical Perspective*, 14th edition, Philadelphia, 1978; J. M. Mellish, *A Basic History of Nursing*, Durban and Pretoria, 1984; H. King, *The One-Sex Body on Trial: The Classical and Early Modern Evidence*, Dorchester, 2013.

³⁴ En effet, plusieurs représentations de l'époque victorienne ont été retrouvées, notamment sur des prospectus d'avertissement réalisés par la Bibliothèque londonienne. Près de 195 items ont été retrouvés, qui ont été datés de 1660-1715. Certaines ont même repris le nom d'Agnodice pour avoir une plus grande popularité et pour se créer une image plus sérieuse dans le domaine des soins féminins. Voir K. P. Siena, « The « Foul Disease » and Privacy: The Effects of Venereal Disease and Patient Demand on the Medical Marketplace in Early Modern London », *Bulletin of the History of Medicine*, vol.75, 2001, p. 201.

de se pencher réellement sur le rôle de la sage-femme antique. Agnodice, Phanostratè, Cléopâtre étaient désormais connues, mais on n'envisageait toujours pas qu'elles aient pu jouer un rôle qui allait au-delà de l'accouchement et de l'enfantement.

En 1980, A. Rousselle a suggéré que plusieurs traités hippocratiques provenaient en fait d'un savoir traditionnel, oral, fondé sur les connaissances de sages-femmes³⁵. P. Manuli voyait les choses autrement, en affirmant que ces traités avaient été écrits seulement par des hommes³⁶. Dans cette polémique, G. E. R. Lloyd a penché en faveur d'une influence et d'une orientation masculines dans la rédaction de ces traités gynécologiques et obstétriques³⁷. En somme, la contribution féminine a été essentiellement niée pendant de nombreuses années. Ce sont toutefois les travaux sur le genre et sur l'histoire du corps de la femme qui ont amené les savants à se pencher davantage sur la participation des obstétriciennes dans les traités médicaux et c'est ce qui explique le caractère récent de la plupart des travaux utilisés pour notre étude. En 1984, D. Gourevitch s'est également intéressée au rôle de la sage-femme au sein du *Corpus hippocratique* et du corpus de Galien³⁸. Il en ressort que les grandes familles aristocratiques engageaient régulièrement ces dernières, en prenant soin de choisir les plus compétentes, pour assurer à leur progéniture les meilleurs soins possible³⁹. Les historiennes H. King et N. Demand se sont à leur tour penchées sur les textes hippocratiques et ont relevé plusieurs informations pertinentes sur la participation

³⁵ A. Rousselle, *op. cit.*, p. 1046.

³⁶ P. Manuli, « Fisiologia e patologia del femminile negli scritti ippocratici dell'antica ginecologia greca », dans M.D. Grmek (dir.), *Hippocratica. Actes du colloque hippocratique de Paris*, Paris, 1980, pp. 309-408.

³⁷ G.E.R. Lloyd, *Science, Folklore and Ideology. Studies in the Life Sciences in Ancient Greece*, Cambridge, 1983, p. 63 et 84.

³⁸ D. Gourevitch, *op. cit.*, p. 8. L'auteure débute son ouvrage en s'opposant à la théorie apportée par Guy Fau, portant sur une émancipation féminine durant l'époque romaine. Elle nuance davantage ces nouvelles conditions qui n'ont été généralement attribuées qu'aux grandes hautes couches sociales.

³⁹ *Ibid.*, p. 171.

orale des femmes dans l'écriture même de ce corpus médical⁴⁰. Selon elles, il devait exister une certaine répartition des tâches entre le médecin et la sage-femme. Puisque les hommes exprimaient un inconfort à toucher les parties génitales féminines, ils n'avaient donc pas le choix de se fier aux dires des femmes et d'avoir recours à une aide féminine pour les soins gynécologiques.

En ce qui concerne l'épigraphie, le terme *maia* fut reconnu très tôt, notamment à travers les stèles funéraires qui attestent pour la première fois la présence de sages-femmes et de femmes qui possédaient un titre plus élevé qu'on aurait pu croire⁴¹. Depuis les années 1980, plusieurs découvertes et relectures des inscriptions ont permis à maints historiens de réévaluer le rôle socio-économique de la femme au sein de la société grecque⁴². Selon A. Kosmopoulou, c'est durant la période hellénistique que la profession de sage-femme se précise et se développe⁴³. Récemment, l'article de C. Laes, a analysé de manière efficace l'ensemble des sources épigraphiques⁴⁴. L'historien y précise que la présence de ces femmes au sein de l'épigraphie démontre une reconnaissance et une implication sociales reconnues par leur communauté civique⁴⁵. Les *maiai* ont, somme toute, été bien étudiées, cependant peu de recherches abordent les aides-soignantes qui pouvaient les accompagner pour les appuyer dans des tâches difficiles. En outre, les liens entre les obstétriciennes et la magie ont été moins approfondis⁴⁶.

⁴⁰ H. King, *op. cit.*, 1998; N. Demand, *op. cit.*, 1994.

⁴¹ L. Robert, « Index commenté des épitaphes », dans N. Firatli., *Les stèles funéraires de Byzance gréco-romaine*, Paris, 1964, pp. 175-178.

⁴² S. B. Pomeroy, *Goddesses, Wives, Whores and Slaves*, New York, 1975.

⁴³ A. Kosmopoulou, « Working Women: Female Professionals on Classical Attic Gravestone », *ABSA*, vol. 96, 2000, p. 299.

⁴⁴ C. Laes, « Midwives in Greek Inscriptions in Hellenistic and Roman Antiquity », *ZEP*, vol. 176, 2011, p. 154-162.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 158.

⁴⁶ M. Martin, *Sorcières et magiciennes dans le monde gréco-romain*, Paris, 2004.

Les femmes médecins

L'historiographie entourant le rôle actif des femmes dans la médecine antique est assez récente et aucune monographie n'a été écrite sur ce sujet en particulier. Il a fallu attendre l'article de S. B. Pomeroy avant d'envisager, de manière concrète, l'existence des femmes médecins⁴⁷. Selon R. Flemming, on peut affirmer que: « It is now a well-established fact that women practiced medicine in the ancient world⁴⁸ ». Effectivement, nous possédons des preuves de leur présence dans la *République* de Platon, dans les poèmes de Martial et dans les *Métamorphoses* d'Apulée⁴⁹. De plus, les textes médicaux livrent des informations primordiales puisque plusieurs Grecques sont citées dans des recettes médicales, affirmant ainsi leur participation dans la préparation de remèdes attestés par la médecine rationnelle⁵⁰. D'autre part, quelques femmes sont citées, dans la littérature ancienne, comme autorités dans le domaine médical; elles auraient donc elles aussi rédigé des textes médicaux. R. Flemming note qu'Andromachos le Jeune, les Asclépiades et Pline l'Ancien en nomment et ces dernières forment les sources primaires des grands textes médicaux romains (Celse, Galien). On peut ainsi mesurer toute l'importance de la présence de ces interventions féminines⁵¹. Selon H. King: « For a woman to serve as *iatros* to an adult male is, at least theoretically, impossible. Where a woman is described as a *iatros*, she should rather be seen as a 'woman who treats women'...»⁵². Flemming et Parker divergent justement sur ce sujet : ils affirment tous deux que les femmes pouvaient exercer des

⁴⁷ S. Pomeroy, « Plato and the Female Physician (Republic 454d2), *The American Journal of Philology*, vol. 99, 1978, pp. 496-500.

⁴⁸ R. Flemming, *op. cit.*, p. 257.

⁴⁹ Platon, *La République*, 455^e 6-7; Martial, *Épigrammes*, 11.71.7; Apulée, *Métamorphoses*, 5. 10.

⁵⁰ Voir H. Parker, « Women Physicians in Greece, Rome, and the Byzantine Empire », dans L. R. Furst (ed.), *Women Physicians and Healers: Climbing a Long Hill*, Lexington, 1997; R. Flemming, *Medicine and the Making of Roman Women. Gender, Nature and Authority from Celsus to Galen*, Oxford, 2000, p. 33, 35-37, 359-60, 383-91.

⁵¹ R. Flemming, *op. cit.*, 2007; Parker, *op. cit.*

⁵² H. King, *op. cit.*, 1998, p. 170.

soins communs, mais Flemming croit davantage en une participation inférieure à celle pratiquée par les hommes tandis que Parker soutient qu'elles auraient pu aspirer au même niveau d'implication. Des études plus approfondies sont donc nécessaires pour éclairer ces divergences d'opinions.

Enfin, les travaux d'E. Samama et de B. Rémy sont primordiaux pour étudier l'exercice au féminin de la médecine antique⁵³. Près de soixante inscriptions, autant sur les stèles funéraires que dans des décrets honorifiques, montrent que certaines femmes étaient reconnues par leur communauté civique. La découverte de l'épigramme de l'Athénienne Phanostratè marqua un point tournant, puisqu'elle fut la première nommée *μαῖα* et *ιατρός* au sein de la même inscription⁵⁴. Même si le nom *ιατρός* était au masculin, on discerne que Phanostratè possédait des connaissances et une expertise supérieure aux autres sages-femmes. Au-delà des sources littéraires, d'autres types de témoignages sont disponibles et n'ont pas tous été exploités à leur plein potentiel, car la majorité des recherches se sont concentrées dans un premier temps sur les textes médicaux et dans un deuxième temps sur l'épigraphie. Les inscriptions représentent un bon exemple où la présence féminine est forte et où le traitement du statut socioprofessionnel n'est pas différent d'un sexe à l'autre.

Ce bref bilan historiographique démontre que les sages-femmes et les praticiennes ont été passablement étudiées, mais qu'il en va différemment des magiciennes et des aides-soignantes, pourtant bien présentes dans la prestation de plusieurs soins. Ce tour d'horizon dévoile également le faible usage de l'épigraphie et de l'archéologie par les modernes, alors que ces sources sont incontournables pour étudier la présence

⁵³ B. Rémy, « Les inscriptions des médecins en Gaule », *Gallia*, vol. 42, 1984, p. 115-152; E. Samama, *op. cit.*, p.13; C. Laes, *loc. cit.*, pp. 154-162.

⁵⁴ A. Krug, *Das Berliner Artzrelief*, Berlin, 2008, p. 196. Les deux termes ont fini par fusionner pour devenir le mot *ιατρομαῖα*.

médicale féminine. Il devient alors nécessaire d'approfondir la question des magiciennes et des aides-soignantes, tout en les reliant avec notre connaissance des *maiai* et des praticiennes.

Problématique

Les divers degrés de participation féminine dans l'art médical antique sont rarement rassemblés dans une seule et même étude et sont le plus souvent segmentés et étudiés séparément. Il existe en effet d'autres paliers de participation médicale qui n'ont pas été mis en relation avec le rôle des sages-femmes et des praticiennes : ceux des magiciennes et des aides-soignantes. Celles-ci faisant partie davantage du quotidien et participaient à une médecine populaire et leur rôle est donc plus difficile à cerner, mais tout de même visible. Elles sont d'ailleurs tout aussi importantes que celles qui portaient un titre professionnel, car elles soutenaient ou soignaient les malades de leur entourage. Le manque de recherches à propos du domaine de la magie au sein de la *technè* médicale, initiée par Hippocrate, est flagrant. Pourtant, en reliant les deux champs médicaux, des liens intéressants émergent et apportent de nouveaux éléments de compréhension dans la construction de la figure de ces femmes d'« action ». En outre, peu d'études ont tenté d'illustrer cette participation féminine des soins aux époques grecque et romaine.

Notre étude porte justement sur une analyse historique des divers degrés de participation féminine au sein de la discipline médicale gréco-romaine de la période archaïque à la fin de l'Empire romain. Pour répondre aux questionnements soulevés dans l'historiographie, cette étude cherche à mettre en lumière les divers niveaux d'implication des femmes dans la prestation de soins. Quels étaient ces différents degrés? Étaient-ils accessibles à toutes les femmes? Quelles étaient les relations entre ces intervenantes et les médecins? Étaient-elles reconnues pour leurs talents? Quelle

était leur formation? Y a-t-il eu une évolution de cette présence féminine dans le domaine médical entre la période grecque et romaine?

Cadre spatio-temporel

Notre mémoire s'inscrit dans la longue durée puisqu'il couvre trois grandes périodes de l'histoire de la Grèce antique : les périodes archaïque, classique et hellénistique ainsi que l'entièreté de la période romaine. Cette périodisation est nécessaire pour obtenir le plus de témoignages possibles à travers les différents types de sources. En effet, les magiciennes apparaissent très tôt au sein de la culture grecque (période archaïque) et leurs représentations se modifient au cours des siècles, ce qui illustre les changements des représentations culturelles qui s'opèrent dans la société gréco-romaine. Les liens entre la pharmacologie et la médecine rationnelle sont notables et s'accroissent, surtout durant l'époque hellénistique, ce qui peut expliquer un essor féminin dans cette discipline. De plus, les premières intervenantes sont mentionnées dans le *Corpus hippocratique*, dont l'élaboration débuta autour des VI-V^e siècles av. J.-C., et continuent de l'être jusqu'à la fin de l'Empire, notamment dans les textes de Célius Aurélien au V^e siècle apr. J.-C.

Le champ spatial que nous couvrons est aussi considérable, soit tout le territoire du monde gréco-romain, pour encore une fois récolter le plus grand échantillonnage littéraire, épigraphique et archéologique. Ce faisant, nous pourrions ensuite favoriser des comparaisons entre certaines localités et vérifier si les centres et les périphéries possédaient le même rapport envers ces femmes.

Sources

Cette recherche s'appuie sur divers types de sources pour relever les multiples preuves de l'implication médicale au féminin. Les sources littéraires occupent le haut du pavé. Les récits mythologiques offrent des informations importantes sur les représentations que les Gréco-Romains avaient des magiciennes et des sorcières qui possédaient des capacités thérapeutiques. *L'Iliade*, *l'Odyssée* et le mythe de Jason et de la toison d'or sont parsemés de ces figures magiques (Hécate, Circé, Médée) qu'il faut absolument étudier pour bien saisir l'image collective que les Anciens se faisaient de ces femmes. Ensuite, quelques textes philosophiques seront mis à contribution, dont la *République* de Platon, puisque les Grecs avaient eux aussi réfléchi à la place des femmes dans leur « système » de soins. Enfin, les traités médicaux sont essentiels pour comprendre la vision des médecins mêmes envers les divers paliers de participation féminine. Le *Corpus hippocratique* est incontournable à notre analyse; puisqu'il est rédigé autour du V^e siècle av. J.-C., il est l'une de nos sources les plus enrichissantes pour la période grecque. L'époque impériale offre à son tour les traités gynécologiques de Soranos d'Éphèse (II^e s. apr. J.-C.), dédiés aux sages-femmes et illustrant toutes les caractéristiques que doivent posséder ces dernières. Il ne faut pas non plus oublier le corpus galénique (II^e s.–III^e apr. J.-C.), qui rapporte l'implication de plusieurs thérapeutes s'étant démarquées parmi leurs pairs.

Le recours à l'épigraphie permettra quant à lui de compléter le vide laissé par les sources littéraires, car il offre des informations claires sur les conditions socio-économiques de ces intervenantes médicales. Cela nous permet également de dresser un portrait de la concentration professionnelle d'après l'origine des textes. Les inscriptions permettent enfin d'établir une ligne du temps en lien avec l'apparition des termes professionnels reliés aux sages-femmes et aux praticiennes.

Enfin, quelques figurines sont étudiées puisqu'elles représentent des scènes d'accouchements dans lesquelles plusieurs participantes aident la sage-femme, ce qui alimente *de facto* notre recherche sur la place des aides-soignantes œuvrant dans les soins quotidiens.

Méthodologie

Ce mémoire comporte quatre chapitres dont la division relève directement des différentes tâches médicales exercées par les femmes: les pratiques magico-médicales, les aides-soignantes, les sages-femmes et les femmes médecins. Cette séparation nous semblait la plus pertinente afin d'illustrer tout le potentiel et la diversité de cet exercice médical au féminin. Chacun des chapitres aborde l'ensemble de la période gréco-romaine afin de faire une étude globale de chaque palier d'implication. L'ordre sélectionné relève d'une catégorisation de chacun de ces groupes d'intervenantes médicales.

Le premier chapitre analyse les figures magiques qui utilisaient les *pharmaka* pour soigner ou tuer les héros au sein de la mythologie. Trois grandes magiciennes y sont donc présentées, Hécate, Circé et Médée. L'exercice permet de dévoiler tous les préjugés portés sur ces dernières et leurs répercussions par la suite calquées sur les professionnelles des soins. Le second volet de la recherche se concentre sur l'appui des femmes qui faisaient partie de l'entourage des malades, soulignant ainsi la confiance et le respect apportés par les médecins envers les femmes d'expérience. Un réseau féminin a en effet appuyé à la fois la *maia*, le médecin et la parturiente lors de certaines parturitions. Leur présence était précieuse au bon déroulement des naissances. Le troisième chapitre porte sur le rôle de la sage-femme qui, détenant une relation privilégiée avec les futures mères, s'attirait les soupçons des maris. Les médecins ont d'ailleurs eux aussi critiqué à de nombreuses reprises le manque de

connaissances de certaines obstétriciennes. Pourtant, l'existence d'une grande pudeur chez les Gréco-Romains a favorisé l'intervention obstétrique. Le dernier chapitre met en lumière l'émergence de praticiennes ou de femmes médecins qui semblent avoir obtenu une éducation médicale privilégiée. Le monde grec les évoque peu, mais certaines inscriptions attestent du titre de *iatrinè*. La circulation de certains mythes vient également appuyer l'émergence de cette pratique médicale au féminin. Cependant, c'est le corpus galénique qui dévoile réellement la transmission d'un savoir médical féminin. Galien se réfère en effet à de nombreuses femmes dans ses corpus pharmacologiques. Une activité médicale complète était alors exercée par quelques femmes et pouvait même aller jusqu'à la rédaction de traités médicaux. Or, un seul traité écrit par la main d'une femme a été retrouvé, celui d'une certaine Métrodora, mais il montre encore une fois la participation complète au domaine médical de ces praticiennes, participation qui allait au-delà de la pratique.

CHAPITRE I

LES PRATICIENNES DE LA MAGIE MÉDICALE

La médecine a toujours été l'une des plus grandes préoccupations chez les Grecs anciens, non seulement pour trouver des solutions aux grandes épidémies, mais surtout pour favoriser la fertilité féminine et l'accouchement, ce qui assurait *de facto* la prospérité de la société grecque. C'est ainsi que le métier de médecin est devenu indispensable, voire privilégié et que le corps féminin est lui aussi devenu primordial.

Or, la pratique médicale fut de tout temps étroitement liée au domaine de la magie, auquel furent régulièrement associées les femmes. Ce lien entre médecine et magie n'a pas lieu de surprendre. Selon C. Dunant, « la médecine magique était la forme de médecine la plus attestée et la plus communément répandue au sein des sociétés anciennes¹ ». Elle provenait sans doute d'Orient. Hérodote affirme en effet dans ses *Histoires* que l'origine de la magie en Grèce serait due d'une tribu persane, dans laquelle des prêtres s'occupaient des rites funéraires, de la divination et de l'interprétation des rêves². Ce serait d'ailleurs le mot perse *magus* qui aurait influencé le terme grec μάγος pour désigner la magie³. Quant aux pratiquants de la magie, du γόης au μάγος⁴, le champ lexical les désignant est vaste, à la hauteur peut-on dire de l'importance de la discipline.

¹ C. Dunant, « La magie en Grèce », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé : Lettre d'humanité*, vol. 18, 1959, p. 480.

² Hérodote, *Histoires*, I, 101, (γένος); VIII, 43, 113 F, 191 (sacrifices); I, 140 (rites funéraires); I, 107sq, 120, 128; VII, 19, 37 (interprétation de rêves et d'autres prodiges). Cf. notamment E. Bénéviste, *Les mages dans l'ancien Iran*, Paris, 1938.

³ Cf. P. Chantraine, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque*², Paris, 2009, s.v. μάγος.

⁴ Le terme γόης a un sens univoque et péjoratif, davantage relié à la sorcellerie, contrairement au μάγος qui pouvait être perçu positivement. Voir F. Graf, *La magie dans l'Antiquité gréco-romaine. Idéologie et pratique*, Paris, 1994, p. 35-36. L'auteur affirme qu'il faut en fait nuancer chaque utilisation de ce vocabulaire qui a pu être moins mal perçu que l'on pourrait le croire.

Il en va de même de la pharmacologie, composante des trois grandes sphères de la médecine rationnelle (la diététique, la chirurgie et la pharmacologie). Les Grecs utilisaient ainsi le mot *φαρμάκος* pour désigner un « empoisonneur », un « magicien » ou un « sorcier »⁵. Cette expression est elle-même dérivée du mot *φάρμακον*, dont la signification varie : elle désigne autant les drogues médicinales que les médicaments, les remèdes, les onguents et les breuvages⁶. C'est justement ce terme en particulier qui relie la magie à la médecine, de par l'usage de la pharmacologie et de l'exploitation des plantes à des fins thérapeutiques.

En Grèce, dès l'époque archaïque, le domaine médical fut étroitement lié à la magie et à la religion parce qu'il n'existait aucune professionnalisation autour de cette pratique⁷. En fait, les rites magiques et religieux formant l'essentiel des aspects thérapeutiques des sociétés anciennes, le malade pouvait ainsi choisir parmi une multiplicité de thérapeutes. Mais avec le temps et les efforts grandissants pour rationaliser la pensée scientifique, les pratiques magico-médicales furent de plus en plus décriées. Les auteurs hippocratiques et certains philosophes se sont en effet entendus pour dénoncer l'insertion de rituels magiques au sein des pratiques médicinales. L'auteur d'un texte hippocratique, *La Maladie sacrée*, daté de la fin du V^e ou du début du IV^e siècle av. J.-C., tentait, par exemple, d'établir que les causes de l'épilepsie n'étaient pas d'origine divine, mais naturelle⁸. L'auteur dénonçait également à plusieurs reprises « les mages, les expiateurs, les mendiants et les charlatans » qui prétendaient soigner cette pathologie par des purifications et des incantations⁹. Dans les faits, deux grandes accusations ressortent

⁵ Voir P. Chantraine, *op. cit.*, s.v. *φάρμακον*.

⁶ P. Chantraine, *ibid.*, le décrit ainsi : « une plante à usage médicinal et magique ».

⁷ G.E.R. Lloyd, *The Revolution of Wisdom*, Berkeley-Los Angeles, 1987, p. 13. L'auteur précise que les croyances envers l'intervention divine et l'existence de semi-créatures divines au sein des pratiques médicales humaines étaient très répandues durant la période archaïque.

⁸ Hippocrate, *La Maladie sacrée*, c. 2. trad. Jacques Jouanna, Paris, 2003. Τὸ δὲ νόσημα τοῦτο οὐδὲν τί μοι δοκέει θεϊότερον εἶναι τῶν λοιπῶν, ἀλλὰ φύσιν μὲν ἔχει ἦν καὶ τὰ ἄλλα νοσήματα, καὶ πρόφασιν ὅθεν ἕκαστα γίνεται.

⁹ Οἷοι καὶ εἰσι μάγοι τε καὶ καθάρται καὶ ἀγύρται καὶ ἀλαζόνες, *La Maladie sacrée*, c. 1, 4; 3. Jouanna suggère que l'auteur du traité ne devait pas être athée puisqu'il accuse les mages de mettre les causes des maladies sur le dos des divinités, mais il spécifie que ces dieux favorisent tout de même la guérison d'une maladie. Ainsi, les liens entre la médecine hippocratique et le culte médical religieux semblent assez forts. Cf. Hippocrate, *La maladie sacrée*, trad. J. Jouanna, 2003, p. XXXVIII.

généralement des textes hippocratiques : d'une part, l'envie intarissable des « charlatans » pour le gain, d'autre part, leur incompetence dans l'art thérapeutique¹⁰.

Dans ses *Lois*, alors qu'il élabore sur les méfaits du médecin rationnel et du magicien au sein de sa législation de la cité idéale, Platon condamne tant les médecins qui utilisent inadéquatement leurs connaissances et peuvent engendrer la mort, que les intervenants qui manipulent les substances naturelles (animaux, plantes et pierres) pour s'en prendre aux âmes par l'usage de sortilèges ou d'incantations¹¹. Dans les deux cas, un mauvais choix ou un traitement inadéquat était décrié, mais il s'avère que même les médecins hippocratiques ne possédaient pas de remèdes à tous les maux.

On comprend dès lors que le rôle apparemment important des femmes au sein de la pratique magico-médicale ait suscité chez plusieurs une certaine méfiance à leur égard. Certes, le domaine magique, lié de près au monde de la sorcellerie, pouvait être l'affaire de tous, tant chez celles et ceux qui s'adonnaient à ce genre de pratique, que chez celles et ceux qui avaient recours à de tels services¹². Mais les femmes, en raison notamment de leur connaissance des vertus médicinales des plantes, furent plus que tout autre liées à la figure péjorative de la magicienne et surtout de la sorcière. Comme nous le verrons dans un premier temps, la mythologie gréco-romaine regorge de représentations culturelles de ces figures magiques et maléfiques récurrentes. Mais nous verrons également, dans un second temps, que ces pratiques magiques féminines ont aussi tenu une place importante au sein de la médecine traditionnelle réelle, et que les femmes concernées firent l'objet de vives critiques de la part de leurs « confrères » masculins.

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ Platon, *Lois* XI 932e-933e.

¹² A. Bernand, *Sorciers grecs*, Paris, 1991. L'historien consacre justement une bonne partie de son ouvrage à montrer que les pratiques magiques sont le domaine des « exclus » et des non-citoyens de la société grecque. De son côté, M. Martin trouve cette perspective très réductrice de la participation magique chez les Grecs. Les *defixiones* (tablettes magiques) retrouvées à Athènes montrent bien, selon lui, que des citoyens, souvent impuissants face aux institutions judiciaires, ont eu recours à des méthodes alternatives pour parvenir à leurs fins. Cf. M. Martin, *Magie et magiciens dans le monde gréco-romain*, Paris, 2012, p. 12.

1.1 Des magiciennes au sein de la mythologie gréco-romaine

Il est juste de croire, avec M. Martin, que « Le personnage de la sorcière est un personnage récurrent de la littérature gréco-romaine, à tel point qu'il n'est pas abusif de parler à son sujet de motif littéraire, voire même de "mythe" ¹³ ». Cette présence assez forte des magiciennes dans les récits les plus populaires montre dans les faits que les femmes y tiennent pour la plupart un rôle dichotomique qui illustre bien les sentiments complexes que devaient avoir les Grecs envers la magie et les femmes magiciennes, puisque cette combinaison a certainement créé des sentiments opposés au sein de la société. La mythologie représente donc un bon point de départ pour entrevoir ces perceptions et les influences que ces récits ont laissées auprès des Grecs et des Romains dans l'élaboration de leur imaginaire médical. Le phénomène apparaît dès les récits homériques.

1.1.1 Les récits homériques

L'Iliade

Un seul passage de l'*Iliade* montre une femme qui possède un important savoir quant aux propriétés toxicologiques de certaines potions. Il s'agit d'un extrait du chant XI, au moment où le vieux Nestor relate à Patrocle ses exploits passés et la mise à mort d'un Épéen : « C'était le belliqueux Moulis, gendre d'Augias, dont il avait la fille ainée comme femme, Agamède la blonde, experte à tous les poisons (φάρμακα) que nourrit la vaste terre ¹⁴ ». Qu'Homère prenne ainsi soin de préciser que cette femme était experte en poisons semble révélateur de la méfiance entretenue envers elle et ses semblables, sans compter que l'affiliation de Moulis à une femme de ce type paraît aussi le déprécier davantage aux yeux du lecteur.

¹³ M. Martin, *op. cit.*, 2005, p. 129.

¹⁴ *Iliade* XI 739-741 : Μούλιον αιχμητήν· γαμβὸς δ' ἦν Ἀυγείαιο, πρεσβυτάτην δὲ θύγατρ' εἶχε ξανθὴν Ἀγαμήδην, ἣ τόσα φάρμακα ἤδη ὅσα τρέφει εὐρεῖα χθών.

Cette perception négative envers la femme magicienne ou experte en *pharmaka* ne s'applique visiblement qu'à la gente féminine. D'autres extraits du même poème montrent en effet des hommes qui ont utilisé des *pharmaka* et sans que cela ne soit nécessairement mal perçu. Par exemple, le dieu Asclépios tient déjà un rôle thérapeutique au chant IV, où il est décrit comme étant un guérisseur irréprochable (ἀμόμῳν ἱητήρ)¹⁵. Toujours au même chant, Ménélas reçoit une flèche et Agamemnon lui suggère de faire venir un *iatros* pour qu'il puisse lui donner un *pharmakon* pour soigner sa blessure¹⁶. Ce médecin est Machaon, l'un des personnages thérapeutiques positifs dans le récit. Lui-même sera à son tour touché par une flèche décochée par Paris et Nestor tentera à tout prix de le sauver, car un (ἱητρὸς ἀνὴρ) vaut plusieurs hommes à la fois en raison de ses connaissances de la *pharmacopée* et par sa capacité à sauver les soldats blessés¹⁷. Machaon est ainsi apprécié non seulement pour ses talents guerriers, mais surtout pour ses compétences médicales. Il n'est pourtant pas le seul à posséder le savoir des vertus des plantes : Achille¹⁸ et Patrocle¹⁹ savent eux aussi utiliser les plantes médicinales. Ces héros grecs se devaient de pouvoir se soigner eux-mêmes sur le champ de bataille, surtout lorsqu'eux-mêmes et leurs compagnons étaient touchés par des flèches, ce qui semble être le cas le plus fréquent. Il semble donc que le contexte dans lequel les hommes utilisaient leurs connaissances pharmacologiques était tout à fait bénéfique, voire valorisé, et l'on comprend dès lors que les traducteurs ont sélectionné le mot « remèdes » au lieu de « poisons » pour décrire la fonction du φάρμακον au sein de ces passages mythologiques. En somme, durant la période archaïque, les connaissances

¹⁵ *Iliade* IV, 194.

¹⁶ *Iliade* IV, 190-191.

¹⁷ *Iliade* XI, 510-515. Selon J. A. Arieti, puisque Homère précise, à plusieurs reprises, à la fois les qualités guerrières et médicales de Machaon, il est clair que l'apport médical de ce dernier représentait autant, sinon plus, que ses valeurs guerrières. Cf. J. A. Arieti, « Achilles' Inquiry about Machaon: The Critical Moment in the "Iliad" », *The Classical Journal*, vol. 2, 1984, p. 127.

¹⁸ *Iliade* II, 9. 186-189. Achille a justement reçu une éducation riche de la part de Chiron: médecine, musique, chasse, équitation, combats. *Iliade* IV, 217-19 (Achille soigne Ménélas blessé par une flèche au combat) et XI, 828-32 (Achille soigne Patrocle, atteint par une flèche à la cuisse). Évidemment, Achille l'a ensuite transmise à Patrocle. Enfin, selon C. J. Mackie, ce serait cette multiplicité de domaines acquis qui aurait permis à ces personnages masculins de passer à travers les nombreuses épreuves qu'ils devaient affronter, notamment leur capacité à manipuler les plantes et leur connaissance de leurs vertus thérapeutiques. C. J. Mackie, « Achilles Teachers: Chiron and Phoenix in the Iliad », *Greece & Rome*, vol. 44, 1997, p. 3.

¹⁹ *Iliade* XI, 831-832.

pharmacologiques semblent avoir été détenues pas une élite masculine et guerrière²⁰. Les auteurs hippocratiques se sont sans doute inspirés des grands récits homériques pour développer leur propre art qui favorisait une élite médicale masculine.

L'Odyssee

Des deux récits homériques, l'*Odyssee* est celui dans lequel les femmes détiennent un rôle important. Le fait que le *nostos* d'Ulysse se déroule après la guerre de Troie explique largement cette augmentation de la présence féminine²¹. On y trouve donc sans surprise davantage de passages intéressants dans lesquels des personnages féminins font preuve de connaissances pharmacologiques.

Un premier exemple concerne Hélène de Sparte, qui révèle son savoir de la *pharmacopée* au moment où elle veut soulager le chagrin de Télémaque, alors que ce dernier, parti vainement à la recherche de son père, fut accueilli par Ménélas :

Mais, la fille de Zeus, Hélène, eut son dessein : soudain elle jeta une drogue (φάρμακον) au cratère où l'on puisait le boire; cette drogue (νηπενθές), calmant la douleur, la colère, dissolvait tous les maux; une dose au cratère empêchait tout le jour quiconque en avait bu de verser une larme, ..., remède (φάρμακα) ingénieux dont la fille de Zeus avait eu en cadeau de la femme de Thon, Polydamna d'Égypte : la glèbe de ce pays produit avec le blé mille drogues diverses; les unes sont les poisons, les autres des remèdes ... (τῆ πλειῆστα φέρει ζείδιωρος ἄρουρα φάρμακα, πολλὰ μὲν ἐσθλὰ μειμιγμένα, πολλὰ δὲ λυγρὰ)²².

²⁰ I. A. Brock, *Gender and Healing in the Hippocratic Corpus*, mémoire de maîtrise, (Histoire), Brock University, 2012 p. 30.

²¹ G. Karsai, « La magie dans l'*Odyssee*: Circé », dans A. Moreau et J.-C. Turpin (dir.) *La magie. Actes du Colloque international de Montpellier 25-27 mars 1999*, Paris, tome II, 2000, p. 185-6. Karsai écrit que puisque le récit se déroule durant une période de paix, il est évident que les femmes jouent un rôle plus dominant, et même que, sans elles, l'histoire d'Ulysse serait incompréhensible pour le lecteur. Il est d'ailleurs assez clair que le nombre de personnages féminins est supérieur à celui de l'*Iliade*. L'historien rajoute même qu'Ulysse serait totalement paralysé à travers toutes ses épreuves sans l'intervention de ces femmes.

²² *Odyssee* IV, 219-232. Traduction légèrement remaniée. Selon M. Christopoulos, la figure d'Hélène dans l'*Odyssee* et dans l'*Iliade* est différente : l'une et l'autre sont certes complémentaires, mais non identiques. En fait, la littérature postérieure à l'*Iliade*, se référant sans cesse aux particularités et priorités sociales de l'époque dans laquelle elle est composée, montre une Hélène de plus en plus mobile,

Hélène apaise donc la tristesse qui ronge Télémaque en ajoutant le $\nu\eta\pi\epsilon\nu\theta\acute{\epsilon}\varsigma$ au breuvage qui lui est servi et donc les propriétés du $\nu\eta\pi\epsilon\nu\theta\acute{\epsilon}\varsigma$ sont transférées dans le vin. Ce cadeau, pouvant être à la fois un remède ou un poison, provient d'une femme et semble à première vue être un apport positif de l'utilisation de potions magiques. Or, l'épouse de Ménélas détient également le pouvoir de faire oublier le passé, comme le fait Circé plus tard dans le récit. En fait, la perte de la mémoire est un autre élément pouvant engendrer une crainte importante chez les Grecs, puisque toute amnésie, même temporaire, pouvait être perçue comme une perte d'autonomie et, dans un contexte guerrier, comme une offense à la valeur guerrière liée à l'honneur de la patrie²³. Fait curieux, même si tous ses compagnons ont bu le breuvage offert par Hélène, Télémaque semble être l'un des seuls à ressentir rapidement sa douleur de nouveau; il finit par se rappeler son chagrin et la guerre de Troie²⁴. Après avoir écouté les conseils et les récits de Ménélas, il finit même par dire que son expérience est encore plus difficile et souffrante qu'auparavant²⁵. De plus, cette substance provient d'une autre femme, Polydamna, qui vient d'Égypte, région souvent associée à la magie²⁶. Ceci montre que ce type de connaissances particulières était détenu par des femmes. L'aide apportée par Hélène est donc ambiguë, comme l'est le mot $\phi\acute{\alpha}\rho\mu\alpha\kappa\omicron\nu$ lui-même, qui se traduit selon le contexte, ne possédant pas de

qui se retire de plus en plus de la vie des hommes. Elle est à la fois mortelle et divine. Cf. M. Christopoulos, « Quelques remarques sur Hélène dans l'*Odyssée*. À la recherche des innovations mythographiques et narratives. », *Gaia*, vol. 11, 2007, p. 109. D'autre part, selon S. Perceau, Hélène détient un rôle narratif important dans l'*Odyssée* puisque Homère lui prête régulièrement des actions et un langage « masculin », elle est désormais un personnage actif qui semble obtenir un grand respect des protagonistes du récit odysseén. Elle devient donc une source de vérité pour les autres acteurs de l'épopée. Cf. S. Perceau, « La voix d'Hélène dans l'épopée homérique : fiction et tradition », *Cahiers « Mondes anciens »*, vol. 3, 2012, p. 12.

²³ S. Reece, *The Stranger's Welcome: Oral Theory and Aesthetics of the Homeric Hospitality Scene*, Ann Harbor, 1993, p. 85.

²⁴ *Odyssée* IV, 181-183.

²⁵ *Odyssée* IV, 292. « $\acute{\alpha}\lambda\gamma\iota\omicron\nu$ » qui signifie plus douloureux, plus triste. Voir A. Bailly, *Abrégé du dictionnaire grec, français*, s.v. « $\acute{\alpha}\lambda\gamma\iota\omicron\nu$ ».

²⁶ S. Amigues, « Le médecin antique et le poison », *Bulletin de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier*, vol. 32, 2001, pp. 207-217. Plusieurs drogues étaient reconnues pour être consommées durant la période pharaonique, comme par exemple l'opium. De plus, Pline l'Ancien (*Histoire Naturelle* XV, 12) spécifie que, selon Homère, la pharmacologie proviendrait initialement de l'Égypte.

définition fixe. Toutefois, il reste que son action demeure chaleureuse et rassurante envers Télémaque, elle apparaît donc un antidote aux maux de ce dernier²⁷.

Un autre épisode de l'*Odyssée* attire notre attention : celui où Ulysse et ses compagnons arrivent sur l'île d'Aïaïé, demeure de la magicienne Circé. Quelques compagnons d'Ulysse, on le sait, vont à sa rencontre et sont très bien reçus par cette dernière²⁸. Mais leur hôte décide subitement d'ajouter un φάρμακον à leur repas (φάρμακα λυγρά) pour leur faire « oublier complètement leur patrie²⁹ ». Puis, elle se sert de sa baguette magique pour les changer en porcs, quoique ces derniers conservent tout de même leur esprit humain. Alors qu'il se dirigeait vers le domaine de Circé, à la recherche de ses compagnons, Ulysse croise Hermès qui lui propose un contrepoison pour neutraliser les « funestes drogues » de la magicienne (φάρμακον ἐσθλόν³⁰). Grâce à cet antidote, Ulysse réussit par la ruse à sauver ses compagnons et à s'attirer les bonnes faveurs de la magicienne.

Il est intéressant de constater qu'Homère utilise le même mot, soit φάρμακον, pour désigner à la fois l'antipoison fourni par Hermès et la drogue utilisée par Circé. Or, selon S. Amigues, le φάρμακον ἐσθλόν a été intentionnellement placé en opposition avec les φάρμακα λυγρά de Circé, le contexte impose pour le φάρμακον d'Hermès le sens précis d'« herbe noble »³¹. Cette comparaison illustre bien les deux penchants possibles de l'usage des φάρμακα et qu'une utilisation masculine n'était pas nécessairement mal perçue. De plus, l'auteur ne donne aucune information sur la drogue elle-même³². Toutefois, on connaît son effet final, puisqu'elle cause une amnésie partielle des souvenirs liés à la patrie d'origine et peut changer des hommes en porcs. Par contre, le

²⁷ S. Currie, « Poisonous Women an Unnatural History in Roman Culture », dans M. Wyke (ed.), *Parchment of Gender: Deciphering the Bodies in Antiquity*, Oxford, 1998, p. 167.

²⁸ *Odyssée* X, 210-233.

²⁹ *Odyssée* X, 234-236. ἐν δέ σφιν τυρόν τε καὶ ἄλφιτα καὶ μέλι γλωρὸν οἴνω Πραμνεῖω ἔκυκα, ἀνέμισγε δ' (ἀλείς)φ φάρμακα λύγρ ' ἵνα πάγχυ λαθοῖατο πατρίδος αἴης.

³⁰ *Odyssée* X, 286.

³¹ S. Amigues, « Des plantes nommées *moly* », *Journal des Savants*, vol. 1, 1995, p. 5.

³² Le mot φάρμακον en lien avec Circé: X : 10, 212, 236, 276, 316, 326, 327.

φάρμακον d'Hermès est davantage explicité dans le texte. Le dieu le retire tout d'abord de la terre³³; il provient alors d'une plante qui porte le nom de *môlu*³⁴. Sa provenance exacte reste toujours incertaine pour les modernes. Si on se réfère aux textes de Théophraste et de Pline l'Ancien, il s'agirait d'une plante à la racine noire et aux fleurs magnifiques qui possédait des propriétés narcotiques et anesthésiques³⁵. Si cette plante était utilisée à forte dose, elle pouvait causer des déliriums importants³⁶. Somme toute, la magicienne finit par redonner aux compagnons d'Ulysse leur forme humaine, non sans l'aide, il est vrai, de l'intelligence d'Ulysse et du soutien d'Hermès³⁷. Il faut aussi souligner que plusieurs qualificatifs négatifs, récurrents, ont été employés pour désigner la magicienne au sein du texte, tels que la « drogueuse³⁸ » et la « traîtresse³⁹ ». En fait, elle est perçue comme étant dangereuse, imprévisible et instable. Ses connaissances dans l'usage des φάρμακα et son hospitalité, sont des compétences généralement associées au genre masculin, mais elles sont contrecarrées à la suite de l'arrivée d'Ulysse qui vient mettre un terme à cette domination féminine dans le récit. Cet épisode se termine donc en faveur du héros et par la manipulation dont il fait preuve envers Circée, l'amenant ainsi à définitivement changer de comportement envers les Grecs. La hiérarchie sociale était ainsi à nouveau rééquilibrée⁴⁰. Même si les dieux se sont immiscés en faveur d'Ulysse

³³ *Odyssée* X, 302-304.

³⁴ *Odyssée* X, 305. Homère n'utilise qu'une seule fois ce terme et l'identification de la plante et son utilisation posent toujours problème pour les modernes. En fait, Homère ne donne pas assez de détails et de précisions pour que l'on puisse retracer avec exactitude la nature de cette plante. Cf. P. Wathelet, « Dieux et enchantements dans l'épopée homérique », dans A. Moreau et J.-C. Turpin (dir.), *La magie. Actes du Colloque international de Montpellier 25-27 mars 1999*, Paris, tome II, 2000, p. 173. Malgré tout, plusieurs anciens et modernes ont tenté de trouver son origine. Par exemple, P. Chantraine (*op. cit.*, s.v. μῶλυ) décrit la *môlu* ainsi: « le nom d'une plante magique inconnue qui ne peut être identifiée malgré les efforts des écrivains postérieurs. [...] Le plus prudent est d'admettre un emprunt d'origine inconnue ».

³⁵ Théophraste, *Recherche sur les plantes*, 7, 9, 15; Pline l'Ancien, *Histoire naturelle* XXVI, 33 : *Molon scapo est striato, foliis mollibus, parvis, radice quattuor digitorum, in qua extrema alii caput est...* Depuis Pline, les botanistes semblent avoir fait un consensus sur cette plante en la considérant comme une variété d'ail (*allium nigrum*), en référence aux travaux d'Hippocrate et de Galien. Mais, au sein de la littérature grecque, cette plante était généralement associée au monde divin et non humain; voir, G. Karsai, *loc. cit.*, p. 191; S. Amigues, *loc. cit.*, 2001, p. 210.

³⁶ S. Currie, *loc. cit.*, p. 164.

³⁷ *Odyssée* X, 392.

³⁸ *Odyssée* X, 275-6. Homère utilise le terme πολυφάρμακος « qui connaît plusieurs drogues et charmes » pour désigner Circée.

³⁹ *Odyssée* X, 315.

⁴⁰ R. Just, *Women in Athenian Law and Life*, Londres-New York, 1989 p. 229. En les changeant en porcs, Circée crée une subordination directe envers les compagnons d'Ulysse qui deviennent carrément du

dans cet épisode, la figure puissante de Circé a marqué fortement l'imaginaire grec et romain, au point où celle-ci fut rattachée à deux autres grandes magiciennes et empoisonneuses sur lesquelles nous reviendrons dans un instant: Hécate et Médée⁴¹.

La manipulation de φάρμακα était un acte risqué et dangereux dont peu de gens possédaient les secrets. Il paraît alors évident que l'usage féminin de ces drogues était perçu généralement de manière négative et que le même usage chez les hommes engendrait l'effet contraire. Cette attitude pourrait aussi s'expliquer par le fait qu'une partie de ces connaissances était rattachée au monde divin par des auteurs médicaux plus tardifs (Galien et Thessalos de Tralles). Il serait alors possible que cette même vision ait été répandue durant les périodes antérieures et qu'elle ait été liée à une utilisation masculine des drogues⁴². Justement, Achille et Patrocle avaient reçu un enseignement pharmacologique de la part de Chiron, qui a lui-même enseigné les vertus médicales à Asclépios, dieu tutélaire de la médecine. De plus, le φάρμακον utilisé par Hermès était désigné comme étant « noble » par Homère, puisqu'il a justement été apporté par un dieu à Ulysse⁴³. Or, l'exemple d'Hélène dans l'*Odyssée* montre que, dans de rares occasions, un usage pharmacologique pouvait être bien perçu si celui-ci était favorable aux protagonistes masculins. Enfin, il est possible, dès les épopées homériques, de percevoir

bétail. Selon G. Karsai (*loc. cit.*, p. 197), la vraie « magie » de Circé se retrouve notamment dans le fait qu'elle a réussi à rendre Ulysse passif pendant près d'une année entière. Il serait également possible de percevoir dans cette relation le fait qu'Ulysse devait être confortable et bien dans le domaine de la magicienne et c'est ce qui aurait réellement retardé son départ. Enfin, il est important de noter que l'attitude de Circé change radicalement au moment où Ulysse semble reprendre le contrôle de la situation : la magicienne devient alors une hôtesse bienveillante qui finit même par aider les Grecs à traverser les dernières épreuves pour tenter de retourner à Ithaque. Selon O. Touchefeu-Meynier, Circé subit un changement « invraisemblable » de caractère causé par l'inconstance des dieux. Cf. O. Touchefeu-Meynier, « Ulysse et Circé : notes sur le chant X de l'*Odyssée* », *REA*, vol. 3-4, 1961, p. 264.

⁴¹ Il est intéressant que la figure de Circé a été reprise dans l'*Énéide* de Virgile et que la magicienne détient un rôle beaucoup plus effacé, passif, voire très secondaire. En fait, Énée ne s'arrête même pas sur l'île de Circé, il n'y voit aucun intérêt. Il est bien connu que Virgile s'est inspiré de l'épopée d'Homère, mais il a définitivement réduit l'importance du personnage. Cette dernière garde tout de même son rôle de magicienne puisqu'elle effectue une transformation animale avec le personnage de Picus, roi légendaire d'Italie, mais Virgile ne fait que mentionner les résultats de ses actes sans jamais la faire intervenir dans le cours des événements. Cf. V. Stoffelen, « Vergil's Circe: Sources for a Sorceress », *L'Antiquité classique*, vol. 1, 1994, p. 128.

⁴² D. W. Amundsen, « Tatian's rejection of Medicine », *Clio Medica*, vol. 25, 1995, p. 389; Galien, *De compositione medicamentorum secundum locos*, 6.8.

⁴³ S. Amigues, *loc. cit.*, 1995, p. 13.

une participation féminine au sein de la pharmacopée et donc, des soins en général. Toutefois, il nous reste encore deux grandes figures magiques à examiner pour mieux étudier la grande triade des magiciennes gréco-romaines : Hécate et Médée.

1.1.2. Deux magiciennes influentes: Hécate et Médée.

Puisque la médecine rationnelle se divisait en trois grandes sphères (la pharmacologie, la diététique et la chirurgie), la littérature gréco-romaine offre des témoignages d'une présence féminine thérapeutique, à travers l'usage de la pharmacopée. Ces magiciennes créaient en effet des remèdes ou des poisons pour soit manipuler ou affaiblir, mais parfois aussi pour « soigner » les différents héros. Il faut alors étudier les interventions magico-médicales de la déesse Hécate et de la magicienne Médée pour arriver à un dévoilement adéquat des perceptions que devaient avoir les Gréco-Romains envers la magie et la pharmacologie en général.

Hécate

Au départ, la déesse Hécate tenait une position favorable au sein du panthéon grec. Elle faisait partie de la première génération divine, bienfaisante, et dispensait des richesses matérielles et spirituelles⁴⁴. Dans la *Théogonie* d'Hésiode, elle s'avère une divinité qui favorise la médiation entre les hommes et les dieux⁴⁵. Cette représentation archaïque de la divinité dévoile sa grande puissance, mais aussi son caractère ambigu, puisque c'est toujours selon sa propre volonté que ses actions sont effectuées⁴⁶. Elle est également présente dans l'*Hymne homérique à Déméter*, où elle aide la déesse à retrouver sa fille

⁴⁴ Hésiode, *Théogonie*, 404-452.

⁴⁵ J. Strauss Clay, « The Hecate of the Theogony », *Greek, Roman and Byzantine Studies*, vol. 25, 1984, p. 37-38.

⁴⁶ Hésiode précise notamment le fait qu'Hécate peut intervenir dans les trois parties du monde: la mer, la terre et le ciel, ce qui démontre justement l'ampleur des pouvoirs d'action de la déesse. Hésiode, *Théogonie*, 412-414; M. Laflamme, *Figures féminines de la mort en Grèce ancienne : une cohérence dans l'adversité*, mémoire de M. A., UQÀM, Montréal, 2007, p. 109.

enlevée par Hadès⁴⁷. Elle était donc bienveillante ainsi que protectrice, et entretenait déjà des liens étroits avec les mystères d'Éleusis⁴⁸. Selon M. Laflamme, Hécate incarnait dans les faits une figure positive durant la période archaïque puisqu'elle protégeait également les femmes durant leur grossesse et leur accouchement⁴⁹. La déesse était notamment représentée dans sa forme tricéphale près des cités et se faisait la gardienne des communautés humaines contre tous les dangers possibles⁵⁰.

Cependant, dès le V^e siècle avant notre ère, son image changea radicalement pour devenir très négative : son caractère devint redoutable et maléfique. Dorénavant associée à la lune et aux carrefours nocturnes, elle était aussi représentée sous des traits monstrueux, possédant trois têtes⁵¹. Simultanément, elle devint aussi la patronne de la magie et de la sorcellerie, une intermédiaire entre le monde des vivants et des morts⁵². Les Hellènes accentuaient désormais son côté destructeur plutôt que ses qualités protectrices et créatrices. Ses fidèles lui vouaient des sacrifices et des incantations pour s'attirer ses bonnes grâces. Diodore de Sicile la décrivait notamment comme suit :

On dit que le Soleil eut deux enfants, Aiètes et Persès. Le premier devint roi de Cholcide, le second roi de Tauride; et tous deux se distinguaient par leur cruauté. Persès engendra une fille, Hékatè : elle surpassait son père en hardiesse et imprudence et en méfaits. Elle aimait la chasse, mais elle échouait, elle perçait de traits les hommes à la place de bêtes sauvages. Comme elle était très habile dans la composition des poisons mortels, elle

⁴⁷ Homère, *Hymne à Déméter*, 438-440.

⁴⁸ M. Martin écrit même qu'Hécate détient un rôle actif dans la quête de Déméter, ce qui justifie ses liens étroits avec les mystères d'Éleusis. C'est ainsi qu'elle devient une sorte de médiatrice, celle qui ouvre la voie vers les Enfers. Cf. M. Martin, *op. cit.*, p. 29.

⁴⁹ M. Laflamme, *op. cit.*, p. 111. Laflamme rajoute même qu'il aurait été tout à fait normal qu'un culte envers Hécate se soit installé au sein des foyers de la société grecque avant que sa figure subisse des changements néfastes.

⁵⁰ *Ibid.*

⁵¹ Ces représentations tricéphales, appelées *Hékateion*, sont déposées au cœur des carrefours pour que le regard de la déesse puisse observer les trois directions. Cf. M. Martin, *op. cit.*, p. 29. De plus, selon N. Léger, l'une des premières statues tricéphales de la déesse aurait été érigée au courant du V^e siècle avant notre ère, à proximité du temple d'Athéna Niké sur l'Acropole. Sa présence est due à ses pouvoirs de protection : elle est la gardienne des portes du lieu de culte. Voir N. Léger, *Le paradoxe d'une déesse : Hécate, de la courotrophe à la croque-mitaine*, mémoire de M.A., UQÀM, Montréal, 2002, p. 25.

⁵² P. Sauzeau, « Hékatè, archère, magicienne et empoisonneuse », dans A. Moreau et J.-C. Turpin (dir.) *La magie. Actes du Colloque international de Montpellier 25-27 mars 1999*, Paris, tome II, 2000, p. 200.

découvrit celui qu'on appelle l'aconit⁵³, et elle expérimenta la puissance de chacun en les mêlant à la nourriture donnée aux étrangers. Forte de sa grande expérience en la matière, elle commença par empoisonner son père et s'empara du trône; puis elle fonda un sanctuaire d'Artémis. Comme elle ordonnait que soient consacrés à cette déesse les étrangers qui débarquaient sur les côtes, elle devint célèbre pour sa cruauté. Par la suite, elle épousa Aiètès et mit au monde deux filles, Circé et Médée ...⁵⁴

Ce passage révèle non seulement les connaissances de la déesse sur les poisons mortels, dont l'aconit qu'elle aurait découvert, mais qu'elle possédait aussi une grande habileté à l'arc, arme reliée à la ruse, qualité qui peut être très mal perçue dans une société où le combat corps à corps était priorisé. Hécate possédait plusieurs similarités avec Artémis, dont le maniement de l'arc, le goût pour la chasse et la rapidité d'action. Il existe en effet des liens tangibles, au sein de la culture grecque, entre le tir à l'arc et les poisons, car les flèches étaient généralement empoisonnées avant d'atteindre les adversaires. Elle exerçait aussi comme Artémis une fonction que P. Sauzeau définit par « l'altérité », car son mode d'action correspond parfaitement à la magie qui se caractérise par le fait d'agir à distance, selon une libre volonté, comme en préparant des remèdes ou des philtres détenant un certain pouvoir⁵⁵. Diodore de Sicile met aussi l'accent sur la filiation orientale d'Hécate, en évoquant spécifiquement ses origines lointaines; l'auteur voulait ainsi montrer que la magie grecque provenait d'ailleurs et non de la Grèce même⁵⁶. Ce besoin d'écarter de la Grèce les origines de la magie prouve que même au I^{er} siècle après notre ère, la *μαγεία* n'était pas encore complètement acceptée dans la société gréco-romaine. En fait, pour Diodore de Sicile, Hécate incarne l'archétype de l'empoisonneuse. D'autre part, il serait possible de lire dans le récit de Diodore, une structure trifonctionnelle de la valeur négative d'Hécate en tant que reine-prêtresse, archère et empoisonneuse par les plantes⁵⁷. Ses liens avec l'acte religieux sont tout à fait légitimes puisque les rites magiques et

⁵³ L'aconit, une plante reconnue pour ses propriétés vénéneuses, et était souvent utilisée pour la fabrication de poisons.

⁵⁴ Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, IV, 45, 2.

⁵⁵ P. Sauzeau, *op. cit.*, p. 215.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 216. Selon P. Sauzeau, Diodore voulait non seulement montrer que la magie venait d'ailleurs, mais qu'elle n'était même pas digne de détenir des origines grecques.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 215; G. Dumézil, « La triple Hécate », *L'oubli de l'homme et l'honneur des dieux et autres essais. Vingt-cinq esquisses de mythologie*, Paris, 1985, p. 87. Dumézil avait déjà fait la démonstration de cette trifonctionnalité chez Hécate dans *Esquisses de mythologie*, Paris, 1983, p. 90.

religieux montraient plusieurs ressemblances. La troisième fonction est certainement la plus négative puisqu'elle permet à la déesse de tuer. Toutefois, cette analyse ne suffit pas pour définir adéquatement Hécate, mais elle montre bien l'importance de son habileté pharmacologique.

Au final, la figure divine d'Hécate a non seulement subi des changements tangibles, autant en ce qui concerne ses attributs et ses fonctions que son ambivalence. En fait, la déesse renforce les structures familiales, en sanctionnant les inconduites et les anomalies, surtout à l'endroit des femmes et des enfants, en les menaçant par des visites nocturnes, par des attaques ou en transformant des humains en monstres. Néanmoins, elle appuyait également les femmes dans leurs malheurs lorsque celles-ci subissaient des injustices sociales, en leur permettant ainsi de se venger, et ce, même si elles devaient commettre des gestes tabous pour y arriver par l'utilisation de poisons⁵⁸. De ce fait, Hécate s'est insérée comme déesse par excellence dans la triade la plus connue de magiciennes grecques (Hécate, Circé et Médée).

Médée

La figure de la magicienne fut très répandue dans la littérature antique, notamment au sein des pièces de théâtre. Un personnage féminin en particulier s'est démarqué durant toute la période gréco-romaine : la Cholcidiennne Médée, qui incarne l'archétype de la magicienne. Près de 150 auteurs anciens ont écrit sur le personnage⁵⁹. Pour la question qui retient ici notre attention, les récits d'Euripide (V^e siècle av. J.-C.), d'Apollonios de

⁵⁸ N. Léger, *op. cit.*, p. 132.

⁵⁹ M. Martin, *op. cit.*, 2005, p. 200. De plus, la tradition du mythe remonte très loin dans le temps, puisque déjà Homère évoque l'épopée de Jason et ses acolytes dans l'*Iliade* VIII, 467-471; XIV, 230; XXI, 40; XXIII, 745-747. Dans l'*Odyssée*, c'est surtout le passage, XII, 69-72, qui nous intéresse, puisque l'auteur précise que le cycle argonautique est « Ἀργὼ πᾶσι μέλουσα » (connu de tous). Il semblerait donc que ce mythe ait été populaire bien avant la mise à l'écrit des récits homériques. Cf. V. Gaggadis-Robin, *Jason et Médée sur les sarcophages d'époque impériale*, Rome, 1994, p. 2.

Rhodes (III^e siècle av. J.-C.) et de Valérius Flaccus (1^{er} siècle ap. J.-C.) nous intéressent davantage⁶⁰.

L'histoire est bien connue. À la fois l'amante et l'amoureuse du héros Jason, Médée aide ce dernier lors de sa quête de la *Toison d'or*. Elle commet alors tous les crimes et actes possibles, en se servant de ses connaissances magiques pour aider les Argonautes, au détriment de sa propre famille. Après une période de lune de miel à Corinthe, elle connaît une fin tragique, puisque Jason s'éprend d'une autre femme. Pour se venger, elle donne un voile empoisonné à sa rivale, Glaukê, comme cadeau de noces, qu'elle aurait sans doute, selon A. Moreau, enduit d'un onguent toxique⁶¹. Malheureusement pour la nouvelle épouse de Jason, le tissu empoisonné cause sa mort immédiate. Incapable de contrôler sa colère, la magicienne tue également ses propres enfants, ceux qu'elle avait eus de Jason. Cet infanticide a naturellement alimenté plusieurs critiques et commentaires virulents à son endroit⁶². Son manque de loyauté envers sa famille, autant envers son père que ses enfants, l'a certes mené à commettre des actes horribles, mais c'est son libre arbitre qui posait davantage problème, puisqu'elle possédait un savoir magique qui lui permettait d'arriver à ses fins sans l'aide d'un intermédiaire masculin.

Malgré son impulsivité flagrante, cette dernière détenait une *sophia*, c'est-à-dire une intelligence rusée (*métis*) qu'elle pouvait utiliser pour faire soit le bien ou le mal. Elle possédait aussi une bonne capacité rhétorique qui lui permettait d'obtenir ce qu'elle désirait⁶³. Médée était en fait une *xeina pampharmakos*, une « étrangère habile à manier

⁶⁰ Ces trois auteurs ne suivent toutefois pas la même chronologie : Euripide donne davantage de détails sur les événements et commence son récit par les craintes de la nourrice face à l'infanticide imminent de sa maîtresse, tandis qu'Apollonios de Rhodes et Valérius Flaccus ne racontent la légende qu'au retour des Argonautes en Thessalie. Cf. Gaggadis-Robin, *op. cit.*, p. 3.

⁶¹ A. Moreau, « Médée la magicienne au *promètheion*, un monde de l'entre-deux », dans A. Moreau et J.-C. Turpin (dir.), *La magie. Actes du Colloque international de Montpellier 25-27 mars 1999*, Paris, tome II, 2000, p. 263.

⁶² Toutefois, l'infanticide de Médée est moins représenté dans l'art gréco-romain que ses talents dans la *pharmacopée*. Cf. V. Gaggadis-Robin, *op. cit.*, p. 3.

⁶³ L. Bodiou, F. Chauvraud et M. Soria, « Les objets de poison de l'Antiquité à nos jours », *Sociétés & Représentations*, n° 32, 2011, p. 224.

tous les poisons »⁶⁴. Les usages des *pharmaka* de Médée sont généralement néfastes et nocifs pour les hommes, ce qui la relie directement à cette manipulation négative de la pharmacopée⁶⁵. La magicienne supplia le roi Égée de l'accueillir à Athènes après sa fuite de Corinthe, se vantant de connaître « les philtres qu'il faut » (Τοιάδ' οἶδα φάρμακα) dans le but de lui procurer une postérité⁶⁶. Plus loin dans la pièce, Médée évoque aussi son plan meurtrier envers Glaukê: « Si elle prend la parure et la met sur sa peau, elle périra dans d'horribles souffrances et avec elle quiconque la touchera, tellement seront violents les poisons dont j'imprènerai ses présents (Τοιοῖσδε χρίσω φαρμάκοις δωρήματα)⁶⁷ ». Il est maintenant clair que la voie la plus directe de Médée pour régler ses problèmes se trouve dans l'utilisation des vertus néfastes des plantes.

C'est sans doute ce qui explique, suivant A. Moreau, que le mythe de Jason et de Médée contient quelques liens avec le milieu médical, puisque même le nom de Jason (*Iasôn*) paraît relié aux mots grecs *iasthai* (guérir) et *iatros* (médecin)⁶⁸. Il n'est pas inutile de rappeler que Jason a également été élevé par Chiron et qu'il a donc reçu une éducation sur la *pharmacopée* et la médecine. Il est donc possible que la relation établie entre Jason et Médée ait été utilisée pour accentuer les caractères médicaux et magiques de Médée⁶⁹. En outre, le mythographe Dionysios Skytobrachion lui attribue également, au II^e s. av. J.-C., la guérison d'Héraclès : « [...] trouvant à son arrivée à Thèbes Héraclès sous l'emprise de la folie et meurtrier de ses fils, elle le guérit grâce à ses drogues (φαρμάκοις αὐτὸν ἰάσασθαι)⁷⁰ ». Vraisemblablement, Médée eut durant quelques siècles, une facette beaucoup moins sombre que celle qui était sienne aux VI^e- V^e s. av. J.-C.

⁶⁴ *Ibid.*

⁶⁵ Euripide, *Médée*, 385; 718; 789; 806; 1126; 1201.

⁶⁶ Euripide, *Médée*, 718.

⁶⁷ Euripide, *Médée*, 806.

⁶⁸ A. Moreau, *Le mythe de Jason et Médée : le va-nu-pied et la sorcière*, Paris, 1994, p. 96.

⁶⁹ *Ibid.*

⁷⁰ *Ibid.*, p. 54. Dionysos Skytobrachion, 32F14 (= Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, IV, 55, 4-6) : δ' οὖν Μήδειαν ἐν Θήβαις φασὶ καταλαβοῦσαν Ἡρακλέα μανικῶ πάθει συνεχόμενον καὶ τοὺς υἱοὺς ἀπεκταγκότα, φαρμάκοις αὐτὸν ἰάσασθαι.

Dans la célèbre pièce d'Euripide (397-395 av. J.-C.), la Cholcidiennne représente à la fois le potentiel bénéfique et dangereux de l'usage des *pharmaka*. Et c'est d'ailleurs cette ambivalence qui permet notamment à Jason de s'emparer de la fameuse toison d'or. Au IV^e siècle av. J.-C., Euripide dépeint ainsi Médée comme une mortelle qui possède un savoir pharmacologique et dont Hécate est la déesse personnelle⁷¹. La figure de la Médée barbare et dangereuse est déjà très répandue lorsqu'Euripide écrit sa pièce. Bien que le dramaturge considère Médée comme une menace pour la survie des hommes (σοφή πέφυκας καὶ κακῶν πολλῶν ἴδρις⁷²), il lui attribue aussi des facettes positives surtout au début de la pièce lorsque celle-ci apporte son aide à Jason et aux Argonautes. En effet, la magicienne possédait un côté bienveillant qui se manifeste lors de ses traitements de rajeunissement sur les nourrices de Dionysos ou de Jason lui-même, ce qui est rapproché par A. Moreau à de la magie blanche et non noire.⁷³ Cette Médée « favorable » est d'ailleurs souvent représentée sur les vases de l'époque classique (V^e-IV^e siècles av. J.-C.). Identifiable par ses attributs étrangers (chapeau phrygien, tunique bariolée), auxquels se combinaient des gestes et postures non conformes aux femmes grecques ordinaires, elle était régulièrement représentée avec un coffret ou une boîte⁷⁴. La magicienne, peut-

⁷¹ Euripide, *Médée*, 160. Euripide est le premier auteur à donner à Médée le poids de l'infanticide direct de ses enfants. En effet, dans les versions antérieures d'Eumélos de Corinthe (VIII^e siècle), de Créophilos de Samos (VII^e siècle) et de Simonide de Céos (556-467), Médée tuait *involontairement* ses enfants. Cf. T. Rousseau, « Euripide et les femmes : Les cas paradoxaux de Médée et de Phèdre », *Phares*, vol. 17, 2017, p. 107. Enfin, selon Pausanias (II, 3, 6-7), ce serait les Corinthiens qui auraient tué les enfants de Médée pour les punir d'avoir donné le fameux voile empoisonné à Glaukê. À la suite de cette mort violente (lapidation), les Corinthiens instaurèrent même un culte annuel, où 14 enfants de la cité allaient vivre dans le temple d'Héra pour une année complète.

⁷² Euripide, *Médée*, 283-285. Cette *sophia* que détient Médée prouve son côté mortel puisque ce sont son intelligence et ses connaissances dans la pharmacopée qui l'aident à arriver à ses fins, non pas ses pouvoirs surnaturels. Cf. T. Rousseau, *ibid.*

⁷³ A. Moreau, *op. cit.*, 1994, p. 192.

⁷⁴ *Ibid.* L'art grec, les boîtes sont généralement reliées au monde féminin; elles peuvent contenir des bijoux, du maquillage ou des onguents. Dans ce cas précis, elles peuvent notamment renfermer des drogues et des plantes. Faisant partie des objets de la vie courante, il était aisé de cacher certaines concoctions à l'intérieur de petits pots sans qu'il y ait trop de soupçons. D'autre part, les études s'intéressant avant tout à l'iconographie de Médée, sans son penchant littéraire, sont plus rares, mais aussi très révélatrices sur les représentations culturelles de Médée. Cf. V. Gaggadis-Robin souligne que les artistes grecs des périodes archaïque et classique se laissent influencer par l'évolution des personnages au sein de leur production littéraire, notamment avec la popularité des pièces d'Euripide et de Sophocle. Les images de la Médée magicienne se sont ainsi multipliées, V. Gaggadis-Robin, « Les images de Médée magicienne », dans A. Moreau et J.-C. Turpin (dir.) *La magie. Actes du Colloque international de Montpellier 25-27 mars 1999*, Paris, tome II, 2000, p. 306, H. Guiraud précise que les vases grecs et italiotes présentent Médée davantage dans son rôle d'empoisonneuse que dans des scènes de violence

on penser, devait alors être relativement bien perçue dans l’imaginaire collectif grec durant les périodes archaïque et classique. Médée possédait aussi la capacité de guérir certains maux grâce à ses connaissances sur certaines drogues, mais la tragédie prouve une évolution rapide à son sujet.

Selon l’historien M. Martin, Médée aurait été au départ une déesse à part entière et ce ne serait qu’au fil du temps, qu’elle aurait revêtu des caractéristiques négatives et monstrueuses, notamment dans l’œuvre d’Ovide, du côté romain⁷⁵. Durant l’époque hellénistique, Apollonios de Rhodes la décrit comme une utilisatrice de φάρμακα : « Il existe une jeune fille - tu l’as toi-même déjà appris de ma bouche- qui pratique l’art des drogues à l’instigation d’Hécate, fille de Persès⁷⁶ ». La Médée d’Apollonios est une femme surnaturelle, descendante d’Hélios et d’Hécate, une demie-mortelle qui utilise la sorcellerie pour arriver à ses fins, avec des antécédents d’empoisonneuse⁷⁷. De toute évidence, Médée s’immortalise au fur et à mesure que les siècles passent. Ce faisant, elle devient de plus en plus cruelle, rusée et repoussante. Fait intéressant, le phénomène contraire se produit simultanément pour Jason : ce dernier s’humanise au fur et à mesure que Médée devient une déesse⁷⁸. À l’époque romaine, elle est directement affiliée à sa mère (Hécate) et sa sœur (Circé), toutes expertes en *pharmaka* et dans la préparation de poisons⁷⁹. Selon A. Moreau, « Au terme de son évolution, Médée retrouve sa puissance

active (son infanticide), ce qui démontre que son rôle de magicienne est l’une de ses facettes primordiales. H. Guiraud, « La Figure de Médée sur les vases grecs », *Médée et la violence, Pallas*, vol. 45, 1996, p. 208.

⁷⁵ M. Martin, *op. cit.*, 2005, p. 142. A. Moreau écrit aussi que Médée fut certainement une figure bénéfique dans le passé, puisque certaines preuves archéologiques attestent de son culte à Corinthe, en relation avec Héra. A. Moreau, *op. cit.*, p. 246.

⁷⁶ Apollonios, *Argonautiques*, III, 478-479.

⁷⁷ *Ibid.*, 252. Cf. A. Moreau, *op. cit.*, p. 247. Il est intéressant de constater qu’Apollonios utilise le même terme qu’Homère envers Circé (IV, 683-684), soit πολυφάρμακος, pour désigner Médée (IV, 727-729). *Odyssée* X, 276. Le seul autre moment où ce même mot est utilisé est dans le premier livre de l’*Illiade* XXII, 96, lorsque l’auteur évoque la nécessité des thérapeutes (ιητροί) pour soigner les soldats blessés par des flèches. Cf. A. I. Brock, *op. cit.*, p. 66.

⁷⁸ A. Moreau, *op. cit.*, 1994, p. 117. Jason aurait pu être à l’origine un dieu local à Iolcos, en Thessalie. Il est pourtant impossible de vérifier cette hypothèse puisqu’aucune preuve archéologique ou littéraire n’a corroboré cette éventualité présentée par A. Moreau.

⁷⁹ Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, IV, 45. De plus, l’étude iconographique portant sur Médée de V. Gaggadis-Robin montre bien toute l’évolution des attributs de la magicienne. Durant la période archaïque, un seul vase fait allusion à son origine divine bénéfique, grâce au *polos* (chapeau) qui la

primitive, mais elle est devenue une puissance du mal⁸⁰ ». En fait, graduellement, le mythe de Jason et Médée a subi des modifications notamment grâce à l'accroissement des connaissances géographiques apportées par la colonisation grecque vers l'Orient et à l'incorporation de certains éléments provenant d'autres mythes postérieurs (Thésée, Égée)⁸¹. Désormais redoutable, l'évolution de la figure de Médée montre bien les changements des représentations culturelles au sein de la société gréco-romaine envers les pratiquantes de la magie-médicale.

Fait intéressant, des auteurs de l'époque romaine ont associé la provenance de certaines plantes médicinales avec ces grandes figures mythologiques. Certaines plantes étaient en effet reconnues comme étant thérapeutiques et aussi toxiques par ces savants qui ont précisé leur utilisation ou leur provenance avec Circé ou Médée⁸². Par exemple, lors de la description de l'*aconit* par Ovide, au I^{er} siècle apr. J.-C., le poète latin spécifia que Médée le possédait dans le but d'éliminer Thésée, qui représentait une menace pour son fils Médos qu'elle souhaitait un jour voir régner la ville athénienne⁸³. Toujours au I^{er} siècle apr. J.-C., le médecin Dioscoride associait directement la mandragore avec la magicienne Circé⁸⁴, plante qui était notamment décrite par Pline comme ayant des vertus surnaturelles⁸⁵. Médée se retrouva également dans l'œuvre de Pline l'Ancien, où curieusement, elle n'utilise plus le même procédé, mais qui est tout aussi nocif que dans les autres versions. Selon l'auteur, Médée n'aurait pas commis d'empoisonnement pour assassiner Glaukê, elle aurait utilisé du *naphta*, ce qui aurait enflammé vive la jeune

coiffe, faisant allusion à son caractère divin. Par la suite, des éléments reliés à la magie se sont rajoutés aux représentations de la sorcière : chaudron, boîte, couteau. Cf. V. Gaggadis-Robin, *loc. cit.*, pp. 289-320.

⁸⁰ A. Moreau, *op. cit.* 1994, p. 215.

⁸¹ *Ibid.*, p. 118.

⁸² A. Moreau, *op. cit.*, 2000, p. 260.

⁸³ Ovide, *Métamorphoses* VII, 404-407, 413-419.

⁸⁴ Dioscoride, *De Materia Medica*, IV, 75.

⁸⁵ Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXV, 147.

femme⁸⁶. Il semble que certaines distinctions peuvent être établies entre différents exemples de magiciennes ou sorcières : celles qui se veulent rassurantes, accueillantes ou réconfortantes sont reliées à un côté divin et à la magie; tandis que celles qui sont manipulatrices et froides forment ainsi l'antithèse de la figure de la magicienne. Ces dernières sont alors décriées comme étant des mortelles, des sorcières empoisonneuses⁸⁷. Par exemple, Pline contribua pleinement à l'image de la femme empoisonneuse en associant les poisons avec la dernière reine lagide, Cléopâtre, qui s'enleva volontairement la vie après sa défaite contre Octave et qui était également soupçonnée d'avoir tué par empoisonnement son frère Ptolémée IV⁸⁸. Selon S. Currie, en choisissant l'exemple de Cléopâtre, Pline insiste sur les dangers d'un usage inadéquat de ces plantes; le réel défi pour lui est de les utiliser certes, mais tout en neutralisant leur venin⁸⁹. Effectivement, les médecins se devaient d'utiliser eux aussi ces remèdes à base de plantes pour guérir leurs patients, évidemment sans les tuer involontairement. Toutes ces connexions entre l'étude des plantes thérapeutiques et ces figures féminines révèlent cette crainte des médecins et des hommes en général envers une manipulation féminine de la pharmacologie.

La magie, la sorcellerie et le savoir thérapeutique des plantes expliquent pourquoi les femmes ont été mises à l'écart de leur communauté, voire méprisées. La polysémie du mot *pharmakon* démontre très bien toute l'incertitude que pouvait causer la présence des pratiquants de la magie au sein de la société grecque⁹⁰. Or, le caractère ambigu du mot *pharmakon* est absent de la terminologie latine correspondante, car sa traduction latine puisque les Romains possédaient le mot *venena* pour désigner un poison et le terme *remedia* pour évoquer un remède⁹¹. C'est pourquoi la littérature latine est souvent plus précise sur les possibilités thérapeutiques et toxiques des plantes. De plus, les possibilités d'empoisonnement étaient intimement liées à des gestes communs, voire automatiques, comme manger ou boire, ce qui favorisait clairement la naïveté des victimes

⁸⁶ *Ibid.*, II, 235.

⁸⁷ S. Currie, *loc. cit.*, p. 159.

⁸⁸ Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXIX, 19.

⁸⁹ S. Currie, *op. cit.*, p. 153.

⁹⁰ L. Bodiou, F. Chauvaud et M. Soria, *loc. cit.*, p. 220.

⁹¹ S. Currie, *loc. cit.*, p. 152.

potentielles⁹². C'est ainsi que les Grecs ont progressivement incorporé des attributs maléfiques à ces représentantes de la magie.

La plupart des actrices de la magie (Hécate, Circé et Médée) proviennent d'une généalogie qui détient pour origine le Soleil. Pour les Grecs, l'œil solaire était perçu comme maléfique, le même phénomène était perceptible pour les liens entre la lune et la magie⁹³. En fait, l'analogie entre la magie et ces astres pourtant vitaux pour la survie humaine est la suivante : tous deux recèlent une puissance inégalée, voire inatteignable⁹⁴. En réalité, ces liens montrent autant leur filiation initiale avec ces pouvoirs importants que leurs liaisons avec le monde maléfique des divinités grecques. D'autre part, les connaissances des magiciennes sur les vertus thérapeutiques des plantes et des herbes mettent généralement les hommes en danger. Le thème de la magie était ainsi très utilisé et récurrent, que ce soit à travers la mythologie, la poésie ou les pièces de théâtre; les magiciennes faisaient partie de la culture gréco-romaine. Enfin, leur présence au sein de la mythologie est attestée de la période archaïque à la période romaine, ce qui démontre non seulement leur popularité, mais aussi l'importance de leur figure dans les représentations littéraires et culturelles. Enfin, c'est cette manipulation d'un savoir exclusif qui a assurément favorisé un fossé entre la magie, la science et la religion. Évidemment, la rationalité scientifique émergente allait difficilement accepter la présence de cette concurrence féminine et il appert qu'en général les hommes possédaient de grandes réticences à se faire soigner par des femmes. Il est temps d'examiner cette question.

⁹² *Ibid.*

⁹³ A. Moreau, *op. cit.*, p. 91. D'autre part, R. Buxton précise même que pour Apollonios toute la famille de Médée détient le concept du mauvais œil et ce pouvoir semble héréditaire (*Argonautiques*, IV, 727-729). Cf. R. Buxton, « Les yeux de Médée : le regard et la magie dans les *Argonautiques* d'Apollonios de Rhodes », dans A. Moreau et J.-C. Turpin (dir.), *La magie. Actes du Colloque international de Montpellier 25-27 mars 1999*, Paris, tome II, 2000, p. 267.

⁹⁴ M. Martin, *op. cit.*, 2012, p. 129. En fait, les magiciennes détiennent la réputation de pouvoir faire descendre ces astres du ciel et de jouer avec les phénomènes météorologiques. Ces capacités créent un climat tendu entre la majorité de la population et les pratiquantes de la magie. Cette légitimité astrale montre une certaine habileté de la part des magiciennes à voyager à travers le monde des mortels et des dieux. De plus, leur père Hélios parcourt constamment d'est en ouest le monde grec, lui permettant ainsi d'avoir des contacts avec Hadès, qui se situe à la fin de son parcours. Ces liens expliquent une partie des contacts que ces magiciennes ont avec le monde des morts. Voir A. Moreau, 1994, p. 95.

1.2. Des magiciennes au sein de la médecine grecque

On sera peu surpris d'apprendre que le développement du courant hippocratique ait suscité une vive opposition entre les tenants de la magie et de la médecine. Les médecins se définissaient comme étant ceux qui possédaient les capacités nécessaires pour combattre tout poison⁹⁵. Même si le *Corpus hippocratique* possède une valeur documentaire assez limitée sur le mode d'emploi des φάρμακα et pour la participation médicale féminine, il est tout de même possible d'analyser quelques passages⁹⁶. En réalité, avec l'essor de la « professionnalisation » médicale, la magie et les femmes se virent rapidement rejetées de la sphère des soins.

Témoigne en outre de ce rejet l'*Ajax* de Sophocle, pièce dans laquelle le héros déchu déclare à sa conjointe Tecmesse, lorsqu'il décide de se retirer sur une île pour mettre fin à ses jours: « Que les femmes aiment donc à s'attendrir. Il n'est pas d'un bon médecin de larmoyer des formules magiques quand le mal réclame un scalpel⁹⁷ ». Ajax, pour ne pas dire Sophocle, souligne en effet la différence entre la médecine et la magie pour appuyer son choix de mourir. Il décide donc de ne pas utiliser de subterfuges et d'aller droit au but.

Cette méfiance à l'endroit de la magie et de leurs principales représentantes est accrue par le fait que les magiciennes ont la réputation d'offrir volontiers des poisons mortels ou abortifs, ou encore de substituer les nouveau-nés et de dispenser des philtres d'amour, ce qui les disqualifie directement du domaine médical dit « rationnel »⁹⁸. Par exemple, cette incantation magique d'Égypte, datant des III^e- IV^e s. apr. J.-C., dévoile de manière spécifique le « modèle type » de ce genre de pratiques abortives :

Let the vagina and womb of [insert her name] be open, and may she be bloodied night and day. Write these things in sheep's blood and recite the spell laid out

⁹⁵ S. Amigues, *loc. cit.*, 2001, p. 207.

⁹⁶ *Ibid.*, p. 209.

⁹⁷ Sophocle, *Ajax*, 581-582 : Μύκαζε θασσον' οὐ πρὸς ἰατροῦ σοφοῦ θρηνεῖν ἐπωδὰς πρὸς τομῶντι πήματι.

⁹⁸ M. Martin, *Sorcières et magiciennes dans le monde gréco-romain*, Paris, 2004, p. 505.

above during the night... [lacuna] she did unprovoked wrong, and bury it near flowing water of near ... [lacuna] scratch it on a trip of papyrus ...⁹⁹

Selon l'historienne N. Demand, il est clair qu'en crise reproductive (autant abortive que reproductive), les Gréco-Romaines avaient tendance à se tourner vers des explications ou des moyens plus ancestraux pour trouver une solution à leurs problèmes et que cette aide provenait en grande partie de thérapeutes féminines¹⁰⁰. L'extrait montre que les Grecs pouvaient recourir à de multiples procédés abortifs, allant de l'abstinence à ce genre de pratiques magico-médicales. En effet, la pharmacologie gynécologique semble avoir été pratiquée par certaines femmes en dehors du cadre professionnel hippocratique, et ce serait à travers une tradition orale, réappropriée par les médecins, que ces renseignements se seraient retrouvés dans le corpus hippocratique¹⁰¹. Il est également évident qu'un avortement dissimulé à un mari était grandement décrié de la part des hommes et de la société gréco-romaine en général.

Une autre angoisse était omniprésente, celle d'enlever ou de tuer le nouveau-né d'une patiente. Tant pour les Grecs que pour les Romains, la perte d'un enfant était non seulement difficile émotionnellement, mais aussi inacceptable, puisque l'enfant perdu était voué au monde infernal¹⁰². D'un autre côté, la mortalité infantile étant très courante, les épitaphes gréco-romaines montrent que la magie était souvent reliée à au décès. C'est pourquoi certaines personnes touchées par un tel malheur ajoutaient des incantations divines pour se venger envers un ou une magicienne quelconque¹⁰³. Par exemple, une inscription romaine retrouvée près de Vérone, datant de 31 av. J.-C., témoigne du cas d'un garçon âgé de trois ans soustrait à la vie par la main cruelle d'une sorcière : « *in*

⁹⁹ PGM LXII, 76-106.

¹⁰⁰ N. Demand, *op. cit.*, p. 101.

¹⁰¹ H. King, *Hippocrate's Woman: Reading the Female Body in the Ancient Greek World*, Londres, 1988, p. 140.

¹⁰² J. P. Néraudau, *Être enfant à Rome*, Paris, 1984, p. 241. N. Demand (*op. cit.*, p. 22) rajoute qu'environ la moitié des accouchements se soldait par une fausse couche.

¹⁰³ F. Graf, « Death, Witchcraft, and Divine Vengeance. A Reasoned Epigraphical Catalog », *ZPE*, vol. 162, 2007, p. 142. L'historien précise que malgré un nombre important d'inscriptions retrouvées en lien avec le domaine magique, une forte proportion n'est pas explicite sur la provenance du sortilège, ni sur les acteurs et actrices entourant la mort du défunt.

quartum surgens comprehensus deprimor annum ... eripuit me saga manus crudelis »¹⁰⁴. Certaines femmes, considérées comme des sorcières, devaient prodiguer certains traitements pour prévenir les maladies infantiles, mais parfois ceux-ci étaient impuissants ou inefficaces à contrer ces pathologies. Il semble alors clair que certaines femmes ont été accusées de sorcellerie pour avoir précipité la mort d'enfants.

Il ressort de tout cela une crainte considérable envers les soins ou les traitements donnés par des femmes aux enfants. L'échantillonnage épigraphique relevant du domaine de la magie montre d'ailleurs plusieurs cas où le défunt est mort en bas âge ou de manière prématurée; ces décès furent généralement causés par l'utilisation de poisons (φάρμακεια), de drogues (*venena*) ou par une autre action maléfique¹⁰⁵. Même les adultes pouvaient être victimes d'une conspiration maléfique. Une épitaphe métrique retrouvée à Salona en Dalmatie et datant de la période impériale suppose à cet effet qu'Attia, une jeune femme de 22 ans, est décédée d'une maladie causée par une empoisonneuse (*venefica*)¹⁰⁶. Plusieurs décès étaient donc expliqués par des causes magiques, ce qui créa inévitablement des réticences face à ces recours thérapeutiques alternatifs, auxquels étaient le plus souvent associées les femmes, et qui étaient pourtant tout de même utilisés par une partie de la population.

Le problème de la sorcellerie va encore plus loin, car plusieurs remèdes utilisés par les pratiquants ou pratiquantes de la magie étaient composés d'éléments biologiques provenant d'un enfant: des cheveux, un fœtus, des dents de lait, un enfant décédé prématurément, etc. Pline l'évoque à quelques reprises dans son *Histoire Naturelle*, entre autres au livre XXVIII, où il est notamment question des soins alternatifs utilisés par les étrangers (les barbares) et qui ont influencé les Gréco-Romains: « D'autres recherchent la moelle (des os) des jambes et la cervelle des enfants¹⁰⁷. » À la fin du I^{er} siècle av. J.-C.,

¹⁰⁴ *CIL* VI, 19747, l. 3-5.

¹⁰⁵ F. Graf, *loc. cit.*, p. 140.

¹⁰⁶ *CIL* III, 2197, l. 13 : *Florente aetate depressere veneficae*.

¹⁰⁷ Pline l'Ancien, *Histoire naturelle* XXVIII, 9 : *Capillus puero qui primum decisus est podagrae inpetus dicitur leuare circumligatus, et in totum inpubium inpositus; uirorum quoque capillus canis morsibus medetur ex aceto et capitum uolneribus ex oleo aut uino; si credimus, ereusolso cruci quartanis, combustus utique capillus carcinomati*.

Horace utilise justement lui aussi la figure de la sorcière dans deux de ses ouvrages (*Epodes* et *Satires*). Canidie et ses compagnes Sagane, Veia et Folie déterrent la dépouille d'un jeune garçon dans le but de concocter un philtre d'amour :

Sans qu'aucun remords l'arrêât, Veia, d'un dur hoyau, creusait le sol en haletant sous l'effort, pour que l'enfant, enseveli là, pût mourir au spectacle d'une nourriture changée deux ou trois fois d'une longue journée émergeant du visage comme un nageur suspendu sur l'eau ne la dépasse que du menton : ainsi, en prélevant sa moelle et son foie desséchés, on en composerait un breuvage d'amour, quand une fois ses prunelles attachées sur les mets interdits se seraient éteintes¹⁰⁸.

Selon Horace, Canidie et ses consœurs étaient des sorcières qui hantaient l'un des quartiers de Rome, l'Esquilin, situé près d'un cimetière réservé aux esclaves. Ces dernières ne semblaient pas du tout se soucier des répercussions de leurs gestes afin d'obtenir les ingrédients nécessaires à leurs remèdes. Dans le passage ci-haut ces figures maléfiques se retrouvent dans un cimetière afin de trouver une dépouille d'enfant pour lui prélever le foie et sa moelle épinière. La figure de la sorcière est donc décrite comme étant prête à tout, et ce, même s'il fallait profaner une dépouille ou tuer un enfant pour arriver à ses fins. Au livre XXIX, Pline en vient même à élaborer sur l'imposture de plusieurs médecins, voire charlatans rencontrés à Rome : « la médecine est le seul art où l'on donne aussitôt sa confiance au premier venu se disant médecin, alors qu'il n'est point où l'imposture soit plus redoutable¹⁰⁹. » Le métier médical, associé aux hommes, n'étant pas toujours bien perçu, on peut penser que les femmes y étant associées subissaient encore plus de discrimination. En fait, étant rejetée des domaines judiciaire, religieux et politique, la femme était plus ou moins marginalisée relativement à tout ce qui avait trait à la communauté. En effet, elle demeurait influente dans la sphère privée, à

¹⁰⁸ Horace, *Epodes* V, 29-40 : *abacta nulla Veia conscientia | ligonibus duris humum | exhauriebat, ingemens laboribus, | quo posset infossus puer | longo die bis terque mutatae dapis | inemori spectaculo, | cum promineret ore, quatum exstant aqua | suspensa mento corpora; | exsecta util medulla et aridum iecur | amoris esset poculum, | interminato cum semel fixae cibo | intabuissent pupulae.*

¹⁰⁹ Pline, *Histoire naturelle* XXIX, 17 : *Quaedam pudenda dictu tanta auctorum adseueratione commendantur ut praeterire fas non sit, siquidem illa concordia rerum aut repugnantia medicinae gignuntur ...*

travers ses pouvoirs de séduction et de procréation¹¹⁰. Ce pouvoir de séduction pouvait également s'articuler autour de la production de philtres d'amour qui enchantaient les hommes ciblés selon les désirs féminins. Ce type de cas d'ensorcellement est bien dévoilé dans l'*Hippolyte* d'Euripide lorsque la nourrice de Phèdre déclare : « J'ai là dans la maison des philtres qui apaisent le mal d'amour, je viens de m'en ressouvenir, sans rien qui entame l'honneur ou la raison¹¹¹ ». Justement, un des aspects importants de la magie gréco-romaine est celui de la magie érotique ou amoureuse, où les philtres et les onguents utilisés pour les charmes servent à dominer l'homme et à le contraindre aux désirs féminins. Ces angoisses sociales, associées à la gent féminine, se sont reflétées au sein du domaine médical. C'est pourquoi certaines pratiques professionnelles médicales, intimement reliées aux actes magiques par le reste de la société grecque, étaient exécutées par des femmes, inévitablement par les sages-femmes. Il est donc important de jeter un œil aux raisons de leur rejet de la part de leurs collègues masculins.

1.2.1 Les sages-femmes et les nourrices suspectées d'être des sorcières

Il existe un intérêt manifeste de la part des médecins pour la santé de la mère et de l'enfant, et plus généralement, pour la fertilité, certes masculine, mais surtout féminine; cet intérêt surpasse celui porté à toutes les catégories de patients. Ceci atteste la prise de conscience, dans le monde gréco-romain, de l'importance de la grossesse et de la naissance¹¹². À ce sujet, un conflit se profile: une parturiente était prise en charge par une autre femme, qui était beaucoup plus présente à son chevet que le médecin; cet état de fait créait inévitablement des tensions entre la sage-femme et le *iatros*. De plus, les sages-femmes devenaient, dans l'imaginaire collectif, presque naturellement des sorcières à cause de leur rôle primordial lors de l'accouchement et de leur support apporté à la mère dans les jours suivant la naissance. En fait, c'est l'obstétricienne qui voyait en premier le

¹¹⁰ M. Martin, *op. cit.*, 2004, p. 504. L'auteur fait avant tout une histoire des mentalités au sein de son ouvrage, ce qui apporte de nouvelles perspectives intéressantes sur le rôle des femmes dans le domaine magique.

¹¹¹ Euripide, *Hippolyte*, 293-296, trad. M. Delcourt-Curvers.

¹¹² D. Bacalexi, « Responsabilités féminines : sages-femmes, nourrices et mères chez quelques médecins de l'Antiquité et de la Renaissance », *Gesnerus*, vol. 62, 2005, p. 5.

bébé et qui jugeait s'il était viable au non, avant même que le père ou la mère ne puissent avoir accès à leur propre nouveau-né. Elle passait aussi un moment important à lui prodiguer les premiers soins (le bain, l'emballage, la coupe du cordon ombilical, etc.)¹¹³. En quelque sorte, elle avait le droit de vie ou de mort sur ce dernier. Soranos d'Éphèse signale même que les obstétriciennes devaient reconnaître si l'enfant valait la peine d'être élevé ou non et ce, à partir de plusieurs critères reliés à son aptitude sensorielle, sa vigueur corporelle et la bonne constitution de tous ses membres¹¹⁴. Le rôle de la sage-femme était définitivement vital à la survie d'un nouveau-né, chose qui lui conférait un grand pouvoir qui pouvait sembler menaçant pour plusieurs.

Les magiciennes ne sont jamais citées directement dans les textes médicaux durant les périodes archaïque et classique. Ce silence quasi total envers les magiciennes dans le champ médical montre un refus de la part des auteurs hippocratiques d'inclure les femmes dans leur pratique. A. Bernand affirme même que ce comportement est « le fruit d'une conspiration du silence¹¹⁵ ». Néanmoins, certains passages montrent des comportements magiques exécutés par des femmes, comme dans le livre V des *Épidémies*, où une malade qui avait été stérile toute sa vie se retrouve soudainement fertile à l'âge de 60 ans à la suite d'un traitement donné par une autre femme au moyen de pierres¹¹⁶. L'insertion de pierres au sein du corps était normalement reliée à la magie : d'ailleurs, N. Demand précise que cet extrait dévoile les liens thérapeutiques présents

¹¹³ V. Dasen, « Le pouvoir des femmes : des Parques aux *Matres* », *Études des Lettres*, n° 3-4, 2011, p. 125. L'historiographie a longtemps prétendu que ce sont les hommes qui possédaient un droit de *veto* sur la viabilité des nouveaux-nés, mais V. Dasen s'oppose à ce constat et montre au contraire que c'est la sage-femme qui maintenait ce regard vital sur l'enfant naissant.

¹¹⁴ Soranos d'Éphèse, *Maladies des femmes*, 2. 5 : Κατανοείτω δὲ καὶ πότερον ἢ εἰς ἔθος ἀνατροφὴν ἐστὶν ἐπιτήδειον ἢ οὐδαμῶς.

¹¹⁵ A. Bernand, *op. cit.*, p. 296.

¹¹⁶ Hippocrate, *Épidémies* V, v. 25 : Ἐν Λαρίσσει, ἀμφίπολος Δυσήριδος, νέη εὐῶσα, ὁκότε λαγνεύοιτο, περιωδύνειεν ἰσχυρῶς, ἄλλως δὲ ἀνώδυνος ἦν. Ἐκώησε δὲ οὐδέποτε. Ἐξηκονταέτης δὲ γενομένη, ὠδυνᾶτο ἀπὸ μέσου ἡμέρης, ὡς ὠδίνουσα ἰσχυρῶς· πρὸ δὲ μέσου ἡμέρης αὕτη πράσα τρώγουσα πουλλὰ, ἐπειδὴ ὀδύνη αὐτὴν ἔλαβεν ἰσχυροτάτη τῶν πρόσθεν, ἀναστᾶσα ἐπέψασέ τινος τρηχέος ἐν τῷ στόματι τῆς μήτρης. Ἐπειτα, ἦδη λειποψυχούσης αὐτῆς, ἑτέρη γυνή, καθεῖσα τὴν χεῖρα, ἐξεπίεσε λίθον ὅσον σπόνδυλον ἀτράκτου, τρηχύν· καὶ ὑγιῆς τότε αὐτίκα καὶ ἔπειτα ἦν.

entre femmes dans la société grecque¹¹⁷. De plus, plusieurs modernes croient qu'une partie des informations recueillies au sein du *Corpus hippocratique* proviendrait des Grecques elles-mêmes. Certains textes hippocratiques laissent d'ailleurs quelques indices à cet égard¹¹⁸. Entre autres, l'auteur du traité *De la nature de l'enfant* déclare détenir des renseignements sur un fœtus de 6 jours grâce à sa rencontre avec une prostituée qui lui avoue connaître le déroulement d'une grossesse grâce à un savoir féminin partagé : « ... je vis une semence de six jours. Chez une femme de ma connaissance était une baladine fort estimée, qui avait commerce avec les hommes, et qui ne devait pas devenir grosse, afin de ne pas perdre son prix. Cette baladine avait entendu ce que les femmes disent entre elles, à savoir que, quand une femme conçoit, la semence ne sort pas, mais demeure dedans.¹¹⁹ » De plus, l'auteur du traité des *Chairs* explique détenir ses informations abortives et reproductives par des prostituées « publiques » puisque ces dernières devaient rester attirantes et actives le plus longtemps possible, les grossesses étaient donc souvent évitées au sein de leur réalité.¹²⁰ Il semble ainsi clair que plusieurs femmes détenaient un certain savoir médical et que les Grecques se tournaient souvent dans un premier temps vers des thérapeutes de leur entourage avant de solliciter l'aide d'un médecin. Soranos d'Éphèse, dit d'ailleurs de la sage-femme qu'« elle n'a pas le goût de l'argent, ce qui lui évite de s'avilir à administrer un abortif contre espèces¹²¹ », ce qui prouve pour S. Amigues qu'il existait une certaine concurrence de la part de femmes entremetteuses, un peu sorcières, habiles à interrompre une grossesse non désirée¹²². Sans

¹¹⁷ N. Demand, *op. cit.*, p. 43. En fait, le traité des *Épidémies* dévoile justement la centralité de l'utérus du corps féminin au sein du système de compréhension hippocratique.

¹¹⁸ S. Blundell, *Women in Ancient Greece*, Cambridge, 1955, p. 111. Blundell avance l'idée que puisque les hommes ont pris le monopole de l'écriture, il est difficile de jauger concrètement l'apport féminin des connaissances médicales. Néanmoins, il est définitif qu'elles possédaient énormément de renseignements dans la vie quotidienne.

¹¹⁹ Hippocrate, *De la nature de l'enfant*, 13 (L. 7. 488-90) : Καὶ μὴν ἕξ ἡμέρας μείνασαν ἐν τῇ γαστρὶ γονὴν καὶ ἔξω πεσοῦσαν αὐτὸς εἶδον· καὶ ὁκοίη μοι ἐφαίνετο ἐν τῇ γνώμῃ τότε, ἀπ' ἐκείνων τὰ λοιπὰ τεκμήρια ποιεῦμαι· ὡς δὲ εἶδον τὴν γονὴν ἐκταίην ἐοῦσαν ἐγὼ διηγῆσομαι. Γυναικὸς οἰκείης μουσοεργὸς ἦν πολῦτιμος, παρ' ἄνδρας φοιτέουσα, ἣν οὐκ ἔδει λαβεῖν ἐν γαστρὶ, ὅπως μὴ ἀτιμωτέρῃ ἢ ἡκηκόει δὲ ἡ μουσοεργός, ὁκοῖα αἱ γυναῖκες λέγουσι πρὸς ἀλλήλας.

¹²⁰ Hippocrate, *Chairs* 19, VIII, 160. H. King, (*op. cit.*, p. 147.) rajoute même que les femmes semblent allégrement connaître certains comportements abortifs. De plus, M. Martin (*op. cit.*, 2004, p. 505) met de l'avant trois métiers qui étaient la cible d'accusations de magie: les sages-femmes et les nourrices, les prostituées et les cabaretières.

¹²¹ Soranos d'Éphèse, *Maladies des femmes* I, 3.

¹²² S. Amigues, *loc. cit.*, 2001, p. 216.

surprises, ce pouvoir ne devait pas faire l'unanimité au sein de la société gréco-romaine; au contraire cette angoisse s'ajoutant aux précédentes, les sages-femmes possédaient une réelle influence dans ce domaine des soins.

Or, il faut encore une fois se tourner vers la tragédie pour obtenir d'autres éclaircissements sur les multiples accusations portées aux auxiliaires des soins. Euripide fait écho à cette croyance dans sa pièce *Hippolyte*, où une nourrice pratique un acte magique pour la fille du roi Mégare afin d'ensorceler ce dernier: « Si ton mal est de ceux que l'on doit tenir secrets, voici des femmes qui pourront avec moi t'assister. Si c'est un accident qu'on puisse révéler aux hommes, parle et que l'on fasse connaître aux médecins¹²³ ». Ce passage est révélateur de l'efficacité des sages-femmes à garder le silence sur certains écarts de conduite ou des décisions prises sans l'accord des hommes. Pline l'Ancien évoque justement le fait que les sages-femmes « détiennent ce genre d'informations indiscrettes » :

Les remèdes qu'on dit tirés du corps de la femme approchent des plus monstrueux prodiges, même sans parler des criminels dépèchements des enfants nés avant terme, des abominables usages du sang menstruel et de mainte autre pratique révélée tant par les sages-femmes que par les courtisanes elles-mêmes¹²⁴.

Les obstétriciennes et les courtisanes, étant reliées de différentes manières à la reproduction, devaient assurément posséder des informations supplémentaires sur l'usage de plusieurs remèdes alternatifs, voire plutôt marginaux pour pouvoir optimiser leur métier. Les sages-femmes étaient donc perçues comme des confidentes et des thérapeutes pouvant garder un secret par rapport aux médecins et aux maris des parturientes, ce qui alimentait évidemment toutes les craintes possibles de ces derniers envers elles¹²⁵.

¹²³ Euripide, *Hippolyte*, v. 509-511.

¹²⁴ Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXVIII, 70 : *Quae ex mulierum corporibus traduntur, ad protentorum miracula accedunt, ut sileamus diuisos membratim in scelera abortus, mensum piacula quaeque alia non obstetrices modo.*

¹²⁵ Ce sont les sages-femmes qui ont pour tâche de donner toutes les informations pertinentes sur la naissance du nouveau-né aux médecins, ce qui laisse une certaine distance entre la patiente et le médecin. D. Bacalex, *loc. cit.*, p. 10.

Cependant, la représentation féminine au sein de la littérature tragique ne correspondait sans doute pas à la réalité sociale gréco-romaine. En fait, les preuves archéologiques et épigraphiques montrent un renversement important puisque plus des deux tiers des *defixiones* et des papyrus magiques retrouvés étaient écrits par des hommes sur les femmes¹²⁶. En premier lieu, les pratiques magiques semblent avoir été plus communes et faisaient partie intégrante de la société. Pline l’Ancien jugeait justement que les incantations d’envoûtement étaient toujours omniprésentes à son époque¹²⁷. Les *defixiones* étaient utilisés pour soumettre une tierce personne à sa propre volonté : les formules débutent avec $\omicron\ \delta\epsilon\iota\nu\alpha$, accompagnées de formes masculines, suivies de formes féminines pour désigner la victime du sort¹²⁸. Il semble que de nombreux hommes aient eu recours à la magie érotique pour séduire une femme en particulier, moyen qui, pour F. Graf, permettait à ces auteurs masculins de trouver une solution à un amour interdit ou impossible. Ceci démontre qu’une grande partie des Gréco-Romains qui a eu recours à des pratiques magiques était des hommes et non des femmes, mais que l’imaginaire collectif revenait généralement à la figure magique féminine¹²⁹. Finalement, les preuves directes (les textes littéraires, l’épigraphie, les papyrus magiques ou les *defixiones*) montrent que plusieurs hommes participaient aux rites magiques et que la magie était essentiellement « une affaire d’hommes¹³⁰ » tournée vers les femmes. Cependant, il demeure que les rites magiques formaient un domaine où les femmes pouvaient proliférer et être actives, même si elles restaient moins nombreuses. De plus, la magie médicale étant très courante durant la période gréco-romaine, il semble évident que plusieurs femmes ont usé de connaissances magiques pour se soigner et que certains métiers (sages-femmes, nourrices, prostituées) exigeaient la possession de telles connaissances.

¹²⁶ M. Martin, *op. cit.*, 2012, p. 11.

¹²⁷ Pline l’Ancien, *Histoire naturelle*, XVIII, 19.

¹²⁸ F. Graf, *op. cit.*, 1994, p. 211. Il existe effectivement une grande proportion de *defixiones* érotiques écrites par des hommes.

¹²⁹ F. Graf, *ibid.*, p. 213. L’auteur mentionne aussi que cette magie érotique a servi à expliquer l’amour fou d’un homme envers une femme puisqu’une telle conduite était en contradiction avec l’idéal guerrier.

¹³⁰ M. Martin, *op. cit.*, 2012, p. 11.

Conclusion

Plusieurs craintes et incompréhensions de l'exercice de la magie expliquent la marginalisation de ses pratiquants et pratiquantes, notamment par le fait que le savoir pharmacologique était presque exclusivement détenu par les marginaux de la société gréco-romaine: les femmes, les esclaves et les étrangers¹³¹. De plus, la condition des magiciennes semble avoir été égale à celle de leurs confrères masculins, ce qui va certainement à l'encontre de la hiérarchie patriarcale grecque¹³². Ces femmes étaient rusées et pouvaient déjouer les ordres provenant de l'élite masculine puisqu'elles possédaient un savoir inconnu à leurs yeux. Elles contribuaient donc au développement d'une angoisse que partageait l'ensemble des citoyens envers elles¹³³. Puis, les habitudes magiques se faisant la plupart du temps dans la sphère privée, à l'abri des regards, cet isolement a assurément favorisé leur éloignement de la communauté. Les représentations culturelles de ces femmes capables de soigner comme de tuer, ont fortement incité les élites et la population grecques, surtout les médecins hippocratiques, à ne pas les considérer comme des thérapeutes fiables.

Cette angoisse se reflète également dans les mythes analysés précédemment. En réalité, la littérature, la poésie et le théâtre formaient un excellent véhicule, dans lequel les craintes sociales pouvaient s'exprimer¹³⁴. Il est maintenant évident que ces praticiennes faisaient partie d'un paysage mythologique qui s'inscrivait, dans une certaine mesure, dans le rôle social de la magicienne. Cet imaginaire collectif montre des figures féminines pouvant donner la mort, et ce de manière exceptionnelle, puisque leurs victimes ne décédaient pas naturellement. Celles-ci possédaient donc un penchant brutal et dangereux, même si leur apparence physique et leur charme ne laissaient pas du tout entrevoir le risque qu'elles représentaient. De plus, ces magiciennes pouvaient aussi enchanter les hommes par des philtres d'amour; elles prenaient ainsi l'avantage sur l'autre sexe, ce qui représentait

¹³¹ L. Bodiou, F. Chauvaud et M. Soria, *loc. cit.*, p. 221.

¹³² M. Martin, *op. cit.*, 2005, p. 278.

¹³³ A. I. Brock, *op. cit.*, p. 112.

¹³⁴ E. Robbins, « Cyrene and Cheiron: The Myth of Pindar's Fourth Pythian », *Phoenix*, vol. 29, 1978, p. 102.

encore une fois une prise de contrôle sur les hommes. Sans surprises, cette puissance féminine était décriée et mal perçue par la gent masculine. Toutefois, ces magiciennes étaient une alternative, peu encouragée, pour des femmes qui subissaient une injustice sociale ou qui ne possédaient aucune autre solution à leurs problèmes. Somme toute, c'est leur expertise pharmacologique qui leur a permis d'être célèbres et terrifiantes. À la fois désirées et repoussées, les magiciennes sont représentées globalement négativement dans la mythologie gréco-romaine.

À la suite de l'épanouissement de la médecine dite « rationnelle », les auteurs hippocratiques ont commenté avec vivacité les pratiques magico-religieuses, notamment à travers le cas précis du traité *La Maladie sacrée*, parce que leurs opposants ne devaient pas être aussi insignifiants qu'ils voulaient le faire croire¹³⁵. En effet, il n'est pas logique, pour nous modernes, d'*opposer* la « magie » à la « rationalité » puisque l'acte d'enchantement reposait sur une base foncièrement rationnelle; c'est pourquoi les pratiques magiques étaient davantage convaincantes et terrifiantes¹³⁶. Leurs adversaires devaient représenter une compétition assez forte pour sentir le besoin de les dénoncer. Les médecins hippocratiques leur reprochaient notamment le danger de leur ignorance qui pouvait les mener à dispenser de mauvais traitements à leurs clients. Tandis que les sages-femmes et les nourrices subissaient elles aussi des critiques révélatrices envers leur profession, elles étaient bien malgré elles reliées aux actes magiques à cause de leur proximité avec la future mère et le nouveau-né ainsi qu'avec tous les procédés abortifs. Leur relation privilégiée avec la parturiente mettait le médecin dans une certaine zone grise, qui devait s'en remettre complètement aux informations données par les obstétriciennes, ce qui le plaçait dans une position défavorable dans sa propre pratique médicale. Enfin, elles étaient en contact direct avec le pur et l'impur qui se côtoient lors d'un accouchement; leur savoir obstétrique les rendait particulièrement suspectes aux yeux des médecins et des hommes en général¹³⁷. Toutefois, elles demeuraient essentielles à la pratique médicale puisque les médecins ne touchaient que rarement les parties

¹³⁵ J. Jouanna, *op. cit.*, p. XXIX.

¹³⁶ R. Buxton, *op. cit.*, p. 267.

¹³⁷ M. Martin, *op. cit.*, 2004, p. 421.

génitales féminines. Cependant ces derniers ont pu vouloir garder une mainmise sur l'obstétrique¹³⁸. Or, il semble également y avoir un décalage sur la représentativité genrée des pratiquant(e)s de la magie puisque les preuves littéraires incarnaient une majorité de magiciennes, alors que les preuves archéologiques et épigraphiques montrent une proportion masculine plus importante. Malgré cet état des faits, il reste que les femmes se sont tout de même impliquées au sein de ce domaine auxiliaire des soins puisqu'elles sont représentées au sein de la littérature et que les craintes qu'elles suscitaient sont bien perceptibles et qu'elles ont visiblement marqué l'imaginaire collectif.

Il est aussi important de souligner que malgré tous les efforts mis en place pour contrer des méthodes magiques des soins, plusieurs personnes, durant toute la période gréco-romaine, ont recherché l'aide thérapeutique des magiciens et magiciennes, et ce, même si l'élite dirigeante était en désaccord avec les pratiques magiques puisque même les médecins hippocratiques n'avaient pas nécessairement la solution à tous les maux. En fait, il n'est pas impossible que la médecine magico-religieuse ait pu atteindre un certain degré de sophistication au moment de l'émergence de la médecine rationnelle et c'est cette concurrence qui a favorisé une présence féminine dans le corpus hippocratique.

¹³⁸ H. King et V. Dasen, *La médecine dans l'Antiquité grecque et romaine*, Lausanne, 2008, p. 63.

CHAPITRE II

LE RÔLE THÉRAPEUTIQUE DES AIDES-SOIGNANTES

Même si au premier regard, le médecin hippocratique devait détenir des compétences universelles, certaines lacunes sont perceptibles, notamment en gynécologie¹. Malgré tout, ce domaine des soins intéressait fortement les auteurs hippocratiques comme en témoignent les traités écrits sur la question: *Maladies des femmes*, *De la Nature de la femme*, *Des femmes stériles*, etc. En outre, le traité *Maladies des femmes* indique clairement que les affections féminines étaient aussi du ressort du médecin, mais que demeurait toutefois le risque de les traiter comme des maladies masculines².

En fait, une intervention féminine est perceptible dès la rédaction du *Corpus hippocratique* puisque la médecine était certes écrite par des hommes, mais ceux-ci avaient tout de même collecté une grande partie de leurs renseignements sur les maladies féminines auprès des femmes elles-mêmes³. La perception des parties intimes féminines, précisons-le, était globalement négative et péjorative comme en témoigne l'utilisation du mot τὰ αἰδοῖα, qui signifie « parties honteuses, cachées, secrètes ou respectables⁴ ». En réalité, les côtés humides et inactifs féminins étaient souvent mis en opposition avec les éléments secs et actifs masculins, ce qui

¹ B. Vitrac, *Médecine et philosophie au temps d'Hippocrate*, Paris, 1989, p. 57.

² Hippocrate, *Maladies des femmes* I, 62.

³ C. Laes, « The Educated Midwife in the Roman Empire. An Example of Differential Equations », M. Horstmanshoff (ed.), *Hippocrates and Medical Education: Selected Papers Presented at the XIIth International Hippocrates Colloquium*, Leyde, 2005, p. 267.

⁴ P. Chantraine, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque*, Paris, 2009, s.v. « αἰδομαι », « τὰ αἰδοῖα ».

expliquerait la force supérieure des hommes⁵. Cette vision théorique de la femme permettait donc au médecin de se trouver dans une position de supériorité vis-à-vis ses patientes. Il devait toutefois garder une relation professionnelle envers elles. La déontologie hippocratique interdisait d'ailleurs toute relation intime entre le professionnel et ses patients. Le *Serment* est clair à cet effet : le médecin devait jurer de « se préserver de tout méfait volontaire et corrupteur, surtout de la corruption des femmes et des garçons, libres et esclaves⁶. » Galien avait d'ailleurs lui aussi statué à cet effet dans son traité *De optimo medico* : « Celui qui aime véritablement la science et l'étude ne doit s'enivrer, ni se gorger de nourriture, ni s'abandonner aux plaisirs de Vénus, en un mot, il ne doit pas se faire l'esclave de son ventre et ses honteux penchants⁷ ». Ces perceptions médicales et ces désirs provenant des médecins devaient renforcer une pudeur alarmée chez les femmes⁸. C'est pourquoi le médecin hippocratique ne pratiquait généralement pas le toucher vaginal et confiait plutôt cette tâche à la patiente elle-même, à une femme de son entourage ou encore à une sage-femme⁹. Il existait donc des liens tangibles et étroits entre les femmes lors de l'examen gynécologique. Néanmoins, les maris préféraient normalement avoir recours à la supervision d'un médecin puisque ce dernier assurait un certain contrôle sur la fertilité de sa femme et sur la légitimité du bébé¹⁰. Il était ainsi l'autorité

⁵ L. Dean Jones, « The Cultural Construct of the Female Body », dans S. B. Pomeroy (dir.) *Women's History & Ancient History*, Chapel Hill & London, 1991, p. 116.

⁶ Hippocrate, *Le Serment* : Ἐς οἰκίας δὲ ὀκόσας ἂν ἐσίω, ἐσελεύσομαι ἐπ' ὠφελείη καμνόντων, ἐκτὸς ἐὼν πάσης ἀδικίης ἐκουσίης καὶ φθορίης, τῆς τε ἄλλης καὶ ἀφροδισίων ἔργων ἐπὶ τε γυναικείων σωμάτων καὶ ἀνδρῶν, ἐλευθέρων τε καὶ δούλων.

⁷ Galien, *De optimo medico*, I, p. 59.

⁸ D. Gourevitch, « Pudeur et pratique médicale dans l'Antiquité classique », *La Presse médicale*, 1968, pp. 544-546; H. King, « Producing Woman: Hippocratic Gynaecology », dans L. Archer (ed.), *Women in Ancient Societies*, New York, 1994, p. 109. Selon A. Rousselle, le médecin n'examinait même pas ses patientes, mais il les questionnait sur ces symptômes pour ensuite donner un diagnostic. Cf. A. Rousselle, « Observation féminine et idéologie masculine: le corps de la femme d'après les médecins grecs », *Annales, Économie, Société, Civilisations*, vol. 5, 1980, p. 1092.

⁹ D. Gourevitch, *Le mal d'être femme : la femme et la médecine dans la Rome antique*, Paris, 1984, p. 219.

¹⁰ N. Demand, *Birth, Death, and Motherhood in Classical Greece*, Londres & Baltimore, 1994, p. 69.

masculine qui venait contrecarrer les connivences féminines (entre la future mère et la sage-femme, ou avec les femmes expérimentées de son entourage). Le médecin devait donc, par son titre professionnel, renforcer les normes sociales de reproductivité et de légitimation des héritiers, ce qui mettait les patientes dans une position précaire. L'auteur du traité *Maladie des femmes* évoque sur ce point certaines appréhensions féminines: « En effet, par pudeur, elles ne parlent pas, même quand elles savent : et l'inexpérience et l'ignorance leur font regarder cela comme honteux pour elles. En outre, les médecins commettent la faute de ne pas s'informer exactement de la cause de la maladie, et de traiter comme s'il s'agissait d'un homme¹¹. » Il est ainsi fort probable que le contexte socio-culturel des mondes grec et romain ne favorisait pas une proximité optimale entre les femmes et les professionnels médicaux et que certaines d'entre elles se soient tournées de manière favorable vers une aide féminine¹².

Même si le monde médical gréco-romain apparaît à première vue hermétique et misogyne, il semble que plusieurs femmes aient obtenu certaines responsabilités médicales, toujours sous la direction d'un *iatros*, et ce, majoritairement dans le domaine de l'obstétrique. Plusieurs mots désignent en effet des femmes thérapeutes : ἡ ἀκεστήρ ou ἡ ἀκέστωρ (thérapeute, guérisseuse) ou encore ἡ ὀμφαλητόμος (celle qui coupe le cordon ombilical)¹³. En fait, même si les médecins hippocratiques laissaient peu de place à ces intervenantes, certaines d'entre elles venaient appuyer le médecin lors de l'exécution de diverses tâches complexes. Même si aucune sage-femme (*maia*) n'est nommée au sein du *Corpus hippocratique*, certaines aides-

¹¹ Hippocrate, *Maladies des femmes* I. 62. καὶ γὰρ αἰδέονται φράζειν, κῆν εἰδῶσι, καὶ σφιν δοκέουσιν αἰσχρὸν εἶναι ὑπὸ ἀπειρίας καὶ ἀνεπιστημοσύνης. Ἄμα δὲ καὶ οἱ ἰητροὶ ἀμαρτάνουσιν, οὐκ ἀτρεκέως πυνθανόμενοι τὴν πρόφασιν τῆς νόσου, ἀλλ' ὡς τὰ ἀνδρικὰ νοσήματα ἰώμενοι· καὶ πολλὰς εἶδον διεφθαρμένας ἤδη ὑπὸ τοιούτων παθημάτων.

¹² N. Demand, *op. cit.*, p. 66.

¹³ *Ibid.*

soignantes sont tout de même présentes dans un rôle de soutien, parfois très spécifique, épaulant le médecin dans une opération délicate ou requérant plus d'une personne¹⁴.

Néanmoins, il fallait que ce médecin soit efficace et qu'il offre à la parturiente les meilleures chances possibles de survie, à elle et à son enfant à naître¹⁵. La mortalité en couche étant très élevé, à la fois pour la mère et l'enfant, il fallait à tout prix minimiser le risque de complications et ce rôle important était plutôt relégué à l'obstétricienne qu'au médecin lui-même¹⁶. Toutefois, d'autres femmes sont intervenues auprès d'une autorité médicale (celle d'un *iatros* ou d'une *maia*) que l'on définit ici par le terme d'aides-soignantes. C'est à elles qu'est justement consacré ce chapitre, qui se penche seulement sur celles qui ont appuyé soit l'obstétricienne ou le médecin dans diverses fonctions, parfois en dehors du cadre des accouchements. Il est alors nécessaire de se pencher sur ces passages pour déterminer le rôle de ces auxiliaires médicales, de comprendre l'ampleur de leurs tâches et ainsi observer leur degré de participation au sein de la pratique médicale.

2.1. La présence des aides-soignantes durant la période classique

Durant les périodes archaïque et classique, le statut de la femme était le même autant au sein de la cité que dans les textes médicaux: réduit à sa capacité reproductive et à

¹⁴ Il se pourrait que cette absence du terme *maia* soit reliée en fait à un problème de terminologie, que les Grecs n'avaient peut-être pas encore fait toutes les distinctions entre le rôle d'une auxiliaire des soins et d'une sage-femme; voir H. King, *Hippocrates' Woman. Reading the Female Body in Ancient Greece*, Londres, 1998, p. 162.

¹⁵ Les femmes étaient dépendantes de leur *kyrios* et que ce dernier ne voulait pas laisser la vie de sa femme et de son enfant entre les mains d'une femme, ce qui était contraire au contexte socio-culturel, du moins pour le monde grec; voir N. Demand, *op. cit.*, p. 152.

¹⁶ *Ibid.*, p. 44. L'auteure spécifie notamment que la plupart des cas élaborés dans les traités hippocratiques sont tragiques pour l'enfant ou la mère.

ses fonctions connexes, c'est-à-dire fertilité, avortement, menstruations, allaitement etc¹⁷. Il est cependant possible de percevoir quelques occasions où des femmes sortent du cadre théorique pour se transposer dans un rôle actif des soins¹⁸. Malgré l'autorité du médecin hippocratique, tant au niveau public que privé, on peut affirmer qu'il ne travaillait pas forcément seul¹⁹. Il pouvait être entouré d'auxiliaires qui le secondaient, surtout pour lui donner des instruments ou immobiliser les patients. L'auteur du traité *De l'officine du médecin* précise notamment la disposition des outils médicaux dans le *ιατρεῖον* (lieu privé d'exercice médical) : « si c'est un aide qui les présente, il se tiendra prêt un peu d'avance, et il les donnera quand on le lui ordonnera²⁰ ». Ces collaborateurs étaient donc désignés par le terme *ὑπηρέται*, ce mot correspondant à tout homme ou assistant d'un médecin, celui qui l'appuie et, à l'occasion, réalise quelques interventions²¹. Platon évoque même dans *Les lois* que ces *ὑπηρέται* sont aussi nommés *ιατροί*; cette association laisse présager que certains assistants auraient pu faire preuve de compétences médicales poussées²². De son côté, l'intervention féminine est présente, mais rarement mise de l'avant au sein des sources littéraires médicales. En effet, certaines femmes sont mentionnées par les auteurs médicaux parce qu'elles se sont impliquées dans une tâche particulière. Elles sont pour la plupart appelées *γυναῖκες* (femmes), sans titre précis.

¹⁷ B. Vitrac, *op. cit.*, p. 58. En fait, la santé des femmes était intimement liée à la fertilité; dès qu'elle n'était plus fertile, on croyait qu'elle souffrait d'une maladie. Cf. A. Rousselle, *loc. cit.*, p. 1094.

¹⁸ I. A. Brock, *Gender and Healing in the Hippocratic Corpus*, mémoire de maîtrise, (Histoire), Brock University, 2012, p. 40.

¹⁹ C. Nissen, « *Ἰατρεῖον* et *ἐργαστήριον*, les noms des lieux d'exercice des médecins privés dans le monde grec », *L'Antiquité Classique*, vol. 79, 2010, p. 126.

²⁰ Hippocrate, *De l'officine du médecin* 5 : ἄλλος δὲ ἦν διδῶ, ἔτοιμος ὀλίγω πρότερον ἔστω, ποιείτω δὲ, ὅταν κελεύῃς.

²¹ C. Nissen, *loc. cit.*, p. 126.

²² Platon, *Les Lois* IV, 720a. Voir C. Nissen, *ibid.* Ces *ὑπηρέται* étaient engagés par les médecins pour les aider dans leurs tâches demandant un effort physique supplémentaire, par exemple pour des luxations ou l'immobilisation des patients. Ces assistants devaient donc obtenir une certaine forme d'instruction médicale et un savoir-faire précis.

Il est opportun de débiter notre analyse avec les auxiliaires qui sont nommées dans le *Corpus hippocratique*, dans lequel la division des tâches n'est pas toujours évidente entre le *iatros* et les aides-soignantes présentes sur les lieux d'un accouchement, d'un avortement, etc. Justement, un extrait du 5^e livre des *Épidémies* évoque une femme venant en aide à une domestique d'une certaine Dyséris qui souffrait de douleurs considérables durant ses relations sexuelles :

... prise d'une douleur plus forte que toutes les précédentes, elle se leva et sentit avec la main quelque chose de raboteux à l'orifice de la matrice. Puis, comme déjà elle tombait en faiblesse, une autre femme, introduisant la main, fit sortir par pression une pierre telle que le bouton du fuseau, et rabouteuse; la malade se trouva guérie et demeura telle²³.

Il semble clair que la patiente connaissait suffisamment son propre corps pour s'examiner par elle-même. D. Gourevitch précise que les femmes faisaient elles-mêmes leur propre examen gynécologique, cachée derrière un drap : elles divulguaient ce qu'elles voyaient et ressentaient à leur médecin²⁴. Ensuite, une femme à proximité lui prêta main forte pour exécuter l'extraction de la pierre qui était enfouie dans la matrice de la malade. Évidemment, la présence en ce lieu d'une pierre laisse entrevoir une pratique médicale reliée à la magie et *de facto* un jugement négatif de la part de l'auteur transparaît dans cet extrait²⁵. H. King pense que les médecins condamnaient les soins administrés en dehors de leur cadre professionnel et

²³ Hippocrate, *Épidémies* V, 25. πρὸ δὲ μέσου ἡμέρης αὕτη πράσα τρώγουσα πολλὰ, ἐπειδὴ ὀδύνη, αὐτὴν ἔλαβεν ἰσχυροτάτη τῶν πρόσθεν, ἀναστᾶσα ἐπέψασέ τινος τρηχέος ἐν τῷ στόματι τῆς μήτης. Ἐπειτα, ἤδη λειποψυχούσης αὐτῆς, ἐτέρη γυνή, καθεῖσα τὴν χεῖρα, ἐξέπιασε λίθον ὅσον σπόδουλον ἀτράκτου, τρηχύν· καὶ ὑγιῆς τότε αὐτίκα καὶ ἔπειτα ἦν.

²⁴ D. Gourevitch, *op. cit.*, p. 75. De plus, dans le traité *Maladie de femmes* I. 67, l'auteur précise que les femmes connaissaient la position de leur utérus, du col utérin et elles devaient déterminer par elles-mêmes si un déplacement de ceux-ci nécessitait la consultation d'un professionnel, ou les soins traditionnels qu'elles pouvaient obtenir sans être obligées de solliciter l'expertise d'un médecin. D'ailleurs, l'exercice du toucher vaginal pour confirmer une grossesse n'était pas répandu, surtout pour les médecins, avant l'époque romaine. C.f. D. Gourevitch, « La gynécologie et l'obstétrique durant la période impériale », *ANRW*, vol. 37, 1996, p. 2093.

²⁵ Selon N. Demand (*op. cit.*, p. 43.), cet extrait montre l'usage de remèdes chamaniques par le retrait d'un objet étranger du corps de la malade.

désapprouvaient ces comportements dangereux et inefficaces²⁶. Il reste que cette domestique fut soignée par une autre femme, provenant peut-être de son entourage.

Dans un autre extrait du *Corpus hippocratique*, l'*Excision du fœtus*, il est possible de percevoir une autre participation féminine multiple, car plusieurs femmes peuvent être mises à contribution pour secouer la parturiente lors de son travail en couches :

Deux femmes saisiront les jambes, et deux autres saisiront les bras; alors tenant fermement, elles (τὰς γυναῖκας) ne donneront pas moins de dix secousses. Puis elles mettront la femme sur le lit, la tête en bas, les jambes en haut, et, laissant les bras, elles saisiront toutes les jambes et donneront plusieurs secousses sur les épaules, en rejetant la patiente sur le lit, afin que, ainsi secouée, le fœtus se replace dans l'espace large et puisse cheminer régulièrement²⁷.

Manifestement, plusieurs assistants ou assistantes effectuaient ce genre de succussion, au moins trois à quatre personnes pour secouer la parturiente et pour remettre de manière adéquate le fœtus en place. Selon H. King, la présence de ces multiples « γυναῖκες », sans titre spécifique, montre qu'une partie de l'entourage de la parturiente devait participer à certaines opérations délicates et qui requéraient une force nécessitant plus d'une personne²⁸. À ce sujet, une sculpture chypriote (Fig. 2.1.), datée entre le VIII^e et le VI^e s. av. J.-C., montre une scène d'accouchement

²⁶ H. King, *loc. cit.*, 1994, p. 110.

²⁷ Hippocrate, *Excision du fœtus*, IV, 4 : γυναῖκας δὲ δύο λαβέσθαι τοῦ σκέλεος ἑκατέρου, καὶ τῆς χειρὸς ἑκατέρου, καὶ τῆς χειρὸς ἑκατέρας ἑτέρας γυναῖκας δύο, ἔπειτα διασεῖν λαβούσας ἐγκρατέως, μὴ ἔλασσον ἢ δεκάκις· ἔπειτα δὲ ἐς κλίνην ἀνακλίνει τὴν γυναῖκα ἐπὶ κεφαλῇ· τὰ δὲ σκέλεα ἄνω ἔχειν, καὶ τὰς γυναῖκας πάσας λαβέσθαι τοῖν σκελέοις, ἀφείσας δὲ τὰς χεῖρας· ἔπειτα σεῖν πολλάκις ποιεῖν τὰς γυναῖκας ἐπὶ τοὺς ὤμους, ἀναβολὰς ἐπὶ τὴν κλίνην, ὅπως ἐς τὴν εὐρυχωρίην ἐπανασεισθὲν τὸ ἔμβρυον στραφῆ καὶ δύνηται ἐπὶ φύσιν ἰέναι. Il est aussi intéressant de souligner qu'un homme avait préparé le lit où elle a été placée, alors que les femmes étaient réservées à la tâche particulière de succussion. Cf. A. E. Hanson, « A Division of Labour. Roles for Men in Greek and Roman Births », *Thamyris*, vol. 2, 1994, p. 163.

²⁸ H. King, *op. cit.*, 1998, p. 167.

debout où la sage-femme se tient devant la parturiente pour accueillir le bébé tandis qu'une deuxième femme tient fortement la mère entre ses bras.



Figure 2.1 Scène d'accouchement debout, VIII^e-VI^e s. av. J.-C., Chypre, Musée du Louvre.

Pour D. Gourevitch, cette deuxième femme, qui est visiblement une aide-soignante, tient solidement la future mère et semble lui faire une pression sur l'abdomen pour favoriser la sortie du nouveau-né²⁹. Il est tout à fait probable qu'une mère, une nourrice ou une amie ait été chargée de s'occuper de cette tâche. Cette scène atteste la présence de plusieurs individus sur les lieux d'un enfantement. Toutefois, ce réseau de support féminin était supervisé par un médecin, de manière générale, donc par une autorité masculine.

Enfin, un extrait des *Maladies des femmes* dévoile une autre intervention féminine lorsque l'auteur mentionne les causes d'un avortement lors du troisième ou du quatrième mois de grossesse : « On reconnaîtra ces diverses conditions, en interrogeant exactement; mais, pour l'état lisse, il faut qu'une autre femme (ἐτέρη γυνή) touche l'utérus quand il est vide, car autrement la chose ne serait pas

²⁹ D. Gourevitch, *loc. cit.*, 1988, p. 47. L'historienne précise que la pratique de l'accouchement sur le lit est arrivée beaucoup plus tardivement et que la position accroupie ou celle à l'aide du siège obstétrical étaient d'ailleurs favorisées.

apparente³⁰ ». Celle-ci doit également suivre les indications du médecin et lui transmettre le plus de renseignements possible sur le positionnement de l'utérus et du fœtus décédé³¹.

Les femmes d'expérience ou de l'entourage de la parturiente pouvaient participer aux examens gynécologiques. Ces femmes expérimentées, mais non spécialisées, provenant sûrement de l'entourage de la patiente, étaient bien perçues par les médecins, car elles favorisaient l'administration de bons traitements auprès des femmes; les *iatroi* pouvaient ainsi leur faire confiance³².

Les femmes étaient aussi reconnues par les auteurs hippocratiques pour leur finesse et leur douceur, c'est ce qui a entre autres motivé l'auteur du traité des *Articulations* à recommander l'appel d'une femme ou d'un enfant pour replacer un nez cassé :

Il faut donc placer l'un et l'autre indicateurs contre le nez, les appuyer sur toute sa longueur, et demeurer ainsi immobile, jusqu'à la consolidation si cela se pouvait, du moins le plus de temps possible ; le malade lui-même, comme on a dit ; à son défaut, un enfant ou une femme (ἡ γυναῖκα), car il est besoin de mains douces³³.

³⁰ Hippocrate, *Maladies des femmes* I. 21. Εἰδείη δ' ἂν τις τουτέων ἕκαστα, εἰ ἐρωτώη ἀτρεκέως ταῦτα· περὶ δὲ τῆς λειότητος, εἰ ἐτέρη γυνὴ ψαύσειε τῶν μητρῶων κενεῶν ἐουσέων, οὐ γὰρ ἄλλως διάδηλον γίνεται.

³¹ A. E. Hanson, « Phaenerete: Mother and *Maia* », dans R. Wittern et P. Pellegrin (ed.), *Hippokratische Medizin und antike Philosophie : Verhandlungen des VIII. Internationalen Hippokrates-Kolloquiums (Staffelstein, 23-28 September 1993)*, Heidelberg, 1996, p. 171.

³² H. King, *loc. cit.*, p. 110. L'historienne précise que la femme d'expérience se doit de collaborer avec le médecin et non de prodiguer des traitements sans son consentement.

³³ Hippocrate, *Articulations*, 37, 4. 166. 1-8 L : Παραβάλλοντα γὰρ χρὴ τῶν δακτύλων ἐκάτερον, παρὰ πᾶσαν τὴν ρίνα ἐρείδοντα, ἡσύχως οὕτως ἔχειν, μάλιστα μὲν, εἰ οἶόν τε εἶη, αἰεὶ αὐ κρατυθῆ, εἰ δὲ μὴ, ὡς πλεῖστον χρόνον, αὐτὸν, ὡς εἴρηται· εἰ δὲ μὴ, ἡ παῖδα ἢ γυναῖκά τινα· μαλθακὰς γὰρ τὰς χεῖρας δεῖ εἶναι.

Visiblement, certaines opérations requéraient de la minutie et de la douceur. Pour ce faire, les médecins avaient l'habitude de demander l'aide de personnes de l'entourage ou présentes sur les lieux. Il n'est toutefois pas clair si la force masculine était préférable à celle féminine, puisque les hommes pouvaient décider de la survie de l'enfant; mais une chose est certaine, c'est qu'il y avait, comme nous l'avons vu, des femmes qui assistaient le médecin ou la sage-femme lors des accouchements. L'*iatros* avait en effet l'aide de personnes supplémentaires, hommes ou femmes, pour le soutenir dans des tâches plus difficiles. Il devait également choisir certains individus pour des talents spécifiques selon les soins qu'ils devaient prodiguer³⁴. Enfin, pour un accouchement, il fallait particulièrement une aide additionnelle puisque plusieurs étapes requéraient une force supérieure : la succussion, le bain, le remplacement d'un fœtus, le positionnement de la parturiente lors du travail, etc.

Même si le rôle thérapeutique féminin semble à première vue secondaire ou inférieur, les passages concernés restent révélateurs d'une implication féminine au sein de la médecine grecque, et ce, dès l'avènement de la médecine hippocratique. Il est aussi intéressant de noter que cette présence féminine apparaît majoritairement dans les textes portant sur la gynécologie et les pathologies typiquement féminines³⁵. Néanmoins, les traités les plus anciens laissent de côté cette présence féminine et c'est davantage dans les textes gynécologiques les plus récents que l'on peut observer la participation de ces assistantes³⁶.

³⁴ Cf., A. E. Hanson, *loc. cit.*, 1993, p. 172.

³⁵ H. King, *op. cit.*, 1998, p. 179.

³⁶ J. Jouanna, *Hippocrate*, Paris, 2017, p. 176-177. L. Dean Jones rajoute même que 10 traités dans tout le corpus relèvent entièrement de la gynécologie et que plusieurs autres en font quand même mention dans plusieurs de leurs parties. Elle évoque elle aussi le fait que ce sont les traités les plus récents du *Corpus hippocratique* qui fournissent des informations sur la gynécologie. L. Dean-Jones, *Women's Bodies in Classical Greek Science*, Oxford, 1994, p. 10.

Malgré l'absence du terme *μαία* pour désigner une obstétricienne, plusieurs autres termes étaient utilisés par les auteurs hippocratiques pour désigner les aides-soignantes qui soutenaient le médecin. En effet, le traité *De l'officine du médecin* atteste la présence de collaborateurs; on peut donc penser que des femmes pouvaient être également requises pour certaines fonctions spécifiques comme lors du repositionnement d'un nez fracturé. Néanmoins, ces assistantes demeuraient toujours, dans la vision hippocratique, subordonnées aux médecins³⁷. De ce fait, il est possible de remarquer que plusieurs participes féminins, reliés à des verbes ou associés à des noms relevant du domaine médical, sont employés par les auteurs hippocratiques pour désigner une aide-soignante³⁸. En fait, l'implication féminine au sein du corpus se résume à cette présence participiale. A. E. Hanson fait en outre un parallèle entre les participes et les pronoms indéfinis (*τίς, ἀλλὸς τίς*) utilisés par les médecins dans les traités axés sur les opérations chirurgicales, où des assistants masculins sont requis généralement pour leur force, et est d'avis que cet usage participial donne l'impression que le chirurgien devait choisir ses auxiliaires dans la salle de traitement même³⁹. Ceci laisse croire que ce serait l'*ἰατρός* lui-même qui pouvait recruter ses aides-soignant(e)s, qualifié(e)s ou non; certaines d'entre elles semblent avoir été sélectionnées plutôt par leur présence sur les lieux que pour une expertise quelconque⁴⁰. Cette relation d'assistance se poursuit dans les périodes postérieures. En fait, l'intervention de ces aides-soignantes est présente dans les textes médicaux ultérieurs et se reflète aussi dans l'iconographie de la période romaine.

³⁷ H. Parker, « Women and Medicine », dans Sh. L. James, Sh. Dillon (ed.), *A Companion to Women in the Ancient World*, Oxford, 2012, p. 122-124.

³⁸ A. E. Hanson, *loc. cit.*, 1993, p. 169. Ces participes sont occasionnellement utilisés ailleurs dans le corpus pour indiquer le médecin à la voix active, et le patient à la voix passive. Hippocrate, *Fractures* 25, 3; *VM* 13, 1598.5-6 L.

³⁹ Dans le traité *Des Articulations* 4.4.84. 20 L'auteur précise qu'il faut que l'assistant soit plus grand que le patient pour optimiser la qualité de la manœuvre. Malgré certaines précisions sur des caractéristiques recherchées, il reste que puisque la force était la qualité la plus demandée, aucune formation n'était requise pour effectuer les tâches demandées. A. E. Hanson, *loc. cit.*, 1993, p. 171.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 172.

2.2 Le support féminin aux époques hellénistique et romaine

Les auteurs hellénistiques et romains diffèrent considérablement de leurs confrères de l'époque classique. Après les conquêtes d'Alexandre le Grand, le territoire s'élargit et favorisa les contacts entre les Grecs et les « barbares ». La science n'était alors plus purement grecque⁴¹. Ces échanges intellectuels et culturels permirent d'enrichir les connaissances médicales, mais également de les critiquer⁴². De plus, le mécénat royal lagide permit de nombreuses avancées médicales grâce aux dissections humaines réalisées par Hérophile et Érasistrate, deux grandes figures du foisonnement scientifique et médical à Alexandrie, au courant du III^e s. av. J.-C.; ceci permit aux médecins de comprendre davantage le système reproductif de la femme, sans toutefois reconnaître son égalité biologique. Enfin, une certaine évolution sociale féminine modifia également les considérations des médecins envers le corps féminin; il devint analogue à celui de l'homme⁴³. C'est pourquoi une participation féminine est davantage perceptible dans les sources littéraires médicales qui sont postérieures au *Corpus hippocratique*, car après l'authentification de la sage-femme, des assistantes sont aussi présentes auprès du médecin ou de l'obstétricienne. Soranos d'Éphèse et Galien ont notamment assigné une valeur plus positive aux femmes d'expérience contrairement au manque de reconnaissance de la part des auteurs hippocratiques⁴⁴.

⁴¹ G. E. R. Lloyd, *La science grecque après Aristote*, Paris, 1990, p. 13.

⁴² L. Taub, *Science Writing in Greco-Roman Antiquity*, Cambridge, 2017, p. 20. Selon Taub, il se développa, à Alexandrie, une culture savante du commentaire des textes fondateurs de la discipline médicale durant la période hellénistique, mais surtout romaine. Cependant, l'auteure élabore sur d'autres domaines scientifiques comme la météorologie. La médecine n'y est donc pas évoquée, mais des liens analogues peuvent peut-être être établis.

⁴³ J. Laskaris, « Error, Loss, and Change in the Generation of Therapies », dans P. van der Eijk (ed.), *Hippocrates in Context. Papers read at the XIth International Hippocrates Colloquium*, Leyde, 2002, p. 183. La polarisation entre le corps féminin et masculin s'est certes atténuée, mais elle n'a pas disparu complètement. Certains traitements et remèdes spécifiquement réservés aux femmes comme l'utilisation d'excréments ou du lait maternel étaient encore pratiqués.

⁴⁴ A. E. Hanson, « The Medical Writer's Woman », dans D. M. Halperin (ed.), *Before Sexuality. The Construction of Erotic Experience in the Ancient Greek World*, Princeton, 1990, p. 309-10.

Quelques sources iconographiques viennent appuyer les sources littéraires sur le rôle de ces assistantes.

Le médecin grec Soranos d'Éphèse, exerçant sous le règne de Trajan et d'Hadrien, qui avait comme projet d'instruire les sages-femmes pour améliorer leur formation, a écrit un recueil gynécologique qui leur était destiné, décrivant ainsi tout le personnel nécessaire au soutien technique. Son œuvre, *Maladies des femmes*, est l'un des corpus gynécologiques les plus considérables pour la période antique. Il dévoile justement de plus amples informations sur une assistance féminine auprès d'une *maia* lors du travail d'une parturiente :

Il doit y avoir sur place, pour aider, trois femmes (γυναῖκες) capables de calmer par des paroles de réconfort les appréhensions de la parturiente, même si elles n'ont pas eu l'expérience des couches. Deux d'entre elles se placent sur les côtés, la troisième derrière. Le rôle de cette dernière est de maintenir la parturiente et de l'empêcher de glisser de côté sous l'effet des douleurs⁴⁵.

La sage-femme a besoin elle aussi d'une aide supplémentaire pour pouvoir procéder à la sortie du bébé et il faut absolument que la parturiente soit veillée par d'autres femmes pour l'apaiser ou parfois la tenir pour garder la meilleure position possible pour faciliter la sortie de l'enfant. Toutefois, C'est la sage-femme qui connaît réellement les symptômes et les étapes de l'accouchement, et pas nécessairement le médecin; c'est également elle qui suit tout un protocole sur l'examen de la viabilité du bébé⁴⁶. Il est alors envisageable de penser que l'enfantement devait être généralement supervisé par l'obstétricienne et ses assistantes. Malgré un manque flagrant de mentions d'assistance dans les textes médicaux, les témoignages

⁴⁵ Soranos d'Éphèse, *Maladies des femmes* II, 1. Τρεῖς δὲ γυναῖκες ὑπηρετίδες ἕστωσαν προσηγῶς δυνάμεναι τὸ δειλὸν παραμυθεῖσθαι τῆς κβοφορούσης, κἂν μὴ πεπειραμέναι τῶν τοκετῶν τυγχάνωσιν· ὧν δύο μὲν ἐκατέρωθεν, μία δὲ ἐξόπισθεν διακρατοῦσα πρὸς τὸ μὴ διὰ τοὺς πόνους τὴν κύουσαν παρεγκλίνειν.

⁴⁶ D. Gourevitch, *op. cit.*, 1984, p. 175.

iconographiques, viennent compléter les quelques informations données par les médecins.

Les époques hellénistique et romaine ont en effet produit des représentations de scènes d'accouchement et de grossesse, ce qui nous fournit un matériel iconographique intéressant provenant de diverses régions du monde gréco-romain⁴⁷. Est évocateur à ce sujet un bas-relief du monument funéraire de la sage-femme Scribonia Attica (Fig. 2.2), retrouvé à Isola Sacra dans la nécropole de Portus à Rome, datant du II^e siècle av. J.-C. : une femme est placée debout derrière la parturiente, celle-ci maintenant de façon ferme la future mère sous la poitrine afin qu'elle garde le dos droit et pour l'empêcher de glisser⁴⁸. De son côté, assise en contrebas, la sage-femme constate de la main droite l'état de l'avancement du travail⁴⁹. Cette illustration montre bien les rôles séparés entre les deux femmes présentes sur les lieux du travail de la future mère.



Figure 2.2. Bas-relief en terre cuite du monument funéraire de la sage-femme Scribonia Attica, au Musée d'Ostie.

Une aide-soignante était également requise en l'absence d'un siège obstétrical. Selon Soranos ; « on peut obtenir la même position en asseyant la parturiente sur les genoux

⁴⁷ *Ead.*, « Grossesse et accouchement dans l'iconographie antique », *Dossiers, Histoire et Archéologie*, La médecine dans l'Antiquité, Paris, vol. 123, 1988, p. 42.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 44.

⁴⁹ G. Coulon, « Images et imaginaire de la naissance dans l'Occident romain », V. Dasen (éd.), *Naissance et petite enfance dans l'Antiquité*, Fribourg, 2004, p. 210.

d'une femme; mais il faut que cette femme soit vigoureuse pour supporter le poids de la parturiente assise sur elle et pouvoir la maintenir pendant les douleurs⁵⁰. » Il est clair que la sage-femme avait de la difficulté à s'occuper seule d'une femme en couches, surtout lorsque l'accouchement devenait plus difficile. Des femmes provenant de l'entourage de la parturiente venaient donc porter main forte à cette dernière durant le travail⁵¹. Une plaquette d'ivoire provenant du Musée archéologique de Naples, datée entre le I^{er} siècle av. J.-C. et le I^{er} siècle apr. J.-C., montre justement la présence d'une vieille dame et d'une assistante sur les lieux d'une parturition (Fig. 2.3.)⁵². Tout d'abord, la femme en couches s'appuie sur un bâton placé à proximité du siège obstétrical pour avoir un meilleur appui afin de pousser plus vigoureusement. De l'autre main, elle s'accroche à une dame qui, debout derrière elle, la maintient à la hauteur des hanches. À gauche, s'ajoute une autre femme d'un certain âge qui tend les bras dans un geste d'accueil, comme si elle s'apprêtait à recevoir le nouveau-né.



Figure 2.3. Scène d'accouchement sur une plaquette d'ivoire. Musée archéologique national de Naples. I^{er} av. J.-C.- I^{er} apr. J.-C.

L'entraide féminine semble donc avoir été un élément central lors des grossesses et des enfantements. La présence des femmes était primordiale pour calmer la patiente et la soutenir autant au niveau physique que moral à travers cette épreuve. Ces aides-soignantes pouvaient provenir de l'entourage immédiat de la femme en travail;

⁵⁰ Soranos d'Éphèse, *Maladies des femmes* II, 1. Μη παρόντος δὲ τοῦ μαιωτικοῦ δίφρου, καὶ ἐπὶ μήροισι γυναικὸς καθεζομένης ὁ αὐτὸς δύναται γενέσθαι σχηματισμός.

⁵¹ N. Demand, *op. cit.*, p. 23.

⁵² G. Coulon, *loc. cit.*, p. 212.

femmes de la maison ou simplement de bonne volonté⁵³. De plus, même si l'iconographie dévoile une assistance somme toute limitée (une ou deux assistantes), il est difficile de dire si cela reflète un usage véritable, ou s'il s'agit davantage de contraintes artistiques. De son côté, J. André soutient qu'à Rome, avant l'arrivée des sages-femmes grecques, la femme enceinte n'avait pas nécessairement de contacts directs avec le médecin et se contentait des remèdes de « bonnes femmes »⁵⁴. Il ajoute même qu'avant de devenir sages-femmes, plusieurs d'entre elles débutaient par être des assistantes, soit des *ministrae*⁵⁵. Celles-ci devaient leur formation davantage à un apprentissage pratique plutôt que théorique. C'est souvent la réputation du maître de ces apprenti(e)s qui assurait une certaine réputation au futur médecin ou à la prochaine sage-femme⁵⁶. Ces derniers bénéficiaient alors d'une bonne éducation. Selon le médecin romain Oribase, qui vécut au IV^e apr. J.-C., certains médecins pouvaient se permettre de se décharger de certaines tâches et de les donner à des assistants :

Ceux dont toute la science consiste à ouvrir la veine, à poser les ventouses, à sacrifier et à remplir les divers autres services d'assistants (*ministri*), et qui néanmoins s'arrogent le droit d'exploiter tout le domaine de la médecine, eux qui ne connaissent ni la qualité des remèdes, ni la dose, ni l'ordre dans lequel ils doivent être donnés, ce qui est le propre d'un véritable médecin⁵⁷.

Toutefois, J. André spécifie que le terme de *minister* ne nous indique en rien si ces assistants étaient des salariés du praticien, des occasionnels empruntés à la *familia* du

⁵³ D. Gourevitch, « La gynécologie et l'obstétrique à l'époque impériale », *loc. cit.*, 1966, p. 2087.

⁵⁴ J. André, *Être médecin à Rome*, Paris, 1987, p. 116.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 125.

⁵⁶ H. King, *op. cit.*, p. 168, qui précise que cet apprentissage auprès d'une autorité médicale établie n'avait pas non plus éradiqué toute compétition provenant de thérapeutes moins éduqués qui étaient compétents dans l'art oratoire et qui possédaient une bonne réputation au sein de la population.

⁵⁷ Oribase, *Eupor.*, *praef* 2.

malade ou s'il y avait des assistantes⁵⁸. Grâce au médecin romain Caelius Aurélianus, qui vécut au V^e s. apr. J.-C., nous savons que ces assistants devaient généralement administrer des pommades ou faire des massages⁵⁹ :

Cependant, afin que les autres parties du corps dévoilés n'attrapent pas froid, elles doivent être ointes par deux serviteurs (*ministri*) et massées doucement. Et puis, quand les plaques ont été décollées à nouveau, tout le corps doit être oint, avec la tête elle-même légèrement brossée à la main; ensuite nous laissons le patient se baigner⁶⁰.

Même si, dans ce passage, il est question de deux hommes serviteurs, il est tout à fait plausible que des femmes aient pu être soit engagées ou demandées pour accomplir certaines tâches spécifiques comme celles-ci. Le terme *minister* est souvent associé au mot grec διάκονος qui signifie serviteur et il peut être également relié au statut servile⁶¹. En effet, les serviteurs pouvaient être des esclaves, souvent utilisés comme témoins ou assistants dans les tâches quotidiennes; ils pouvaient alors être utiles lors de certains soins administrés par le médecin. En réalité, plusieurs familles riches possédaient des *serui medici*, des médecins serviles, qui étaient nombreux dans les grandes villes, assez pour que le titre de *superpositus medicorum* soit mis en place pour désigner les « médecins-chefs »⁶². Il est alors évident que des compétences

⁵⁸ J. André, *op. cit.*, p. 69.

⁵⁹ C'est d'ailleurs Caelius Aurelianus qui a traduit le premier en latin les textes des *Maladies des femmes* de Soranos d'Éphèse, au V^e s. apr. J.-C. Ils faisaient tous deux partie de la même secte médicale: celle méthodique qui s'opposait aux sectes dogmatique et empirique.

⁶⁰ Caelius Aurelianus, *Chron.* 1, 37, (pour des migraines et des rages de dents): *Sed ne ceterae corporis partes nudae interea pufrigescant, erunt aduobus ministris mediocriter, unctione fricandae.*

⁶¹ J. A. Harrill, « Servile Functionaries or Priestly Leaders? Roman Domestic Religion, Narrative Intertextuality, and Pliny's Reference to Slave Christian *Ministrae* (*Ep.*, 10, 96, 8.) », *ZNW*, vol. 97, 2006, p. 112. Pline le Jeune a écrit une lettre à l'empereur Trajan contre les Chrétiens de Bithynie, en utilisant l'exemple de sa rencontre avec une *ministra*; c'est donc à travers celle-ci que l'auteur avertit Trajan du danger de la montée du christianisme. Le statut social de cette dame est difficile à cerner à partir des informations données par l'auteur, mais selon J. A. Harrill, il y a de fortes chances qu'elle ait été une servante et une esclave.

⁶² J. André, *op. cit.*, p. 32-34. D'ailleurs plusieurs de ces esclaves ont été affranchis par leurs maîtres pour les récompenser de leurs bons services.

thérapeutiques pouvaient être recherchées sur le marché d'esclaves, autant chez les hommes que les femmes, puisqu'un médecin servile et une sage-femme servile valaient le même prix, du moins au VI^e s. apr. J.-C., selon le Code Justinien⁶³.

Contrairement à ce que l'on a longtemps cru, les femmes grecques n'étaient pas toujours confinées à l'intérieur de l'*oikos*; elles pouvaient sortir de leur domaine et entretenir des relations d'amitié avec d'autres femmes. Ce réseau leur était alors fort utile lors d'un événement d'envergure comme une naissance. En effet, l'enfantement était un moment crucial, où les femmes grecques et romaines ne voulaient pas perdre leur enfant à cause d'un jugement de viabilité négatif de la part du médecin. Surtout, lorsqu'on prévoyait une naissance difficile, les familles pouvaient redoubler de témoins. Ulpien, un juriste et homme politique du III^e siècle apr. J.-C, évoque la présence d'au moins trois femmes et trois hommes qui gardaient la porte d'entrée pour assurer une validation supplémentaire sur la décision de la sage-femme ou du médecin sur la survie du nouveau-né⁶⁴. Les mères préféraient alors remettre la viabilité de leur bébé entre les mains d'une *maia* que d'un homme. Cependant, dans des cas de complications sévères, il fallait tout de même recourir aux services d'un médecin, surtout lorsque la vie de la mère était en danger. Il est maintenant clair que les parturientes n'affrontaient pas seules la venue au monde de leur progéniture et que, dans la plupart des cas, quelques consœurs venaient les soutenir, elles et la sage-femme sur place, dans cette épreuve difficile.

⁶³ *Code Justinien* 7, 7, 1, 50; 6, 43, 3, 1.

⁶⁴ Ulpien, *Digeste*, 25.4.1.10.

Conclusion

Même si le *Corpus hippocratique* ne contenait aucun traité axé sur l'obstétrique, ses auteurs ont tout de même remarqué et noté une participation féminine au sein des pratiques médicales. Il est ainsi clair que les femmes n'étaient pas seulement des patientes, mais aussi des actrices lors de certains traitements. Cette attention envers ces aides-soignantes se remarque dans les traités les plus récents, ce qui démontre que les auteurs hippocratiques ne possédaient sûrement pas la même vision que nous sur la définition de cette implication féminine⁶⁵. En fait, la richesse du lexique se rapportant à ces auxiliaires, au sein du *Corpus hippocratique*, atteste d'une présence féminine considérable lors des accouchements ainsi que lors de certains soins mineurs. Ces exemples prouvent aussi que les auxiliaires étaient souvent reléguées au domaine de l'obstétrique⁶⁶. Il est donc possible que le médecin ait demandé aux femmes disponibles d'apporter un support supplémentaire lors de soins complexes et qu'il préférât les sélectionner selon ses propres critères (l'expérience, minutie). Il serait aussi plausible que le médecin hippocratique ait eu recours à l'expertise de femmes réputées pour leurs talents thérapeutiques pour l'appuyer et ainsi lui garantir une bonne réputation. Pourtant, la rareté de ces mentions montre peut-être la décision des auteurs hippocratiques de se mettre à l'avant-plan, au lieu de présenter le contexte réel des soins au sein de la sphère domestique⁶⁷. A. E. Hanson est du même avis qu'ils se seraient volontairement dissociés des pratiques associées aux femmes⁶⁸.

⁶⁵ J. Jouanna, *op. cit.*, pp. 176-177.

⁶⁶ H. King et V. Dasen, *op. cit.*, p. 64.

⁶⁷ *Ibid.*, p. 64. H. King rajoute même que lorsque ces assistant(e)s sont nommé(e)s c'est souvent lors de fautes médicales; donc il se pourrait que cette présence féminine ait été utilisée pour favoriser le statut du médecin dans le corpus.

⁶⁸ A. E. Hanson, *loc. cit.*, 1993, p. 173.

De plus, l'absence des obstétriciennes au sein de ce corpus s'explique par le fait que leur profession était: « a female activity that in general was taken for granted⁶⁹ ». Les médecins grecs étaient appelés au chevet de la parturiente seulement en cas de complication, ce qui n'arrivait pas systématiquement⁷⁰. Il fallait donc que des femmes d'expériences, proches de la nouvelle mère, viennent appuyer la sage-femme ou le médecin lors de son accouchement, puisque des tâches requéraient maintes personnes pour achever ce genre d'opérations. Soranos montre d'ailleurs l'apport indispensable de ces assistantes pour mener à terme à une parturition. Ensuite, les sources figurées dévoilent que les femmes gréco-romaines possédaient un réseau social féminin qui pouvait prêter main-forte lors de la naissance de leurs enfants ainsi que lors d'autres occasions délicates. Toutefois, ces *ministrae* ne sont dans aucun cas nommées comme étant des autorités médicales; elles restaient donc toujours dans une position de subordination, d'infériorité à l'autorité masculine⁷¹. En réalité, ces aides-soignantes détenaient un rôle qui s'apparente à celui d'une servante puisqu'elles demeuraient constamment des personnages secondaires et n'étaient jamais considérées comme égales à leurs confrères. Ces tâches d'auxiliaires des soins étaient intimement liées au métier de sage-femme, même si la figure de l'obstétricienne s'est affichée et développée seulement dans les textes médicaux plus tardifs. Il reste que d'autres intervenantes pouvaient assister autant les obstétriciennes que les médecins lors d'opérations particulières.

Enfin, même s'il pourrait être tentant de cloisonner ce savoir féminin à un rôle thérapeutique exclusivement tourné vers la santé gynécologique et pédiatrique, il ne faut pas oublier que les auteurs médicaux mettaient toutes les maladies féminines dans une seule et même catégorie : « la gynécologie ». L'importance biologique de

⁶⁹ N. Demand, *op. cit.*, p. 66.

⁷⁰ S. Blundell, *Women in Ancient Greece*, Cambridge, 1995, p. 110.

⁷¹ B. Maire, « *Gynaecia Muscionis*. Réincarnation des Γυναικεῖα de Soranos ou naissance d'un traité? », dans V. Dasen (éd.), *Naissance et petite enfance dans l'Antiquité*, Fribourg, 2004, 319.

l'utérus et de la fertilité étant centrale, il n'est pas impossible que des auxiliaires aient pu prodiguer des soins dans les autres sphères de la pratique médicale⁷². Il reste tout de même intéressant de remarquer l'absence « totale » du terme *maia* dans le *Corpus hippocratique*. Pourtant plusieurs modernes ont démontré qu'il y avait une présence d'auxiliaires spécialisées dans certains traités. À la suite de cet examen de la figure de l'aide-soignante, il est maintenant important de se pencher sur une figure centrale du domaine médical, la sage-femme, pour approfondir nos connaissances sur ses fonctions, mais aussi pour mieux comprendre ses relations avec ses patientes, comme avec les médecins.

⁷² H. King, *op. cit.*, 1998, p. 179.

CHAPITRE III

L'INTERVENTION DES SAGES-FEMMES

L'une des plus grandes responsabilités sociales des femmes grecques et romaines concernait indéniablement la reproduction et la survie du nouveau-né¹. En réalité, le devoir principal d'une épouse reposait sur le fait de garantir une légitimité propre à son mari². Cette préoccupation majeure s'articulait *de facto* aussi chez les hommes, ces citoyens qui se devaient de garantir une descendance à leur famille et de poursuivre une lignée forte pour les générations futures, et ce, autant dans le monde grec que romain³. S'engageaient alors, au sein de la culture populaire, de grandes attentes envers cette capacité d'enfanter. Si une femme en était incapable, elle était rejetée de la société car elle était alors considérée comme malade ou invalide, donc inutile au maintien de l'équilibre social⁴. En fait, la grossesse répondait à une double

¹ N. Demand, *Birth, Death, and Motherhood in Classical Greece*, Baltimore, 1994, pp. 120-140. Il est difficile de percevoir les mécanismes de défenses que possédaient les Gréco-Romains face à la perte d'un enfant. Il reste que la majorité du temps, le côté démonstratif du chagrin était relégué à la mère tandis que le père devait montrer du courage face à ce type d'évènements. Voir, M. Golden, « Mortality, Mourning and Mothers », dans V. Dasen (ed.), *Naissance et petite enfance dans l'Antiquité*, Fribourg, 2004, p. 157.

² M. Hirt, « La législation romaine et les droits de l'enfant », dans V. Dasen (ed.), *Naissance et petite enfance dans l'Antiquité*, Fribourg, 2004, p. 291. Hirt précise notamment que plusieurs litiges, jalousies et convoitises pouvaient émerger à la suite de l'annonce de la venue d'un nouvel enfant puisque celui-ci pouvait briser un testament déjà établi, changer l'ordre des héritiers ou révéler un adultère au sein de la famille.

³ Dès Hadrien, il est possible d'affirmer que des lois étaient mises en place pour réprimander les femmes qui causaient un adultère ou un avortement dissimulé à leur époux. M. Hirt, *ibid.*

⁴ N. Demand, *op. cit.*, p. 2, précisant que dans le cas de la femme grecque, son existence s'articulait justement autour de sa capacité reproductive et de son acceptation dans l'entourage, dans son *oikos*.

finalité : la survie de l'espèce et la preuve que la nouvelle mère se trouvait en santé⁵. Ces angoisses étant omniprésentes, le lien entre une parturiente et son thérapeute permettait à la future mère de passer à travers le travail en couches. Le médecin se présentait généralement, à la suite de la demande du père, afin de superviser le travail de son épouse, mais aussi, voire surtout, pour surveiller le support apporté par la sage-femme, visiblement la plus qualifiée pour assister les nouvelles mères lors de l'accouchement⁶.

La présence obstétrique fut en effet considérable, et ce même si le terme grec *maia* n'est pas présent dans le *Corpus hippocratique*. Il reste qu'une partie des auxiliaires des soins mentionnées dans ces textes correspondent justement au rôle et aux responsabilités des sages-femmes, qui sont attestées notamment dans les *Gynaecia* de Soranos d'Éphèse ainsi que dans le corpus galénique⁷. Ce rôle obstétrique fut détenu majoritairement par des femmes et semble avoir joué un rôle fondamental dans le domaine médical.

Des preuves épigraphiques confirment que les femmes ont porté le titre de *maia* ou d'*obstetrix* et qu'elles étaient reconnues dans leur communauté, ce qui prouve leur importance sociale⁸. Le moment de l'accouchement était en effet fondamental et presque exclusivement relégué à la sage-femme qui accompagnait la parturiente

⁵ D. Gourevitch, « Introduction générale », *Soranos d'Éphèse. Les Maladies des Femmes*, Paris, 1988 p. XXXIV. La femme ne pouvait en effet se résigner à la stérilité qui représentait pour elle le mal absolu comme l'était tout autant l'avortement, qui était très décrié par le *iatros* puisqu'il était perçu comme une pratique honteuse, surtout s'il était effectué dans la clandestinité et sans son accord.

⁶ *Ibid.*

⁷ Galien, *De morborum causis; De naturalibus facultatibus; In Hippocratis Aphorismos commentarii; De locis affectis; De usu partium*.

⁸ E. Samama, *Les médecins dans le monde grec. Sources épigraphiques sur la naissance d'un corps médical*, Genève, 2003; C. Laes, « Midwives in Greek Inscriptions in Hellenistic and Roman Antiquity », *ZPE*, vol. 176, 2011, pp. 154-162.

durant tout son travail tandis que le médecin n'était seulement requis qu'en cas de complication majeure. Cette relation privilégiée entre la *maia* et la parturiente pouvait créer quelques craintes auprès des hommes surtout lorsque la légitimité de l'enfant était en jeu ou que la viabilité du nouveau-né n'était pas adéquatement attestée⁹. L'obstétricienne, quoique essentielle à un acheminement bénéfique des naissances, pouvait aussi commettre quelques erreurs ou être impuissante devant certains imprévus. D'après D. Gourevitch, il est possible de parler de rivalité ouverte entre la sage-femme et le médecin puisque ce dernier attendait d'elle précision et perfection¹⁰. C'est pourquoi il est important d'analyser les caractéristiques propres de la sage-femme et ses répercussions au sein du domaine médical pour ensuite examiner les remarques ainsi que les commentaires émis par les médecins à leur égard pour mieux cerner le degré de leur participation. Il faut donc analyser ces divers corpus de manière chronologique: l'univers grec classique, le monde hellénistique et la période romaine.

3.1 Les sages-femmes dans le monde grec classique

La profession obstétrique n'était pas bien circonscrite au début du V^e siècle av. J.-C., et cela se reflète considérablement dans les sources dont nous disposons pour cette période. Tout d'abord, la circulation d'un mythe, daté des IV^e - III^e siècles av. J.-C., racontant la naissance de ce métier, est révélateur sur les conditions dans lesquelles devaient exercer ces femmes¹¹. Selon Hygin, une certaine Agnodice, voulant elle-aussi prodiguer les soins aux malades et aux blessés, décida, malgré l'interdiction aux femmes de pratiquer la médecine, de se raser les cheveux et de s'habiller en homme.

⁹ Chr. Bernard, É. Déleury et Fr. Dion, « Le statut de l'embryon humain dans l'Antiquité gréco-romaine », *Laval théologique et philosophique*, vol. 45, 1989, p. 184; A. J. Innes, *Gender and Healing in the Hippocratic Corpus*, mémoire de maîtrise, Brock University, 2012, p. 40.

¹⁰ D. Gourevitch, *op. cit.*, 1988, p. 8.

¹¹ Hygin, *Fabulae*, 274.

Elle suivit ensuite les cours d'un certain Hérophile et retourna à Athènes pour offrir ses services. Devant la gêne de certaines de ses patientes, elle leur dévoila la vérité sur son genre et s'arrogea la sympathie d'une grande partie de la cité. Face à cette popularité montante, ses confrères décidèrent de l'accuser de promiscuité sexuelle avec ses clientes. Obligée de subir un procès, elle fut contrainte de dévoiler son secret et le camp adverse l'accusa aussitôt de pervertir la pratique médicale. Toutefois, la femme de l'un des juges réussit à convaincre son mari de ne pas la condamner et d'ouvrir la profession aux femmes par le fait même. Même si le mythe est relégué davantage à la fiction qu'à une historicité du métier obstétrique en Grèce antique, il reste qu'une fermeture au domaine médical était importante et qu'une solidarité féminine était présente envers la sage-femme¹². Comme nous le verrons, au moins une inscription dément les propos d'Hygin qui affirme dans sa fable qu'aucune femme ne pouvait exercer le métier d'obstétricienne dans l'Athènes du IV^e siècle¹³. Abordons d'abord les sources littéraires de cette période pour repérer, en premier lieu, les interventions maïeutiques et dans un deuxième temps les perceptions que les auteurs avaient de ces intervenantes.

3.1.1. De Phanaretè aux absentes du Corpus hippocratique

La mère de Socrate

Dans le *Théétète*, Platon met en scène une réflexion dans laquelle Socrate compare les méthodes dialectiques philosophiques avec celles de l'art obstétrique¹⁴. À ce

¹² H. King, « Agnodike and the Profession of Medicine », *PCPhS*, vol. 212, 1986, pp. 53-75. Plusieurs éléments reliés au domaine médical sont postérieurs aux événements, notamment le lien entre Agnodice et un certain Hérophile, qui semble davantage une tentative d'historicité qu'une information réelle. De plus, c'est la seule version du mythe qui nous soit parvenue; alors il est possible que d'autres versions moins « hellénistiques » aient été véhiculées durant les périodes antérieures.

¹³ H. King, *loc. cit.*, p. 60.

¹⁴ Platon, *Théétète*, 148e-151d.

moment, il évoque également la profession de sa mère, Phanaretè, qui occupait le métier de sage-femme¹⁵. Cet art était réservé aux femmes qui avaient passé l'âge d'avoir des enfants : « il n'en est point d'encore capable de concevoir et d'enfanter qui fasse ce métier d'accoucher les autres : seules le font celles qui ne peuvent plus enfanter.¹⁶» Platon dévoile d'autres informations intéressantes : « Les accoucheuses savent encore, n'est-ce pas, par leurs drogues et leurs incantations, éveiller les douleurs ou les apaiser à volonté, conduire à terme les couches difficiles et, s'il leur paraît bon de faire avorter le fruit non encore mûr, provoquer l'avortement ?¹⁷ » Il est donc évident que plusieurs accusations liées à la magie, à leur capacité de détenir des secrets vis-à-vis des *kyrioi* posaient problème dès le IV^e siècle av. J.-C.¹⁸. Toutefois, Socrate dit par la suite qu'« une aversion pour l'art d'entremetteuses est venue aux personnes honorables que sont les accoucheuses : elles craignent, en effet, de choir dans le soupçon d'un tel commerce par la pratique de l'art¹⁹. » Il s'avère que ces accoucheuses devaient absolument se démarquer des autres femmes qui exerçaient différemment les soins liés à la parturition. Malgré tout, de nombreux soupçons, liés à la prostitution ou à l'avortement, semblent avoir persisté au sein de la société grecque envers ces *maiai*²⁰. Il faut maintenant se pencher sur les textes médicaux pour discerner l'intervention obstétrique auprès des médecins.

¹⁵ Platon, *Théétète* 151c: πρὸς με ὡς πρὸς μαίας ὄν καὶ αὐτὸν μαιευτικόν.

¹⁶ Platon, *Théétète*, 149bc. M. F. Burnyeat, « Socratic Midwifery. Platonic Inspiration », *BICS*, vol. 24, 1977, p. 8. Selon Burnyeat, cet usage de l'art obstétrique par Platon fut utile pour la démonstration que voulait faire l'auteur; en prenant la métaphore de l'accouchement des idées, le lien avec les sages-femmes était alors puissant. Platon emploie dans d'autres textes (*Banquet* et *Phèdre*) ces allusions à l'enfantement et à la médecine pour renforcer son argumentation et sa rhétorique.

¹⁷ Platon, *ibid.*

¹⁸ Dans le premier chapitre de notre recherche, il a été démontré que plusieurs craintes étaient dirigées envers les sages-femmes notamment parce qu'elles étaient parfois confondues avec d'autres intervenantes qui œuvraient davantage dans le secteur de la magie médicale.

¹⁹ Platon, *Théétète*, 150a.

²⁰ S. Castets, « Les sages-femmes dans l'Antiquité », *Gynécologie et obstétrique*, diplôme d'État, France, 2017. Cf. A. J. Innes, *op. cit.*, p. 36.

Le Corpus hippocratique

Les auteurs hippocratiques évoquent à maintes reprises la santé féminine, où plusieurs complications sont mises de l'avant dans plusieurs traités puisque le moment de l'enfantement pouvait être doublement fatal. Il a été aussi démontré par de nombreux modernes qu'une partie des connaissances gynécologiques qui se retrouvent dans le corpus proviennent des Grecques mêmes et que c'est cette collaboration qui influença les femmes à se rendre auprès des médecins pour obtenir des soins²¹. Face à ces multiples complications, les *iatroi* se voyaient parfois dans une position particulière, n'intervenant pas directement auprès de leurs patientes²². Les Grecques pouvaient en effet s'examiner elles-mêmes, avec l'aide d'une femme expérimentée ou encore avec le support d'une *maia*.

Malgré l'absence de preuve directe dans le *Corpus hippocratique* d'une présence obstétrique, le métier de sage-femme était déjà établi durant les périodes archaïque et classique²³. Dans le traité *Des Chairs*, l'auteur utilise le mot ἀκεστρίδες (guérisseuses) pour évoquer ces femmes qui possédaient des connaissances sur les nouveaux-nés:

²¹ L. Dean Jones, *Women's Bodies in Classical Greek Science*, Oxford, 1994, p. 35. A. Rousselle pense que puisque les auteurs hippocratiques avaient répertorié les perceptions des Grecques sur leur propre corps, les femmes ont été davantage enclines à se faire soigner par les médecins. Cf. A. Rousselle, « Observation féminine : le corps de la femme d'après les médecins grecs », *Annales ESC*, vol. 35, 1980, pp. 1024-46. Par contre, P. Manuli croit que les informations et les explications regroupées dans le corpus seraient davantage dues aux idéologies masculines qu'aux renseignements rapportés par les femmes. P. Manuli, « Fisologia e patologia del femminile negli scritti ippocratici dell'antica ginecologia greca », dans M. D. Grmek (ed.), *Hippocratica. Actes du colloque hippocratique de Paris*, Paris, 1980, pp. 393-408.

²² H. King, « Producing Woman: Hippocratic Gynaecology », dans L. J. Archer (ed.), *Women in Ancient Societies. An Illusion of the Night*, New York, 1994, p. 106.

²³ *Supra.*, p. 56-63.

Quiconque est peu au courant de ces choses s'étonnera que l'enfant vienne à sept mois ; pour moi, j'en ai été bien des fois témoin ; et, si l'on veut s'en convaincre, cela est facile; on peut s'en informer auprès des guérisseuses (ἀκεστρίδες) qui assistent les femmes en couche²⁴.

Quelques traducteurs du *Corpus hippocratique* ont interprété différemment le terme ἀκεστρίδες, soit par « sages-femmes²⁵ », comme P. Potter, soit par « guérisseuses » à l'instar de E. Littré, mais il peut aussi être traduit par « thérapeutes »²⁶. Cet extrait montre que les auteurs hippocratiques savaient que des connaissances obstétriques étaient aussi détenues par des femmes et qu'un dialogue était entretenu entre le médecin et ces auxiliaires, ce qui montre que des échanges de savoirs étaient possibles entre les deux²⁷. En fait, le terme ἀκεστρίς était utilisé pour désigner des thérapeutes féminins qui s'occupaient spécialement des accouchements. L'extrait montre une perception somme toute positive d'une implication féminine importante et enrichissante pour l'auteur du traité²⁸.

Un passage du texte *Maladies des femmes* introduit une nouvelle intervenante, désignée par le participe ἰητρεύουσα, « celle qui soigne ». Cette dernière soutient le médecin lors d'une dystocie: « La sage-femme (ἰητρεύουσαν) ouvrira doucement

²⁴ Hippocrate, *Des Chairs*, 19: Θαυμάσειε δ' ἄν τις καὶ τοῦτο ὅστις ἄπειρος ἦ, εἰ ἐπτάμηνον γίνεται παιδίον· ἐγὼ μὲν οὖν αὐτὸς ὅπωπα καὶ συχνά· εἰ δέ τις βούλεται καὶ τοῦτο ἐλέγξει, ῥήϊδιον· ῥήϊδιον· πρὸς τὰς ἀκεστρίδας αἱ πάρεσι τῆσι τικτούσησιν ἐλθὼν πυθέσθω. E. Littré, *Œuvres complètes d'Hippocrate*, Paris, 1841. H. King évoque également la possibilité que ces divers passages, comme celui-ci, évoquant les renseignements féminins au sein du *Corpus hippocratique*, aient pu être l'invention des auteurs hippocratiques eux-mêmes pour impressionner leur public cible. H. King, « Medical Texts as a Source for Women's History », dans A. Powell (ed.), *The Greek World*, Londres, 1995, p. 206.

²⁵ *Hippocrates, Volume VIII*, P. Potter (ed. tr.), Cambridge, 1995, p. 161: « If anyone wishes proof, the matter is easy: let him go to the midwives that attend women who are giving birth and ask them. »

²⁶ *Œuvres complètes d'Hippocrate*, E. Littré (ed. tr.), Paris, 1841.

²⁷ A. J. Innes, *op. cit.*, p. 40.

²⁸ H. King, *op. cit.*, p. 187.

l'orifice utérin, ce qu'elle fera avec précaution, et elle tirera le cordon ombilical en même temps que l'enfant²⁹ ». De plus, l'auteur précise précédemment que : « Chaque pied serait saisi de ça et de là par un homme (ἄνθρωπος), de manière que le lit tombe perpendiculairement avec régularité et égalité et qu'il n'y ait pas de déchirement³⁰. » Le fait que ce soit elle qui retire le fœtus pendant que deux autres hommes déplacent la parturiente montre que ce serait peut-être cette intervenante en particulier qui détenait les connaissances nécessaires pour mener à bien ce type de soins³¹. Il est tout à fait possible de supposer que cette ἰητρεύουσα ait été en réalité une sage-femme, ayant déjà des connaissances supérieures à ses assistants. Dérivant du verbe ἰητρεύειν qui provient lui-même du terme ἰατρός, ce verbe était priorisé au sein du corpus pour les traités chirurgicaux, ce qui montre que cette femme pouvait avoir reçu quelques leçons chirurgicales³². Ce terme fut utilisé notamment pour désigner les femmes les plus âgées qui venaient régulièrement prêter main-forte au médecin durant les accouchements puisque la présence d'une seule personne ne suffisait pas³³.

Un autre extrait du même traité hippocratique fait l'état d'une intervention médicale exécutée par ἡ ὀμφαλητόμος, « la sage-femme », littéralement « celle qui coupe le cordon ombilical » :

Le chorion (membrane) demeure dans la matrice; cela arrive quand le cordon ombilical se rompt par une violence ou quand la femme qui le

²⁹ Hippocrate, *Maladies des femmes*, I, 68 : Τὴν δὲ ἰητρεύουσιν τὰ στόματα μαλθακῶς ἐξανοίγειν, καὶ ἡρέμα τοῦτο δρᾶν, ὀμφαλὸν δὲ ξυμφέλκεσθαι τῷ ἐμβρύῳ.

³⁰ Hippocrate, *Maladies des femmes*, I, 68 : ... φυλασσόμενος ὅπως μὴ προπετῆς ἔσται ἡ ἄνθρωπος· ὅταν δὲ ταῦτα ἐνεργῆται καὶ μετάρσιος ἢ ἡ κλίνη, ἐκ τῶν ὀπισθεν ὑποθεῖναι τὰ φρύγανα, κατορθοῦσθαι δὲ ὡς μάλιστα, ὅπως οἱ πόδες μὴ ψαύσουσι τῆς γῆς, ῥιπτεομένης τῆς κλίνης...

³¹ *Ibid.*, p. 178.

³² A. E. Hanson, *loc. cit.*, 1993, p. 169. L'historienne a relevé 80 occurrences du verbe ἰητρεύειν dans le corpus et croit fermement que cette assistante était foncièrement entraînée pour ce genre de manœuvre.

³³ H. King, *op. cit.*, 1998, p. 177.

coupe (ή ὀμφαλητόμος), le coupe, par ignorance, avant que le chorion soit sorti de la matrice...³⁴.

Cette ὀμφαλητόμος semble effectivement connaître les étapes pour couper l'ὀμφαλός, mais elle peut faire une erreur et faire en sorte que le chorion reste à l'intérieur de l'utérus au lieu d'être expulsé. L'auteur lui reproche justement d'avoir commis une faute, par ignorance ou par manque d'expérience³⁵. Ce dernier constate ainsi que ce genre d'erreurs pouvait survenir, de la part de ces intervenantes, lors de manœuvres chirurgicales. Au XII^e siècle ap. J.-C., le lexicographe Eustathius suggérait que le mot ὀμφαλητόμος était utilisé par les Ioniens pour évoquer une μαῖα, ce qui expliquerait l'absence du mot dans tout le *Corpus hippocratique*³⁶. Toutefois, ce passage ne nous permet aucunement d'entrevoir une fonction spécifique reléguée à une profession en particulier, il pourrait seulement s'agir de la « personne désignée pour couper le cordon »³⁷.

Dans le traité *Nature de la femme*, une παραφάσσουσα, « femme qui ressent » ou « qui touche », est nommée en cas de suppuration³⁸ dans le bassin, causée par une déviation de la matrice : « ... après le bain d'eau ou le bain de vapeur, commandez à la παραφάσσουσα, avec le doigt, de ramener l'orifice des matrices; faites une fumigation avec la myrrhe calonienne imprégnée d'eau de roses³⁹ ». Dans sa traduction française, É. Littré avait interprété le terme παραφάσσουσα par « sage-

³⁴ Hippocrate, *Maladies des femmes*, I, 46 : Ἦν δὲ γυναῖκί τὸ χορίον ἐλλειφθῆ ἐν τῆσι μήτρῃσι, τοῦτο δὲ γίνεται, ἢν ῥαγῆ βίη ὁ ὀμφαλὸς ἢ ἀμαθίη ὑποτάμη ἢ ὀμφαλητόμος τὸν ὀμφαλὸν τοῦ παιδίου πρόσθεν ἢ τὸ χορίον ἐξίεναι ἐκ τῶν μητρέων, ...

³⁵ H. King, *op. cit.*, 1998, p. 178.

³⁶ A. E. Hanson, *loc. cit.*, 1993, p. 168.

³⁷ H. King et V. Dasen, *La médecine dans l'Antiquité gréco-romaine*, Paris, 2008, p. 63.

³⁸ Production et écoulement de pus, synonyme de pyorrhée.

³⁹ Hippocrate, *Nature de la femme*, 6 : Ὅχοταν δὲ ὧδε ἔχη, φάρμακον κρή πῖσαι χάτω, καὶ λούειν πολλῶ Ἐερμῶ καὶ πυριῆν, καὶ ὄχοταν νεόλουτος ἢ ἢ νεοπυρίητος, κελεύειν παραφάσσουσαν ἀφέλκειν τὸ στόμα τῶν ὑστερέων, καὶ ὑποθυμιῆν χαλωνίην σμύρναν ῥόδιον περιχέων.

femme », sûrement parce que le contexte dans lequel cette thérapeute agissait ressemble étroitement aux tâches d'une obstétricienne; par contre le grec ne spécifie en rien, sauf son action, qu'il s'agit bel et bien d'une sage-femme⁴⁰. Encore une fois, il semble évident que cette femme savait exactement ce qu'elle devait faire pour replacer la matrice de la patiente, elle devait donc avoir une certaine expérience dans le domaine ainsi que des connaissances suffisantes pour pouvoir mener à terme ce genre de manœuvres.

3.1.2. Stèle de Phanostratè

Une seule épitaphe vient d'ailleurs confirmer la présence de ces sages-femmes dans le monde grec pour la période classique⁴¹. Même si la polysémie du mot *μαῖα* ne permet pas toujours aux épigraphistes de distinguer explicitement entre une sage-femme, une grand-mère ou une nourrice, dans la majeure partie des cas le contexte vient pallier cet obstacle. La plus ancienne preuve épigraphique que nous possédons remonte au milieu du IV^e s. av. J.-C., sur un bas-relief (Fig. 3.1.) provenant d'Acharnai en Attique, qui présente à sa gauche une parturiente debout qui tient la main d'une autre femme, assise à sa droite, qui est elle-même entourée de trois enfants. Au-dessus de la femme assise est inscrit le nom de cette dernière, *Φανοστράτη*. Sous le bas-relief figure le texte suivant: « Sage-femme et médecin, Phanostratè gît ici; à nul elle ne causa de chagrin et tous, à sa mort, la regrettent⁴². »

⁴⁰ I. A. Brock, *op. cit.*, p. 41.

⁴¹ Le corpus épigraphique est beaucoup plus imposant pour les inscriptions latines que grecques. Cf. C. Laes, «Midwives in Greek Inscriptions in Hellenistic and Roman Antiquity», *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik*, vol. 176, 2011, p. 155.

⁴² *IG II² 6873*: *Μαῖα καὶ ἰατρὸς Φανοστράτη ἐνθάδε κεῖται [ο]ὔθενι λυπη<ρ>ά, πᾶσιν δὲ θανοῦσα ποθεινή*. Cf. E. Samama, *op. cit.*, p. 7.



Figure 3.1. Stèle de Phanostratè, bas-relief, daté IV^e s. av. J.-C., Acharnai, Attique.
Musée national d'Athènes

Phanostratè est donc appelée à la fois sage-femme et médecin. Selon L. Robert, la défunte était l'épouse d'un citoyen et non d'un esclave, ce qui pourrait expliquer la qualité de son matériel funéraire⁴³. D'après E. Samama, ce double titre est unique et intéressant puisque les autres femmes qui possèdent cette double spécialisation sont appelées soit *ιατρίνη*, soit *ιατρομαῖα*⁴⁴. Cette inscription est alors tout à fait remarquable puisque le *Corpus hippocratique*, qui est contemporain, ne contient pas du tout, on le sait, le terme *μαῖα*. Cette femme a peut-être reçu une formation plus poussée auprès d'un praticien comparativement à certaines de ses consœurs et cela prouve que même si le mot *μαῖα* apparaît plus tardivement dans les sources littéraires, qu'il était en fait déjà utilisé par les Grecs de la période classique.

Pour conclure cette première section, notons que les accoucheuses présentées par Platon dans son *Théétète* montrent bien les différences entre les sages-femmes compétentes et sérieuses et celles qui étaient reliées au proxénétisme et aux

⁴³ L. Robert, « Index commenté des épitaphes », dans N. Firatli (ed.), *Les stèles funéraires de Byzance gréco-romaine*, Paris, 1964, p. 176.

⁴⁴ *Ibid.* Ce terme arrive plus tardivement.

avortements. Il existait en effet plusieurs craintes envers cette implication féminine au sein des soins surtout lors des naissances puisque la vie des futurs héritiers était mise en jeu. Pourtant, elles semblaient les meilleures pour assister les mères en travail et mener à terme les parturitions. C'est pourquoi, même si le médecin et son patient restaient au centre de l'action discursive du *Corpus hippocratique*, les procédés narratifs utilisés dans les traités favorisaient les distinctions entre le médecin et ses patients, qu'il soit un homme ou une femme, magnifiant donc le rôle du médecin. Selon A. E. Hanson, deux grandes tendances s'illustrent dans la trame discursive du *Corpus hippocratique* : soit une valorisation des connaissances médicales des femmes d'expérience ou la critique d'un manque flagrant d'expertise médicale⁴⁵. Hormis dans le traité *Des chairs*, les auteurs esquissent des commentaires négatifs envers le genre féminin⁴⁶. De son côté, H. King précise que cette absence des sages-femmes a pu être due à la façon dont les auteurs hippocratiques construisaient leur argumentation médicale : en se mettant eux-mêmes à l'avant-scène et en évoquant le support amené par les autres seulement lorsque celui-ci était nécessaire à leur démonstration⁴⁷. Toutefois, l'épigraphie laisse entrevoir que le terme $\mu\alpha\iota\alpha$ était utilisé chez les Grecs pour désigner les sages-femmes et ce dès le IV^e s. av. J.-C. Il faut donc attendre les sources littéraires postérieures pour relever la présence des termes en lien avec la *maia* à proprement parler en dehors des sources épigraphiques et de voir des textes sur le rôle de ces auxiliaires des soins. Il est alors primordial de se pencher sur les traités médicaux faisant état des fautes, mais aussi sur les qualités de ces auxiliaires pour cerner le rôle réel de ces femmes qui se sont immiscées dans ce domaine dominé par des hommes.

⁴⁵ A. E. Hanson, « The Medical Writer's Woman », dans D. Halperin (ed.), *Before Sexuality. The Construction of Erotic Experience in the Ancient Greek World*, Princeton, 1990, p. 309.

⁴⁶ *Ibid.*

⁴⁷ H. King, *op. cit.*, 1995, p. 209.

3.2 Les sages-femmes durant la période hellénistique

Il faut en effet regarder au-delà de la période classique pour obtenir de plus amples informations sur le rôle professionnel de la *maia* grecque. Pourtant, la médecine hellénistique est souvent perçue comme étant lacunaire en ce qui concerne les sources, notamment à cause de l'incendie de la *Bibliothèque* d'Alexandrie et que les renseignements dont nous disposons proviennent presque exclusivement d'auteurs postérieurs, de l'épigraphie ou de la papyrologie⁴⁸. Il est alors évident que les traces laissées par les *maiai* sont minces et ne se résument qu'à l'épigraphie pour cette époque. C'est également la période des grands médecins de cour qui domine dans les textes anciens au détriment des praticiens ordinaires et des *maiai*. Les informations liées aux modalités de la formation médicale ainsi qu'aux conditions sociales dans lesquelles vivaient les *iatroi* sont donc assez maigres⁴⁹. Malgré tout, des historiens ont comblé quelques lacunes et nous pouvons dresser un certain portrait des découvertes anatomiques réalisées, notamment grâce à la dissection humaine permise dans le royaume lagide⁵⁰.

Tout d'abord, quelques modifications sont survenues au sein du domaine médical, surtout dans la manière de percevoir les maladies féminines. L'art médical était désormais devenu une science des organes et non plus que des fluides, fondée sur une

⁴⁸ N. Massar, *Soigner et servir. Histoire sociale et culturelle de la médecine grecque à l'époque hellénistique*, Paris, 2005, p. 16. En fait, aucun ensemble de traités n'a été retrouvé pour la période hellénistique.

⁴⁹ L. Meunier, *Le médecin grec dans la cité hellénistique*, Thèse de Ph.D. (histoire), Université Laval, 1997, p. 10, qui pense que le médecin et la sage-femme ordinaires possédaient un niveau de vie supérieur aux artisans, donc qu'ils jouissaient de conditions de vie favorables pour la période hellénistique.

⁵⁰ A. Debru, « Hérophile, ou l'art de la médecine dans l'Alexandrie antique », *Revue d'histoire des sciences*, vol. 44, 1991, p. 435. J. Longrigg avait déjà affirmé que la médecine hellénistique était « an superlative achievement and comparative neglect ». Cf. J. Longrigg, *Herophilus. Dictionary of Scientific Biography*, New York, 1972, pp. 316-319.

science nouvelle qu'était l'anatomie⁵¹. Hérophile de Chalcédoine, spécialiste de l'anatomie humaine et donc du corps féminin, au III^e siècle avant notre ère, décéla les ovaires et trouva les vaisseaux spermatiques (les trompes de fallope); il rédigea ses observations dans un traité nommée *Gynaecia*, malheureusement disparu⁵². Même s'il avait commis des erreurs sur leur fonctionnement, il reste que ses observations ont mené à certaines avancées⁵³. L'apport de ces découvertes était considérable pour les médecins qui ont succédé à cette période florissante; même si d'autres notions plus anciennes ont persisté, les savants commencèrent à reconnaître l'existence de pathologies typiquement féminines. Cependant, autour de 250 av. J.-C., les dissections humaines et les recherches anatomiques furent laissées de côté contre une valorisation des recherches livresques du Corpus hippocratique, dans lequel un lecteur aguerri pouvait faire autant de découvertes que celui qui s'adonnait aux dissections, ce qui n'empêcha en rien la production scientifique, mais qui explique un certain frein aux découvertes gynécologiques.

Au fil des siècles, la médecine grecque se répandit au-delà de la mer Égée pour devenir le système médical dominant à tout le bassin méditerranéen⁵⁴. C'est ainsi que des auteurs ultérieurs se sont penchés particulièrement sur le domaine féminin des soins et que des traités sur l'obstétrique et les maladies féminines ont vu le jour. Il est

⁵¹ Ces études anatomiques ont été exécutées principalement dans la ville d'Alexandrie durant les IV^e et III^e siècles av. J.-C., sous l'autorité des grandes figures savantes qu'étaient Hérophile de Chalcédoine et Érasistrate de Céos, qui découvrirent entre autres les ovaires. Sans toutefois, « révolutionner » les études sur l'anatomie féminine, de nombreuses croyances conservatrices étaient toujours bien présentes, mais il reste que la vision du corps féminin changea au sein des traités médicaux contemporains et postérieurs à la suite de cette période d'effervescence médicale.

⁵² A. E. Hanson, *loc. cit.*, 1990, p. 321; V. Nutton, *Ancient Medicine*, Paris, 2013, 150-1. Ne possédant pas l'original du traité d'Hérophile, il faut donc se rabattre sur ce qu'en disent les auteurs postérieurs dont le corpus le plus abondant est sans aucun doute celui de Galien.

⁵³ A. Debru, *loc. cit.*, p. 444. Peu de temps après la mort d'Érasistrate, les Hérophiléens ont abandonné plusieurs préceptes de leur maître, en commençant par la dissection et plus généralement l'anatomie. Malheureusement, ces avances n'ont pas toutes été exploitées par les disciples des grands maîtres.

⁵⁴ V. Nutton, *op. cit.*, 2013, p. 176.

d'ailleurs le temps de se pencher sur les témoignages laissés sur ces intervenantes obstétriques.

3.2.1. Quelques traces laissées par les sages-femmes dans le monde hellénistique

Devant le manque de sources littéraires, l'épigraphie se trouve être l'avenue la plus prometteuse pour découvrir des renseignements sur les sages-femmes dans le monde hellénistique, et ce même si nous n'avons que peu de témoignages épigraphiques. Quelques inscriptions sont en effet révélatrices. Il s'agit tout d'abord d'une liste d'adorateurs du dieu Mandros qui ont contribué à la production d'une inscription comportant en son sein les noms des membres du culte envers cette divinité. Retrouvée à Kymè, en Éolide et datée du I^e s. apr. J.-C, on peut y lire à la toute fin, à la ligne 51, la mention d'une *μαῖα* du nom d'Elpis⁵⁵. En outre, les deux seules professions désignées dans cette inscription sont celles d'un aulète et de cette *μαῖα*. Elpis a donc contribué au financement de l'inscription et était chargée de l'administration de cette association religieuse. Rien ne laisse non plus croire qu'elle était de statut servile; au contraire cet exemple montre que cette femme était reconnue par sa communauté comme étant une professionnelle et non comme une aide occasionnelle lors d'un enfantement⁵⁶. Une autre *maia* est connue sur l'île de Paros, près du village de Paroikia, là où a été retrouvée une base cylindrique de marbre, sur laquelle on peut lire: « Εὐφοροσύνη ἡ μαῖα Μελίσση ἠρωίσση⁵⁷ ». Une sage-femme

⁵⁵ C. Laes, *loc. cit.*, p. 161. Cette liste, comportant des noms féminins et masculins, est divisée pour bien séparer le genre des membres de cette association. Il est intéressant de noter qu'il y a une présence supérieure de femmes dans ce groupe d'admirateurs.

⁵⁶ *Ibid.*

⁵⁷ *IG XII 5*, 325. C. Laes, *op. cit.*, p. 160. À l'arrière de la pierre se trouvent deux serpents représentant peut-être à la fois la sage-femme et Asclépios.

a donc personnellement dédié cette base à une héroïne locale du nom de Mélissa⁵⁸. À la lumière de ces deux témoignages, il semble clair que les sages-femmes pouvaient aspirer à un statut social libre ou affranchi et qu'elles pouvaient disposer d'une certaine aisance financière. L'exemple d'Elpis montre aussi que ces femmes pouvaient impliquées dans des activités religieuses, qui étaient au cœur de la vie civique. Assurant des soins adéquats pour les naissances et s'impliquant dans des activités en lien avec la vie de la cité, les sages-femmes ont tenu une place importante dans la société hellénistique et pouvaient aspirer à un statut social favorable. Une autre inscription doit attirer notre attention, dont la ville grecque d'origine est incertaine et qui est datée du I^{er} s. ap. J.-C. Gravée sur une stèle de marbre, elle représente un couple : « [...] de Théoxénos, Satornila, son épouse, sage-femme⁵⁹ ». Deux éléments ici sont particulièrement importants; d'une part, la défunte porte un nom latin, ce qui démontre l'influence romaine sur la région et d'autre part, l'usage du nominatif pour le nom de Satornila laisse croire que c'est elle qui aurait rédigé l'épithaphe pour elle et son époux décédé. Toutefois, le bas-relief montre clairement que le monument funéraire est commémoratif du couple⁶⁰. Ces épithaphes attestent l'exercice de l'obstétrique dans le monde grec et ce, même lors de l'implantation de l'hégémonie romaine. Cependant, il reste que la documentation les concernant est mince et que les témoignages sont rares. Heureusement, lors la période romaine, nous assistons à une véritable reconnaissance des obstétriciennes. En premier lieu, il y a un plus grand échantillon épigraphique. Les auteurs médicaux émettent aussi de plus en plus de commentaires ou critiques à propos des sages-femmes. Ces traces nous permettent ainsi de mieux cerner quelques paramètres de l'art obstétrique.

⁵⁸ C. Laes, *ibid.* Cette héroïne aurait bien pu être une nymphe qui soigna Zeus ou encore une Naiade qui serait par ses liens avec Héraclès la mère d'Hyllos. Cf. Apollonios de Rhodes, IV, 357. Sinon, il n'existe pas de Mélissa mythique en lien avec le monde souterrain.

⁵⁹ *CIG* 2143 : [--] οεοξένου Σατορνείλα γυνή αὐτοῦ μαῖα. E. Samama, *op. cit.*, p. 9. L'origine de la découverte de la tombe est contestée, certains penchant pour la ville de Rhénée et d'autres pour celle d'Égine.

⁶⁰ *Ibid.*

3.3. La médecine romaine durant la République

Durant de nombreux siècles, la médecine romaine était limitée au cadre familial, dominé essentiellement par le *pater familias*, qui prenait toutes les décisions concernant les soins à donner aux membres de sa maison⁶¹. Aucun texte médical n'a été écrit par les Latins durant cette période, il faut donc se tourner vers la médecine grecque qui s'implante progressivement, malgré de grandes réticences, au sein de la société romaine.

Au-delà de la médecine familiale, une médecine sacerdotale s'était également développée, durant les premiers temps républicains, autour du dieu Esculape, l'Asclépios grec⁶². Ces premières interventions divines grecques remontent au III^e siècle avant notre ère, lorsque le culte d'Asclépios s'est installé de manière définitive en 291 av. J.-C., sur l'île de Tibérine, en plein cœur de Rome, à la suite d'une grande épidémie. Il est d'ailleurs intéressant de noter qu'en 219 av. J.-C., l'*Urbs* donna la citoyenneté à un médecin grec du nom d'Archagathos et c'est durant la même période que le terme *medicus* fit son apparition dans la langue latine⁶³. Il est alors évident que la médecine romaine fut la grande héritière de la culture médicale grecque. En fait, les Latins ne possédaient pas non plus de mot pour désigner la science traitant des organes sexuels féminins ainsi que des maladies qui y étaient associées. C'est dans le bas latin qu'il a été possible de repérer les débuts de l'emploi du mot *gynaecia* dérivé du grec γυναικεῖα⁶⁴. Hormis quelques indices de ces influences grecques sur le développement du domaine médical romain, peu d'informations nous sont parvenues pour la période républicaine. Cette courte introduction à la médecine de l'époque républicaine est suffisante puisque peu de preuves ont été préservées pour cette

⁶¹ H. Inglebert, *Histoire de la civilisation romaine*, Paris, 2005, p. 388-89.

⁶² G. Penso, *La médecine romaine. L'art d'Esculape dans la Rome antique*, Paris, 1984, p. 70.

⁶³ *Ibid.*

⁶⁴ *Ibid.*, p. 367.

période et il n'existe aucune trace des sages-femmes. Il est alors important de regarder les siècles suivants, dans lesquels s'opèrent de réels changements.

3.4. Les sages-femmes durant la période romaine

La prise de Corinthe, en 146 av. J.-C., entraîne l'arrivée à Rome de nombreux médecins et sages-femmes serviles⁶⁵. La médecine grecque s'immisça indéniablement au sein de la population romaine, de manière progressive certes, mais l'efficacité des soins grecs a pris le dessus sur les réticences que pouvaient avoir les pères de famille romains⁶⁶. À ce sujet, Pline l'Ancien exprime cette réticence xénophobe dans son *Histoire Naturelle* : « Il s'est avéré que le peuple romain, en étendant ses conquêtes, a perdu ses « anciennes » mœurs; vainqueurs, nous avons été vaincus. Nous obéissons à des étrangers et grâce à une seule profession, ils sont devenus maîtres de leurs maîtres⁶⁷. » Le naturaliste fait cette critique en raison de la richesse de plusieurs médecins qui ont su acquérir une importante réputation auprès de l'élite romaine⁶⁸. Cette introduction hellène causa *de facto* un problème de langue, puisque tous ceux qui désiraient s'introduire au domaine médical se devaient alors d'acquérir des

⁶⁵ V. Dasen, « Agir. Identité(s) des médecins antiques », *Histoire, médecine et santé*, 8, 2016, p. 11.

⁶⁶ *Ibid.*

⁶⁷ Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, XXIX, 5 : ... *gentium sine medicis degant nec tamen sine medicina, sicuti populus Romanus ultra sexcentimum annum, neque ipse in accipiendis artibus lentus, medicinae uero etiam auidus, donec expertam damnauit.*

⁶⁸ V. Dasen, *op. cit.*, 2016, p. 14. En effet, plusieurs médecins grecs se sont arrogés la faveur des hommes politiques de leur époque. Certains médecins se sont d'ailleurs impliqués dans une activité évergétique qui s'est inscrite dans l'espace urbain. Par exemple, au 1^{er} siècle de notre ère, l'*iatros* P. Decimus Eros Merula, qui était à la fois *medicus clinicus, ocularius et chirurgicus*, a non seulement acheté sa liberté, mais a aussi fait ériger une statue dans le temple d'Hercule de la ville d'Assise et fait paver les routes en donnant 37 000 sesterces à sa cité. Il a aussi laissé une fortune allant jusqu'à 800 000 sesterces. *CIL XI*, 5400.

connaissances linguistiques et philologiques grecques⁶⁹. En fait, quelques traités médicaux sont incontournables pour notre compréhension de l'évolution du métier obstétrique au sein de la société romaine. À la suite de la transmission du texte grec de Soranos d'Éphèse, quelques auteurs romains se démarquent et ce, parfois en dehors du domaine scientifique. C'est pourquoi, il est préférable pour cette section de séparer les informations, dans un premier temps, entre « le monde grec » et « le monde romain », même si les événements relatés concernent tous la période romaine.

3.4.1. Dans le monde grec

Les maiai de Soranos d'Éphèse

Durant la période impériale, l'image de *l'obstétrix* fut mitigée et complexe. Artémidore de Daldis, écrivain et philosophe syrien, mais d'expression grecque du II^e s. de notre ère, donne un aperçu de ces perceptions dans son *Interprétations des rêves*:

Voir une sage-femme met à découvert les choses cachées parce que la sage-femme examine les parties secrètes et cachées. Cela signifie aussi dommages et, pour les malades, mort : car la sage-femme tire toujours le corps enveloppé de l'enveloppe qui le protégeait, et elle le dépose à terre. [...] Souvent la vue d'une sage-femme prédit à une femme non enceinte qu'elle sera malade; si en revanche la femme est enceinte, le rêve n'a aucune signification puisqu'elle espère mettre au monde⁷⁰.

⁶⁹ *Ibid.* La régularité des noms grecs au sein des inscriptions désignant le personnel médical montre qu'une identité grecque, réelle ou imaginaire, pouvait participer à l'élaboration d'une bonne réputation.

⁷⁰ Artémidore, *Onir.*, III, 32 : Μαῖα ὀρωμένη τὰ κρυπτὰ ἐλέγχει διὰ τὸ τὰ ἀπόρρητα καὶ κεκρυμμένα ἐρευνᾶν καὶ βλάβας σημαίνει καὶ τοῖς νοσοῦσι θάνατον· ἐξάγει γὰρ τοῦ περιέχοντος αἰὲ τὸ περιεχόμενον καὶ δίδωσι τῇ γῆ. ... πολλάκις δὲ ὀρωμένη μαῖα γυναικὶ μὴ ἐχούσῃ ἐνγαστρὶ νόσον προαγορεύει, ἐν γαστρὶ δὲ ἐχούσῃ οὐδὲν ἐπίσημον διὰ τὴν περὶ τὸν τοκετὸν ἐλπίδα.

Que ce soit la comédie ou la satire, ces médias ne donnaient pas aux obstétriciennes une bonne presse : elles étaient des ivrognes, des avorteuses et utilisaient des drogues dangereuses⁷¹. Il ne faut pas oublier que les obstétriciennes ont été associées à la figure de la sorcière ou magicienne pendant toute la période gréco-romaine⁷². Toutes sortes de rumeurs se sont répandues en effet sur leur métier et c'est peut-être dans ce contexte de remise en question de la pratique obstétrique que Soranos d'Éphèse, médecin grec au II^e siècle ap. J.-C., décida de jeter des balises dans cette sphère des soins. L'Éphésien se distinguait en effet des autres auteurs médicaux en adressant son traité *Maladie des femmes* à la formation de la sage-femme⁷³. Ce texte est disposé en quatre volumes dont le premier est consacré à la matière gynécologique, le suivant aux aptitudes que l'on doit exiger de la *maia*, le troisième à la définition de ses tâches et le dernier aux dystocias⁷⁴. Le modèle d'excellence élaboré par Soranos dans ses *Gynaicea* montrait aussi un idéal presque impossible à atteindre pour la plupart des femmes qui s'engageait dans cette carrière⁷⁵. La liste des critères était évidemment très longue : « Le sujet apte possède une instruction élémentaire, de la vivacité d'esprit, de la mémoire, de l'ardeur au travail, de la discrétion; en règle générale, il lui faut une sensibilité vive, des membres bien proportionnés, de la robustesse; certains auteurs réclament aussi des doigts longs et effilés⁷⁶. » Mais, elle devait être aussi

⁷¹ D. Gourevitch, « La gynécologie et l'obstétrique à l'époque impériale », *ANRW*, vol. 3, 1996, p. 2088. Les sages-femmes étaient également réputées pour exécuter certaines manœuvres louches comme celle de rendre fertiles des couples homosexuels.

⁷² *Supra*, p. 44.

⁷³ D. Bacalexi, « Responsabilités féminines : sages-femmes, nourrices et mères chez quelques médecins de l'Antiquité et de la Renaissance », *Gesnerus*, vol. 62, 2005, p. 11. Selon la *Souda*, Soranos d'Éphèse a écrit d'autres ouvrages dont quatre livres sur les femmes également, sur des vies de médecins, sur des principes philosophiques et des traités divers regroupés en neuf livres. D. Gourevitch, *op. cit.*, 1988, p. XXX.

⁷⁴ Ce premier livre évoque aussi l'hygiène de la femme, la grossesse et l'avortement. D. Gourevitch, *op. cit.*, 1988, p. XXXI.

⁷⁵ H. King, *op. cit.*, 1995, p. 210.

⁷⁶ Soranos d'Éphèse, *Gyn.* I, 1-2 : Ἐπιτήδειος δὲ ἐστὶν ἡ γραμμάτων ἐντός, ἀγχίνους, μνήμων, φιλόπονος, κόσμιος καὶ κατὰ τὸ κοινὸν ἀπαρεμπόδιτος ταῖς αἰσθήσεσιν, ἀρτιμελής, εὐτονος, ὡς δ' ἔνιοι λέγουσιν καὶ μαρκούς καὶ λεπτοὺς ἔχουσα καὶ τοὺς τῶν χειρῶν δακτύλους καὶ ὑπεσταλκώτας ταῖς ῥαξίν τοὺς ὄνυχας.

discrète, sobre, non encline à la superstition, alphabétisée, renseignée et entraînée dans les trois branches de la médecine : chirurgie, diététique et pharmacologie⁷⁷. Elle devait même être habile à faire des prescriptions. On assiste alors à l'antithèse des accusations qui étaient colportées au sein de la culture populaire. En fait, le méthodiste voulait justement mettre de l'avant l'apport d'une formation théorique qui viendrait compléter le côté pratique que les *maiai* maîtrisaient certes, mais avec plusieurs défauts aux yeux des médecins⁷⁸.

Devant cette inégalité de formation, Soranos espérait améliorer l'enseignement aux femmes, dans le but d'uniformiser la pratique obstétrique. En somme, les praticiennes de ce champ médical devaient acquérir des qualités physiques, intellectuelles et morales communes⁷⁹. Effectivement, leur formation différait beaucoup par rapport à celle des médecins parce qu'elle était davantage tournée vers la pratique. Pour le méthodiste, une sage-femme se devait d'apprendre son métier auprès de collègues expérimentées qui servaient aussi de modèles aux nouvelles candidates⁸⁰.

La présence et l'influence obstétriques se sont perpétuées, jusqu'à la fin de l'époque romaine, grâce aux traductions ultérieures en latin, qui ont permis une certaine

⁷⁷ Soranos d'Éphèse, *Gyn.* I, 2-3 : Κατὰ τὸ κοινὸν μὲν οὖν τελείαν φαμέν τὴν μόνον τοῦ τέλους τῆς ἰατρικῆς ἐπιτυχάνουσαν, ἀρίστην δὲ τὴν προσειληφυϊάν τι καὶ πρὸς τῇ προστασίᾳ ἐν τοῖς θεωρήμασιν πολύπειρον μερικώτερον δὲ λέγομεν ἀρίστην μαῖαν τὴν γεγυμνασμένην ἐν πᾶσι τοῖς μέρεσιν τῆς θεραπείας (τὰ μὲν γὰρ διαιτῆσαι δεῖ, τὰ δὲ χειρουργῆσαι, τὰ δὲ φαρμάκοις διορθώσασθαι) καὶ τὰ ὑγιεινὰ παραγγέλματα δοῦναι δυναμένην.

⁷⁸ D. Gourevitch, *op. cit.*, 1988, p. XLV. Soranos était membre de la secte méthodique. Il rappelle régulièrement certains dogmes se rattachant à sa communauté médicale, mais il est aussi un médecin de bon sens, guidé par une doctrine dont il n'est pas non plus l'esclave puisqu'il est davantage soucieux de la fidélité intellectuelle et de l'efficacité au sein du domaine des soins.

⁷⁹ D. Gourevitch, *op. cit.*, 2000, p. 73.

⁸⁰ K. Kapparis, *Abortion in the Ancient World. Hippocrates. Celsus. Galen*, Londres, 2002, p. 86.

pérérité. Au III^e siècle de notre ère, puisque la langue grecque devînt de moins en moins utilisée, que le latin était plus facile à apprendre et que les grands centres intellectuels se latinisèrent, des adaptations ont alors été primordiales à la continuité de la formation obstétrique⁸¹. C'est ainsi qu'au V^e siècle ap. J.-C, Caelius Aurelianus et Mustion ont rendu accessible le savoir obstétrique en traduisant les traités de Soranos d'Éphèse en latin⁸². C'est d'ailleurs grâce à leurs travaux que les connaissances en cette matière se sont réellement répandues dans le monde occidental du territoire romain. Dans l'Orient romain, ce sont plutôt les médecins Oribase et Aetius qui permettent une certaine vulgarisation des rouages du métier obstétrique⁸³. La culture savante gréco-romaine durant la période romaine fut en effervescence et subit de grandes avancées surtout pour la reconnaissance du métier obstétrique, ce qui a provoqué une tentative d'encadrement plus serré auprès des sages-femmes.

3.4.3. La place de l'obstétrique dans le monde romain

L'un des premiers devoirs de tout citoyen envers l'État romain était de trouver une épouse et de perpétuer sa lignée⁸⁴. Cette obligation sociale l'était aussi au niveau politique, et ce, dans une double considération : d'une part pour les intérêts du père et d'autre part pour ceux de l'État. La femme se trouvait donc dans une position précaire, dans son rôle attendu de future mère de citoyens. D'ailleurs, les maris ne voulaient surtout pas remettre la supervision de l'accouchement à n'importe qui. Il

⁸¹ D. Gourevitch, *loc. cit.*, 2000, p. 71.

⁸² M. F. Drabkin et I. E. Drabkin (eds.), *Caelius Aurelianus 'Gynaecia'. Fragments of a Latin Version of Soranus 'Gynaecia' from a Thirteenth Century Manuscript*, Baltimore, 1951. R. Raddichi, *La 'Gynaecia' di Muscione: manuale per le ostetriche e le mamme del VI sec. d. C.*, Pise, 1970. Les textes de Mustion ont été largement répandus de la période médiévale à la Renaissance. Aux XII^e et XIII^e siècles, des versions simplifiées ont été produites, toujours dans le but de rendre ces traités les plus accessibles possible. Cf. D. Gourevitch, *loc. cit.*, 2000, p. 75.

⁸³ D. Gourevitch, *op. cit.*, 1988, p. XXXIX.

⁸⁴ M. Hirt, *op. cit.*, p. 282. C'est ce qu'Auguste avait tenté d'influencer en mettant en place des mesures contre les célibataires et des lois favorisant le mariage.

fallait bien choisir son médecin, mais surtout l'obstétricienne qui allait mettre au monde l'enfant. Ces deux acteurs jouaient un rôle central dans la légitimation des nouveau-nés. C'est pourquoi, avant d'offrir ses services obstétriques, une apprentie *maia* se devait d'acquérir une base de connaissances après une période d'apprentissage, où la *ministra* apprenait auprès d'un médecin ou d'une autre sage-femme les rouages du métier⁸⁵. De plus, cette formation devait se faire avec l'aide d'un *iatros* puisque les deux professionnels se retrouvaient parfois sur les mêmes lieux. Après avoir démontré leurs capacités, ces sages-femmes devaient se forger une réputation pour obtenir une clientèle fiable⁸⁶.

Il semblerait qu'à Rome plusieurs *obstetrices* ont su se démarquer comme en témoignent les inscriptions retrouvées dans la capitale de l'Empire. Par exemple, une stèle funéraire, datée du règne d'Auguste, dévoile l'existence d'une sage-femme servile de Livie, l'épouse de l'empereur : « Prima, sage-femme de Livie, mère d'Asterope Maximus et Epicharis Maximus⁸⁷ ». Une autre inscription attire notre attention, celle d'Antonia Thalussa, une sage-femme affranchie par un empereur de la famille des Julio-Claudien, entre 14 et 68 apr. J.-C. : « À Antonia Thalussa, sage-femme, affranchie d'Auguste⁸⁸ ». Enfin, sous les empereurs flaviens, l'épithaphe de Sabina, une affranchie ou la fille d'une affranchie est aussi importante : « À la déesse Hygie, à Flavia Sabina, sage-femme, qui a vécu 30 ans. Marius Orthrus et Apollonius à leur très chère camarade⁸⁹. » Pour sa part, l'épithaphe de Valeria Berecunda indique

⁸⁵ J. André, *Être médecin à Rome*, Paris, 1987, p. 116.

⁸⁶ *Ibid.*

⁸⁷ CIL VI, 8949 : *Prima Liviae obstetrix Asterope- Maximi Epicharis, maximi mater.*

⁸⁸ CIL VI, 8947 : *Antoniae Aug. L. Thallusae, obstetric.*

⁸⁹ CIL VI, 6647 : *Hygiae Flaviae Sabinae obstetri-vixit Ann-XXX. Marius Orthrus et Apollonius- contubernali carissimae.*

qu'elle est : « la première *obstetrix* du Mont esquilin⁹⁰ ». On sait également qu'elle a vécu 34 ans, 9 mois et 28 jours et que son mari Publius Gellius Bitalio lui a fait ériger cette stèle. Comme le note Chr. Laes il y a un fort pourcentage d'obstétriciennes serviles autant dans le monde grec que romain, près de 70% des inscriptions retrouvées commémorent la nature servile des défunt⁹¹. Elles étaient majoritairement d'origine grecque ou possédaient un nom grec, descendantes d'esclaves, ou elles-mêmes récemment affranchies. Cette donnée peut s'expliquer notamment par le fait que l'Empire romain étant de plus en plus grand et que les Grecs étaient bien souvent considérés par les Romains comme des esclaves. Une faible proportion d'entre elles était de naissance libre, ce qui laisse croire que la majorité des obstétriciennes provenaient originellement des contrées lointaines de la capitale romaine.

Certaines sages-femmes arrivaient même à acquérir une telle réputation qu'elles ont été évoquées par certains auteurs romains, notamment Pline l'Ancien qui cite dans son *Histoire Naturelle* les traitements recommandés par Olympias de Thèbes⁹², Lais⁹³ et Salpé⁹⁴, des *maiai* dont les noms nous sont parvenus, mais sans leurs traités⁹⁵.

Au II^e siècle de notre ère, malgré quelques avancées au niveau de la reconnaissance du travail orchestré par les sages-femmes, l'infériorité professionnelle féminine

⁹⁰ CIL VI, 9477 : D(is) M (anibus) *Valeriae Berecundae iatromeae regionis suave primae*. Q(uae) v(ixit) ann(os) XXXIII m(enses) VIII d(ies) XXVIII. *Valeria Bitalis Filia Matri dulcissimae et P(ublius) Gellius Bitalio co(n)iugi sanctissimae b(ene) m(erenti) f(e)c(e)r(unt)*.

⁹¹C. Laes, *loc. cit.*, p. 160. Il a été impossible d'attester de manière indéniable une condition libre pour aucune d'entre elles. C'est sensiblement le même cas de figure pour les inscriptions évoquant les pédagogues, le même pourcentage soit d'environ 70% des inscriptions signalent ces derniers comme étant soit des esclaves ou des affranchis.

⁹² Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXVIII, 77.

⁹³ *Ibid.*, 22, 23.

⁹⁴ *Ibid.*, 7, 8, 13, 80.

⁹⁵ S. Castets, *op. cit.*, p. 42.

persistait toujours. Galien était en fait l'un des *iatroi* les plus reconnus à Rome, notamment grâce à la bonne réputation qu'il a su acquérir au fil de sa carrière. Distingué pour ses talents par l'aristocratie romaine, il vivait de son métier et se vantait d'être le meilleur thérapeute dans la capitale impériale⁹⁶. Même s'il n'a jamais écrit aucun ouvrage relatif à l'obstétrique ou à la gynécologie, il entretenait néanmoins des relations assez étroites avec les sages-femmes et ce, dès les débuts de sa carrière. Composé au début de sa vingtaine, son traité *Sur l'anatomie de l'utérus*, est en effet « un petit opuscule destiné à une sage-femme »⁹⁷, bien qu'il ne précise pas l'identité de cette dernière ni ne donne de plus amples renseignements sur les *maiai* en général, cette attention de l'auteur montre malgré tout qu'il côtoyait ses dernières.

Une autre vision des *maiai* transparait toutefois dans son traité *Pronostiques* où il évoque leur rôle dans la thérapie administrée à la femme d'un certain Béothus, tout en mettant l'accent sur le fait qu'elles étaient les meilleures de la ville de Rome pour affirmer son propre succès par rapport à leurs tentatives restées vaines⁹⁸.

En effet, la femme de Béothus était atteinte de ce qu'on appelle un flux féminin. Elle commença par avoir honte d'appeler les médecins de renom, dont déjà, aux yeux de tous, il était clair que je faisais partie; et elle confia son sort à ses sages-femmes habituelles, les meilleures de la ville.

⁹⁶ V. Boudon-Millot, *Galien de Pergame. Un médecin grec à Rome*, Paris, 2012, p. 125. Galien se targue devant ses adversaires de la qualité de ses soins, car la concurrence au sein du domaine médical était en effet très féroce, surtout dans la capitale. La polémique y était presque un art et les médecins devaient sans cesse justifier leurs soins pour mettre de l'avant leurs propres talents.

⁹⁷ Galien, *Sur l'anatomie de l'utérus.*; Chr. Bonnet-Cadilhac, *L'anatomo-physiologie de la génération chez Galien*, thèse de Ph.D (Histoire), École Pratique des Hautes Études, 1997. Galien a écrit ce petit traité au début de sa vingtaine, avant son départ pour Smyrne. Selon Chr. Bonnet-Cadilhac, il faut aborder cet ouvrage davantage comme un abrégé des ouvrages anatomiques de ses prédécesseurs, plutôt qu'une œuvre originale, p. 28.

⁹⁸ Galien, *Pronostiques*, XIV, 643 : τότε μὲν ἀνεκτησάμεθα ταχέως αὐτήν. ἤδετο δὲ μεγάλως ἡ μαῖα, προσταλείσης ἐπὶ τῇ κενώσει τῆς γαστρὸς, οὐχ οὕτως ἐπὶ τῷ σφαλῆναι ἐπὶ τῇ τοῦ τίκτειν δόξῃ, ἀλλ' ἐπὶ τὸ διατεταγμένον ἀπιστοῦσιν ἡμῖν ἀντιλέγειν.

Il s'agit en fait de pseudo-louanges, qui laissent présager un procédé littéraire qui se retourne en faveur de Galien puisque, par la suite, lorsque l'état de santé de la femme de Béothus se détériore, ses obstétriciennes n'envisagent qu'une grossesse et ne semblant pas du tout réagir de la bonne manière : « ... ordonnant aux femmes qui se trouvaient là de ne pas rester plantées à pousser de vains hurlements, mais aux unes de réchauffer les mains ...⁹⁹ ». Rétablissant l'ordre et en prodiguant un traitement adéquat, Galien remplit son mandat et reçut de Béothus la somme de 400 pièces d'or. H. King présume vraisemblablement qu'il a très bien pu marteler leurs grandes compétences obstétriques pour renforcer sa propre réussite, qui finalement surpasse celles de ces femmes¹⁰⁰. De son côté, D. Gourevitch pense que Galien a « choisi cette affaire, qui le met incontestablement en valeur, pour illustrer les difficultés auxquelles se heurte encore à cette date un médecin, même illustre, pour soigner une femme malade¹⁰¹. » Le praticien évoque en effet à plusieurs reprises l'intervention obstétrique, mais lorsqu'il le fait les *maiai* restent toujours ses subordonnées ou des assistantes, ce qui renforce sa propre réussite¹⁰².

Or, dans *Des lieux affectés*, le médecin de Pergame écrit ceci au sujet d'une femme touchée par l'hystérie : « Alors qu'elle souffrait de divers ennuis et en particulier de distension des nerfs, et comme la sage-femme avait dit que sa matrice était rétractée, il me sembla bon de faire usage des remèdes qu'on a coutume d'utiliser pour de tels cas.¹⁰³ » Se fiant alors à l'avis précédent de l'obstétricienne, Galien choisit la bonne thérapie à prodiguer. Ce passage montre les liens tangibles que pouvaient avoir ces

⁹⁹ Galien, *Pronostiques*, XIV, 663 : ὁ πότε καὶ τὰς γυναῖκας εἶπον οὐδὲν μὲν βοηθεῖν, ἐστάναι δὲ κλαιούσας, ἔμαντόν τε μύρον νάρδιον εἰς τὰς χεῖρας λαβόντα τὸ στόμα τῆς γαστρὸς καὶ τὸ ὑποχόνδριον παρατρίβειν ...

¹⁰⁰ H. King, *op. cit.*, p. 175.

¹⁰¹ D. Gourevitch, *op. cit.*, 1996, p. 2092.

¹⁰² K. Kapparis, *op. cit.*, p. 84.

¹⁰³ Galien, *Des lieux affectés*, IV, 5 : αἰτίας γίνεσθαι φημι τοῦ καὶ τὸν αὐχένα ταῖς ἀπομέναις μαίαις ἀνεσπᾶσθαι τε καὶ παρεσπᾶσθαι φαίνεσθαι· συνεσπᾶσθαι γὰρ ἀναγκαῖόν ἐστι ταῖς μήτραις τὸν αὐχένα.

deux acteurs lors de certaines interventions. On peut lire dans son traité *Des facultés naturelles* :

Les sages-femmes (αἱ μαῖαι) ne font pas se lever tout de suite les femmes en couches, et ne les installent pas tout de suite non plus sur la chaise. Mais elles commencent par toucher le col qui s'ouvre petit à petit. D'abord, disent-elles, il se dilate pour laisser entrer le petit doigt; puis encore plus; et, progressivement, les dimensions de l'ouverture augmentent... Quand celles-ci sont suffisantes pour laisser le fœtus sortir, elles font lever la femme enceinte, la font assoir, et lui ordonnent de faire l'effort d'expulser l'enfant¹⁰⁴.

Galien rapporte dans ce passage le déroulement d'une parturition comme si c'était les sages-femmes mêmes qui lui avaient transmis ces informations¹⁰⁵. Il est ainsi clair que malgré quelques tensions persistantes entre ces deux acteurs des soins, il reste que les médecins entretenaient des relations assez étroites avec les obstétriciennes pour savoir en détail toutes les étapes de leur travail. Ce qui n'empêchait nullement les auteurs médicaux de les critiquer.

Certaines inscriptions montrent en fait que plusieurs *maiai* avaient obtenu le respect de leur époux et de leur clientèle, comme en témoigne cette épitaphe en l'honneur d'une *maia* romaine, Iulia Primigeneia, qui vécut au I^{er} ou au II^e siècle de notre ère :

Aux dieux, aux âmes des morts.

Moi, Iulia Primigeneia, sage-femme qui avait sauvé de nombreuses femmes n'ait pas échappé aux Moires ; après une noble vie je suis partie vers la demeure dans laquelle un endroit m'a été réservé à ma piété.

¹⁰⁴ Galien, *Des facultés naturelles*, III, 3 : καὶ μέντοι καὶ αἱ μαῖαι τὰς τικτούσας οὐκ εὐθὺς ἀνιστᾶσιν οὐδ' ἐπὶ τὸν δίφρον καθίζουσιν, ἀλλ' ἄπτονται πρότερον ἀνοιγομένου τοῦ στόματος ...

¹⁰⁵ S. Castets, *op. cit.*, p. 42.

Tiberius Iouli(u)s Hiérx, son époux, a fait graver avec amour ces lignes pour son épouse, en hommage à sa mémoire¹⁰⁶.

Fait intéressant, Iulia prend elle-même la parole dans les huit premières lignes de l'inscription tandis que la suite dévoile l'hommage que lui a offert son mari. Cette épitaphe suggère que le mari de cette *maia* détenait une fortune assez considérable pour posséder une pierre tombale de cette taille afin de commémorer la réputation de sa défunte épouse¹⁰⁷.

Enfin, plusieurs scènes d'accouchement sont présentes entre autres sur des monuments funéraires, des poteries, des gemmes ou des amulettes. Il en ressort tout de même un imaginaire assez funeste où les mentalités dramatiques se sont ancrées au fil du temps chez les femmes¹⁰⁸. Devant l'inévitable que représentait le moment d'accoucher, les futures mères s'en remettaient au savoir-faire de l'obstétricienne. Par exemple, la tombe de Scribonia Attica et de M. Ulpius Amerimnus (Fig. 3.2), datée du milieu du II^e s. ap. J.-C., retrouvé à Ostie, dans la nécropole de Pontus, est l'une des représentations les plus détaillées que nous possédons sur l'obstétrique¹⁰⁹.

¹⁰⁶ *GVI* 1940; *IGUR* 1240. Plaque de marbre retrouvée dans le lieu dit Fornetto sur la via Portuense, actuellement préservée dans le Musée national romain. Cette épitaphe se présente en deux parties distinctes. Θ(εοῖς) Δ(αίμοσι) | Ἰουλία Πρειμιγένει | α μαῖα πολλὰς σώ | σασα γυναῖκας | οὐκ ἔ || φυγον Μοίρας · ζήσα | σα καλῶς ἀνέλν | σα | εἰς οἶκον, ὅπου | μοι τόπος εὐσεβί | ης ἀπέκειτο. | Ἰούλις Ἰέραξ ἄν | νῆρ τῆγαμετῆ|μνημοσύνης | ἀγαθῆς ταῦτ' ἐ | πέγραψε φιλῶν.

¹⁰⁷ C. Laes, *loc. cit.*, 2011, p. 162.

¹⁰⁸ Une détresse est perceptible au sein de ces représentations, la mort et la douleur sont les enjeux principaux qui angoissent particulièrement les Gréco-Romaines, d'autant plus, que la mort ne faisait pas de distinction entre les couches sociales et que ces peurs se sont aussi reflétées dans les grandes familles aristocratiques. C.f. G. Coulon, « Images et imaginaire de la naissance dans l'Occident romain », dans V. Dasen (dir.), *Naissance et petite enfance dans l'Antiquité*, Fribourg, 2004, p. 216. Soranos d'Éphèse spécifie notamment que l'obstétricienne « se garde de fixer avec insistance ses regards sur les parties génitales de la femme en couches, afin que par pudeur celle-ci ne contracte pas son corps. » Soranos d'Éphèse, *Gyn*, I, 2-3.

¹⁰⁹ G. Coulon, *op. cit.*, p. 210.



Figure 3.2. Bas-relief en terre cuite du monument funéraire de la sage-femme Scribonia Attica, au Musée d'Ostie

Un trio féminin y est représenté, dans lequel il est possible de distinguer l'accouchée qui est assise sur le siège obstétrical, l'aide-soignante qui la tient fermement et la sage-femme qui se situe en contre-bas, détournant la tête dans l'attente de la sortie du nouveau-né¹¹⁰. On discerne clairement le rôle important des *maiai* dans l'accompagnement qu'elles devaient faire auprès des parturientes. Elles étaient certes présentes pour mener à terme un enfantement, mais pour y arriver, il fallait aussi apaiser et rassurer l'accouchée pour optimiser le succès¹¹¹. L'obstétricienne devait ainsi faire preuve de compassion et créer un lien de confiance entre elle et sa patiente. Ce bref survol des critères recherchés chez les nouvelles recrues obstétriciennes montre bien toutes les caractéristiques que l'on pouvait attendre de celles-ci. Devant le grand éventail de thérapeutes disponibles, il fallait assurément resserrer certains procédés autour de ce métier pour l'uniformiser et le rendre plus professionnel.

Enfin, l'*obstetrix* romaine était une figure incontournable dans la vie des femmes gréco-romaines, par sa présence auprès des parturientes lors des accouchements et

¹¹⁰ D. Gourevitch, *loc. cit.*, 2000, p. 71. Une pudeur des parties intimes devait être respectée par les sages-femmes. C'est pourquoi, elles se devaient de regarder le visage de la parturiente plutôt que son vagin.

¹¹¹ À ce sujet, Soranos d'Éphèse précise qu'il est primordial d'instaurer un lien de confiance avec la patiente : « il est bon, que le visage de la parturiente soit visible, qui devra calmer ses appréhensions en lui annonçant qu'il n'y a rien à craindre et que l'accouchement se passe bien. ». Soranos d'Éphèse, *Gyn*, I. 2-3.

aussi auprès du nouveau-né même lors des premiers jours d'existence de ce dernier. Provenant de toutes les couches sociales, ces auxiliaires se sont imposées dans le domaine médical. Une proximité, entre celles-ci et les femmes enceintes, apparaît d'ailleurs indéniable. Cette profession semblait également reconnue; même si elle était parfois mal perçue dans la culture populaire, il reste que ce métier était devenu indispensable au sein de l'Empire. À ce sujet, au III^e siècle de notre ère, puisque la langue grecque devînt de moins en moins utilisée, que le latin était plus facile à apprendre et que les grands centres intellectuels se latinisèrent, des adaptations ont été indispensables à la continuité de la formation obstétrique¹¹². Au V^e siècle ap. J.-C., la place de l'obstétricienne semble être forte au sein des soins médicaux puisque le lexicographe Nonius Marcellus a placé la sage-femme en premier dans les acteurs importants dans l'élaboration éducationnelle auprès des enfants de cette époque¹¹³. Les *obstetrices* se sont donc progressivement bien ancrées au sein du domaine médical et ce, de manière distincte, des autres interventions féminines auprès des femmes en couches, formant une catégorie bien définie, avec l'obtention d'une formation préétablie.

Conclusion

Les sources permettent d'affirmer que l'obstétrique était déjà bien présente dès les débuts de la médecine rationnelle. Le *Corpus hippocratique* dévoile en effet, malgré l'absence du terme *maia*, cette participation féminine au sein du domaine des soins. Se confondant toutefois avec d'autres sphères des soins, dont la magie, la sorcellerie et la médecine religieuse, il arrive souvent que les *maiai* soient souvent critiquées par les médecins qui ont illustré toutes les craintes qu'ils avaient face à cette implication

¹¹² D. Gourevitch, *loc. cit.*, 2000, p. 71.

¹¹³ Nonius Marcellus, *De compendiosa doctrina libros*, 528 M : *Natus si erat vitalis sublatus ab obstetrice, statuebatur in terra, aut auspicaretur rectus esse...* Cf. C. Laes, *loc. cit.*, 2011, p. 154.

féminine dans leurs traités. Les inscriptions funéraires viennent appuyer la présence obstétrique au IV^e siècle av. J.-C., puisque la tombe de Phanostratè dévoile que cette dernière possédait le titre de *maia* dès cette période. Il s'avère que pour le monde grec, le métier obstétrique semble avoir été exercé dans une plus large mesure par des femmes libres. En fait, l'analyse épigraphique exercée par Chr. Laes dévoile que seulement 23% des femmes répertoriées comme étant des *maiai* étaient d'origine servile, ce qui démontre que le statut social de la sage-femme pouvait être assez élevé¹¹⁴. Elles possédaient en effet des connexions importantes pour une femme de cette période, certaines étaient justement mariées à un médecin ou étaient associées à un culte religieux, ce qui montre qu'elles se démarquaient quand même, et ce, de manière positive au sein de la société grecque¹¹⁵.

Quelques siècles plus tard, c'est Soranos d'Éphèse qui s'est démarqué en dédiant son traité *Maladies des femmes* aux *maiai* dans le but d'améliorer leur formation pratique en valorisant un apprentissage théorique. Le médecin d'Éphèse voulait peut-être améliorer, par le fait même, l'image de la sage-femme, non éduquée et se rapprochant dangereusement de la figure de la sorcière, largement véhiculée au sein de la littérature ainsi que des pièces de théâtre. À Rome, les obstétriciennes étaient à la fois remises en question par Galien, à travers les soins qu'il a administrés à la femme de Béothus, mais aussi valorisées lorsque celui-ci dédie l'un de ses traités, *Sur l'Anatomie de l'Utérus*, à une *maia*. D'ailleurs, les inscriptions romaines dévoilent un niveau social bas pour les sages-femmes romaines, une majorité d'entre étant de nature servile. Chr. Laes note justement qu'un nombre important de 46 % des obstétriciennes attestées sont des affranchies. Un autre 29% sont probablement serviles¹¹⁶. Donc, près de 75% de cet échantillonnage épigraphique révèle une origine

¹¹⁴ *Ibid.*

¹¹⁵ *Ibid.*, p. 158.

¹¹⁶ *Ibid.*, p. 156.

servile. Cette situation s'explique du fait que l'Empire romain possédait de nouvelles populations asservies sur son territoire, développant ainsi le marché d'esclaves spécialisées dont la valeur était nécessairement plus élevée, comme c'était le cas pour les médecins et les obstétriciennes serviles.

Dans les derniers siècles de l'Empire, il s'ensuivit une dégradation majeure de la langue et de la culture grecques. Pour pallier à ce changement, Caelius Aurelianus et Mustion ont tour à tour traduit les textes de Soranos pour les rendre accessibles au plus grand nombre. Il est alors manifeste que ces auxiliaires des soins ont été de plus en plus reconnues au sein de la société et qu'il fallait justement s'adapter pour offrir une formation de qualité à ces apprenties.

Néanmoins, les textes médicaux décrivent davantage les fautes commises par les sages-femmes que leur professionnalisme¹¹⁷. On remarque que l'obstétricienne est une auxiliaire médicale utile, mais qu'elle est aussi parfois encombrante aux yeux de leurs homologues masculins. Les critiques émises à leur égard sont, somme toute, révélatrices des responsabilités que devaient avoir ces femmes. Il est donc possible d'observer le souci grandissant des médecins gréco-romains, au fil du temps, d'ouvrir leur profession aux femmes ainsi que d'exprimer leur intention de les former à la pratique gynécologique. Cependant, dans ce programme éducatif, c'est toujours l'homme qui possède le pouvoir théorique et qui le transmet aux femmes¹¹⁸. Au VI^e siècle, on assiste néanmoins à un désir de vulgarisation de seconde main des connaissances de leur formation par d'autres femmes plus éduquées¹¹⁹.

¹¹⁷ D. Bacalexí, *loc. cit.*, p. 6.

¹¹⁸ *Ibid.*, p. 11.

¹¹⁹ *Ibid.*, p. 13.

En outre, la mention de la *iatromaia* dans les inscriptions gréco-romaines révèle une possibilité pour certaines sages-femmes d'évoluer au sein de leur métier et d'obtenir une meilleure formation, par une acquisition théorique plus poussée de connaissances médicales qui pouvait aller au-delà du champ obstétrique¹²⁰. Était-ce possible? Il est maintenant le temps de se pencher sur cette question.

¹²⁰ C. Laes, *loc. cit.*, 2011, p. 155.

CHAPTIRE IV

LA PARTICIPATION DES FEMMES MÉDECINS AU SEIN DE LA PRATIQUE MÉDICALE

Le domaine des soins a toujours été l'une des priorités des cités gréco-romaines, non seulement pour assurer une certaine qualité de vie à leurs citoyens, mais aussi pour soigner les multiples blessures et handicaps que subissaient les soldats lors des incessants affrontements militaires¹. Pour garder cet équilibre sanitaire, la formation médicale s'est alors répandue à davantage de cités. Durant l'époque hellénistique, une spécialisation s'est graduellement développée au sein de la discipline. Des chirurgiens, des ophtalmologistes ont en effet proliféré au sein des catégories sociales et professionnelles (médecins militaires, de gladiateurs, de cours etc.)². Cette évolution montre non seulement que Grecs et Romains avaient une plus grande confiance envers ces thérapeutes, mais aussi que les connaissances s'affinaient à un tel point que des spécificités virent le jour. Il suffit de prendre l'exemple de la cité de Pompéi pour noter qu'une présence médicale y était en effet très importante. Près de 25 sites médicaux y ont été retrouvés, ce qui laisse présumer qu'il y avait environ un médecin pour 1000 habitants durant les premiers siècles de l'Empire romain³.

¹ S. Samama, *La médecine de guerre en Grèce ancienne*, Turnhout, 2017, p. 292.

² V. Nutton, *Ancient Medicine*, New York, 1995, p. 14-15.

³ *Ibid.*

Toutefois, la formation médicale étant bien inégale, il s'avère que cet apprentissage s'étalait sur plusieurs niveaux et qu'il était différent pour la plupart des médecins. Cette variation se reflète surtout en matière de maladies féminines. Tout d'abord, parce qu'au sein même de l'obstétrique⁴, où de maintes erreurs ont été relevées par les auteurs médicaux, des *maiai* sont mentionnées pour des talents équivalents à ceux de leurs collègues masculins. Il semble en effet que certaines *maiai* ont obtenu une formation théorique plus poussée, allant au-delà de l'obstétrique, puisqu'elles ont reçu le titre de médecin : *iatrinè* dans le monde grec, *medica* dans le monde romain. Il est maintenant bien établi que des thérapeutes féminines ont bel et bien pratiqué la médecine dans le monde gréco-romain⁵. D'une part, il existe un corpus épigraphique en lien avec ces femmes médecins de l'ordre d'une cinquantaine d'inscriptions, allant de 350 av. J.-C. jusqu'au V^e siècle apr. J.-C.⁶. Cet échantillon est donc une source riche qui permet d'évaluer l'étendue géographique de cette présence féminine et d'observer le statut social de ces femmes⁷. Ces pierres tombales représentent parfois des scènes iconographiques qui viennent affirmer le statut professionnel des défuntes et apportent par le fait même de nombreux renseignements sur leur vie. De plus, nous connaissons quelques interventions de ces thérapeutes au sein des sources littéraires, bien qu'elles soient somme toute fragmentaires et indirectes, sauf pour le traité *Les maladies féminines de l'utérus* de Métrodôra⁸. En réunissant tous ces éléments, il est possible de brosser un portrait de la participation féminine au sein de la pratique médicale et du champ d'expertise associé.

⁴ A. Kosmopoulou, « "Working Women": Female Professionals on Classical Gravestones », *The Annual of the British School at Athens*, 96, 2001, p. 299. Pour l'historien, l'obstétrique était, au sein de plusieurs cultures anciennes, une occupation exclusivement féminine. C'était le cas pour le monde gréco-romain.

⁵ R. Flemming, « Women, Writing and Medicine in the Classical World », *The Classical Quarterly*, 57, 2007, p. 257.

⁶ E. Samama, *Les médecins dans le monde grec. Sources épigraphiques sur la naissance d'un corps médical*, Genève, 2003 ; C. Laes, « Midwives in Greek Inscriptions in Hellenistic and Roman Antiquity », *ZPE*, vol. 176, 2011, pp. 154-162.

⁷ H. Parker, « Women Physicians in Greece, Rome, and the Byzantine Empire », dans L. R. Furst (ed.), *Women Physicians and Healers: Climbing a Long Hill*, Lexington, 1997, p. 132.

⁸ Ms Florence, Biblioteca Medicea Laurenziana, *Plut.* 75.3.

4.1. Les traces d'une présence thérapeutique féminine dans le monde grec

L'Athènes de la période classique peut paraître à première vue hostile à toute émancipation féminine, tant aux niveaux social, intellectuel que médical. En fait, de nombreux facteurs doivent être pris en compte pour évaluer la participation thérapeutique féminine⁹. Comme nous l'avons vu dans les chapitres précédents, un enseignement oral féminin sur des remèdes et des traitements est perceptible au sein du *Corpus hippocratique*. Il n'y est pas question des *maiai* et il n'y est alors pas surprenant qu'aucune information sur des femmes médecins n'y soit divulguée¹⁰. Pourtant, certaines œuvres, en dehors du *Corpus hippocratique*, attestent d'une présence thérapeutique féminine, dont l'*Économique* de Xénophon et la *République* de Platon, qui apportent des pistes de réflexion intéressantes.

4.1.1. Une place pour les femmes médecins au sein de la cité grecque classique?

La période classique fut particulièrement foisonnante dans le domaine du développement des idées et de la philosophie. C'est pourquoi il n'est pas anodin de rencontrer les premiers indices d'une réflexion sur la présence de thérapeutes féminines au sein de la *polis* grecque. Ces premières traces reviennent à Xénophon et à Platon dans leurs ouvrages l'*Économique* et la *République*.

⁹ S. Pomeroy, « *Technikai kai Mousikai. The Education of Women in the Fourth Century and the Hellenistic Period* », *AJHA*, vol. 2, 1977, p. 51. Des représentations montrant des femmes en train de lire ont été découvertes sur des vases à figures rouges. Il semble probable qu'au moins une petite proportion de la population féminine de cette période ait pu avoir accès à une alphabétisation. Il suffit de penser à Sappho qui, dès le VI^e siècle av. J.-C., rayonnait dans le monde égéen à la suite de la diffusion de ses poèmes. De plus, cette dernière citait d'autres poètes contemporaines dont une certaine Atthis, qui fut l'une des lettrées les plus prolifiques en Béotie durant le V^e av. J.-C. Il s'avère donc qu'une proportion réelle de femmes, quoique minime, avait accès à une éducation similaire à celle des hommes dès l'époque classique. Cf. J. Powell, *The Poetry of Sappho*, Oxford, 2007, p. 45.

¹⁰ A. Rousselle, « Observation féminine et idéologie masculine : le corps de la femme d'après les médecins grecs », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, vol. 5, 1980, p. 1091.

Composé autour de 370 av. J.-C., l'*Économique* de Xénophon met en scène un dialogue imaginé entre Socrate et l'un de ses disciples, Critobule, dans lequel celui-ci demande des conseils à Socrate pour la gestion de l'*oikos* qu'il vient de recevoir en héritage. N'ayant pas de grandes propriétés, Socrate lui rapporte une conversation qu'il a eue avec un certain Isochomaque, grand propriétaire terrien. Isochomaque dévoile des informations importantes au sujet des connaissances thérapeutiques de sa femme : n'ayant pas reçu de formation médicale, celle-ci se doit tout de même de soigner l'ensemble des membres de l'*oikos*; les femmes, les hommes, les enfants, les esclaves :

Il est toutefois, lui dis-je, une de tes fonctions qui peut-être t'agréera moins : quel que soit celui des esclaves qui tombe malade, tu dois t'occuper de tout ce qui devra aboutir à sa guérison.

Celle-ci lui répond :

Par Zeus! dit ma femme, rien ne m'agréera davantage, puisque rétablis par mes soins ils sauront gré et me montreront plus de dévouement encore que par le passé¹¹.

La relation entre Isochomaque et sa femme montre bien qu'un couple pouvait former un tandem efficace dans la gestion de leur domaine. La mariée arrivait au sein de l'*oikos* de son époux, souvent entre quinze et vingt ans, en ne possédant que des connaissances sur son rôle domestique sans nécessairement avoir obtenu une éducation spécialisée (dans un autre champ d'expertise). Le mari pouvait donc lui enseigner un certain savoir dans le but d'en arriver à une meilleure gestion de tous ses membres. Il est alors envisageable de penser qu'une partie des Grecques se devaient de posséder des connaissances thérapeutiques dans le but de prodiguer des soins

¹¹ Xénophon, *l'Économique*, 7, 37 (trad. par M. Casevitz) : ἐν μέντοι τῶν σοὶ προσηκόντων, ἔφην ἐγώ, ἐπιμελημάτων ἴσως ἀχαριστότερον δόξει εἶναι, ὅτι, ὃς ἂν κάμνη τῶν οἰκετῶν, τούτων σοὶ ἐπιμελητέον πάντων ὅπως θεραπεύηται. νῆ Δί', ἔφη ἡ γυνή, ἐπιχαριτότατον μὲν οὖν, ἂν μέλλωσί γε οἱ καλῶς θεραπευθέντες χάριν εἴσεσθαι καὶ εὐνούστεροι ἢ πρόσθεν ἔσεσθαι. Il est aussi intéressant de noter que le terme ἡ οἰκονομία signifie en grec ancien « administration des affaires de la maison », ce qui contextualise très bien ce passage.

mineurs à tous les membres de la maisonnée¹². Il est possible d'imaginer que ces femmes pouvaient traiter des petits maux, mais qu'elles devaient aussi recourir à des professionnels pour les cas plus sérieux. En d'autres mots, il ne s'agissait pas de praticiennes.

De son côté, Platon engage un dialogue fort intéressant sur l'attribution des emplois dans sa cité idéale. Pour le bien civique, les emplois et les fonctions administratifs devraient être octroyés selon les aptitudes des individus et non en fonction de leur statut social ou de leur sexe :

Par suite, mon ami, il n'est aucun emploi concernant l'administration de la cité qui appartienne à la femme en tant que femme, ou à l'homme en tant qu'homme; au contraire, les aptitudes naturelles sont également réparties entre les deux sexes, et il est conforme à la nature que la femme, aussi bien que l'homme, participe à tous les emplois, encore qu'en tout elle soit plus faible que l'homme¹³.

Ce qui prime pour le philosophe c'est avant tout la qualité de l'âme et de l'esprit du candidat, et c'est dans cette optique qu'il avance l'idée qu'il serait erroné d'émettre des distinctions selon le genre du candidat au lieu de le sélectionner selon ses compétences¹⁴. Quelques paragraphes plus loin, Platon ajoute même : « il est, dirons-nous, des femmes qui naturellement sont propres à la médecine ou à la musique, et d'autres qui ne le sont pas¹⁵. » Platon ne ressentait pas nécessairement le besoin d'élaborer davantage sur les compétences de ces femmes médecins, car la discipline

¹² V. Dasen, « L'ars medica au féminin », *Eugesta*, vol. 6, 2016, p. 9.

¹³ Platon, *République*, 455d-466c.

¹⁴ H. Parker, *loc. cit.*, 1997, p. 132.

¹⁵ Platon, *République*, 455e6-7 : ἀλλ' ἔστι γὰρ οἶμαι, ὡς φήσομεν, καὶ γυνή ἰατρική, ἢ δ'οὔ καὶ μουσική, ἢ δ'ἄμουσος φύσει.

médicale devait être la seule profession théorique ouverte aux femmes¹⁶. Le philosophe n'argumente certes en rien sur l'existence de ces femmes médecins, toutefois l'usage de cet exemple par Platon montre qu'il y avait sans doute des femmes thérapeutes au même titre que les hommes¹⁷.

Même si ces passages n'attestent pas clairement l'existence de ces thérapeutes féminines, il reste que Xénophon et Platon ont utilisé la profession médicale comme un champ d'expertise pouvant s'adresser autant aux femmes qu'aux hommes. Ceci nous laisse croire qu'il y avait une ouverture dans la société grecque du V^e siècle av. J.-C. et que la compétence thérapeutique de certaines Grecques pouvait être reconnue¹⁸.

La première preuve épigraphique que nous possédons pour la période classique de la présence thérapeutique féminine est, nous l'avons vu, la tombe de Phanostratè, datant de 350 av. J.-C. et retrouvée en Attique. Possédant le double titre de *maia* et de *iatriné*, Phanostratè est la toute première femme attestée qui semble avoir bénéficié d'une formation supplémentaire, voire plus théorique que ses consœurs *maiai*, puisqu'elle a aussi reçu le titre de médecin. L'usage du terme *iatros* montre que cette femme devait prodiguer des soins qui allaient au-delà des accouchements¹⁹. De son côté, V. Nutton croit que la découverte de cette tombe montre l'existence de sages-femmes qui offraient une plus vaste variété de soins²⁰. L'historien pense aussi qu'une possible identification d'une femme médecin reste difficile puisque, sans législation autour du domaine médical, la définition de celle-ci restait assez personnelle, voire

¹⁶ S. Pomeroy, « Plato and the Female Physician (*Republic* 454d2) », *The American Journal of Philology*, vol. 99, 1978, p. 500.

¹⁷ H. Parker, *loc. cit.*, 1987, p. 132.

¹⁸ *Ibid.*, p. 133.

¹⁹ H. Parker, *loc. cit.*, 1997, p. 133.

²⁰ V. Nutton, *op. cit.*, p. 101.

propre à chaque cité²¹. Pour S. Pomeroy, c'est la découverte de la tombe de Phanostratè qui prouve l'existence de ces femmes médecins qu'évoquait rapidement Platon dans sa *République*²². Sa tombe datant du milieu du IV^e siècle av. J.-C., Phanostratè a sûrement vécu une partie de son existence dans la première partie de ce siècle, donc presque à l'époque de Platon. Nous comprenons ainsi pourquoi il n'avait pas besoin de faire une élaboration détaillée des compétences médicales féminines. Ces praticiennes faisaient partie du quotidien des Grecs²³. Il faut cependant faire attention aux généralisations. Sans la présence du double titre de Phanostratè, il aurait été difficile de trancher si cette dernière était une thérapeute ou une nourrice puisque les éléments iconographiques l'accompagnant dévoilent autant une scène domestique que thérapeutique²⁴. Ainsi, la présence de femmes médecins dans la cité grecque classique était possible, mais dans une moindre mesure. Il en serait autrement pour la période hellénistique.

4.2. L'intervention des thérapeutes féminines à la période hellénistique

Selon G. Marasco, « La civilisation hellénistique est marquée particulièrement par le grand progrès des sciences médicales et par le rôle de premier plan des médecins dans la vie sociale, intellectuelle et politique²⁵. » Devenus une arme puissante durant cette période d'affrontements incessants entre les monarques séleucides, antigonides et lagides, les poisons et les contrepoisons furent une préoccupation capitale chez plusieurs souverains²⁶. L'étude des propriétés médicinales des plantes se vit alors très

²¹ *Ibid.*

²² S. Pomeroy, *loc. cit.*, 1978, p. 499.

²³ *Ibid.*, p. 500.

²⁴ V. Dasen, *loc. cit.*, 2016, p. 13.

²⁵ G. Marasco, « Les médecins de cours à l'époque hellénistique », *REG*, vol. 109, 1996, p.437.

²⁶ N. Massar, *Soigner et servir. Histoire sociale et culturelle de la médecine grecque à l'époque hellénistique*, Paris, 2005, p. 244-5. Cette fascination royale envers les *pharmaka* a marqué

encouragée de la part de la royauté, et ce, dans les trois grands royaumes. Cette tendance royale révèle une peur, voire une panique sociale envers les empoisonnements qui s'est développée dès le III^e siècle av. J.-C. En fait, les avancées vers l'Est provoquèrent la découverte et l'usage de nouvelles plantes qui avaient des effets inconnus en Occident.

Ce désir de maîtriser davantage cette branche pharmacologique a dû favoriser l'émergence de quelques femmes thérapeutes, puisque, on l'a vu, elles y étaient souvent associées²⁷. Il y a de fortes chances que la préparation des remèdes et des poisons leur ait été reléguée. Or, les sources médicales provenant de l'époque hellénistique ont été perdues ou gravement endommagées. D'ailleurs, la majorité n'a pas survécu aux périls du temps. Au IV^e siècle av. J.-C., plusieurs changements économiques et sociaux favorisent une certaine mobilité sociale pour quelques femmes, certaines d'entre elles ont même pu obtenir des magistratures²⁸.

À ce sujet, de nombreuses figures montrant des femmes en train de lire ou écrire ont été retrouvées dans diverses régions (Argos, Tarse, Alexandrie, Cyrène, dans l'Attique, sur l'île Chypre et Myrina) pour la période allant de la deuxième moitié du IV^e siècle av. J.-C., jusqu'au III^e siècle av. J.-C²⁹. Il reste cependant difficile de

les esprits comme ceux de Mithridate VI ou de Cléopâtre VII qui sont réputés pour avoir expérimenté diverses manières de provoquer la mort par l'usage de *pharmaka*. Souvent accompagnées de médecin de cour, forts compétents, seules les figures royales sont restées dans ces récits d'empoisonnement, laissant dans l'ombre tous ces *iatroi* qui ont assurément fait tout le travail de fond.

²⁷ C. Préaux, *Le monde hellénistique. La Grèce et l'Orient 323-146 av. J.-C.*, Paris, t. 2., 1978, p. 635.

²⁸ A. Bielman, « Une vertu en rouleau ou comment la sagesse vint aux Grecques », dans R. Frei-Stolba, A. Bielman et O. Bianchi (eds.), *Les femmes antiques entre la sphère privée et sphère publique*, Bern, 2003, p. 97.

²⁹ S. Pomeroy, *op. cit.*, 1985, p. 52. Fait intéressant, une jeune fille représentée sur une figurine provenant de Myrina semble porter avec elle une tablette pour écrire, comme si celle-ci s'en allait en classe.

mesurer l'accessibilité réelle des femmes à l'éducation. Selon M. P. Nilsson, deux cités en Asie Mineure ont certainement rendu l'éducation accessible aux femmes: Téos³⁰ et Pergame³¹, où plusieurs inscriptions exposent la filiation entre des femmes mentionnées et des écoles³². De plus, dans les inscriptions provenant de Téos, les étudiants sont décrits soit par le mot *parthenous* ou *paidas*³³, rappelant aussi à l'historien que *paidas* peut aussi signifier les enfants provenant des deux sexes sous le même terme, au pluriel *paides*³⁴, ce qui laisse présager que les Grecques pouvaient avoir accès aux mêmes formations professionnelles que les hommes. En outre, le gymnasium de Téos a donné des cours avancés à des *pathernoi*, terme spécifiquement lié à une femme non mariée et donc au même stade qu'un éphèbe moyen³⁵. Fait intéressant, les objets du quotidien comme des miroirs ou des poteries portent des preuves de leur éducation littéraire puisque des femmes y sont représentées soit en lisant ou en écrivant. Toutefois, S. Pomeroy pense que le fait de circonscrire l'éducation féminine à ces deux villes ne serait pas du tout raisonnable, voire erroné, parce que les découvertes épigraphiques sont souvent dues au hasard. D'autres scènes de lecture et d'écriture ont en effet été retrouvées sur divers sites archéologiques, dont celui de Pompéi et d'autres de l'île de Lemnos³⁶.

³⁰ *Sylloge*³, 578.

³¹ *MDAI(A)*, 35, 1910, p. 436, n. 20; 37, 1912, p. 277-8, n. 1; *IuPerg* II, p. 315, n. 463B.

³² S. Pomeroy, *op. cit.*, 1985, p. 52.

³³ *Sylloge*³, 578.

³⁴ S. Pomeroy, *op. cit.*, 1985, p. 52.

³⁵ *SIG* 578: « οἱ τινες διδάξουσιν τοὺς παῖδας καὶ τὰς παρθένους ». R. Enos, L. Peterman et T. Shannon, « Writing Instruction for the «Young Ladies» of Teos: A Note on Women and Literacy in Antiquity », *Rhetoric Review*, vol. 33, 2014, p. 6. Ils ont démontré dans leur recherche que pour étudier l'alphabétisation des Gréco-Romaines, il faut aller en dehors des sources littéraires habituelles en analysant les mosaïques, les vases, les figurines et les inscriptions qui recèlent des preuves de leur éducation littéraire.

³⁶ *Ibid.*, p. 19.

C'est durant l'époque hellénistique que le terme féminin de *iattrinè* fit en tout cas son apparition³⁷. Aux II^e- I^e siècles av. J.-C., à Byzance, une femme médecin (*iattrinè*) du nom de Mousa est immortalisée sur une pierre tombale (Fig. 4.1.) : Μοῦσα Ἀγαθοκλέους | ἰατρεινῆ³⁸.



Stèle de Mousa, Byzance, II-I^e av. J.-C.,

Figure 4.1 Stèle funéraire de Mousa, Byzance, II-I^e av. J.-C.

Elle est d'ailleurs représentée en lisant un rouleau de papyrus, le support littéraire de la période, ce qui montre qu'elle savait lire. La présence du papyrus n'est pas anodine parce que celui-ci a commencé à être davantage illustré sur les stèles funéraires des *iatrai*. De plus, son nom Mousa, « Muse » indique aussi qu'elle était lettrée. Elle est entourée de deux servantes qui sont à ses côtés et deux chiens l'accompagnent également, dont la présence s'explique par leur association au dieu Asclépios³⁹. Selon L. Robert, la stèle de Mousa vient montrer le terme « ἰατρεινῆ » dans l'usage normal à Byzance dès la dernière partie de l'époque hellénistique⁴⁰. Il ajoute même : « ... il

³⁷ F. P. Retief, « The Healing Hand: The Role of Women in Ancient Medicine », *Acta Theologica Supplementum*, vol. 7, 2005, p. 165.

³⁸ Istanbul Museum, no. 5029; N. Firalti et L. Robert, *Stèles funéraires de Byzance gréco-romaine*, Paris, 1964, p. 96-7, 175-8 (no 139, pl. XXXV).

³⁹ V. Dasen, *loc. cit.*, p. 13.

⁴⁰ L. Robert, « Index commenté des épitaphes », dans N. Firatli (ed.), *Les stèles funéraires de Byzance gréco-romaine*, Paris, 1964, p. 177.

fallait bien pouvoir désigner les femmes-médecins, car elles existaient à l'époque romaine et hellénistique⁴¹».

Datée, entre le I^{er} siècle av. J.-C. et le I^{er} siècle apr. J.-C., une autre inscription honorifique retrouvée à Tlos, en Lycie, sur une base de calcaire quadrangulaire, illustre une *iatrinè* reconnue au sein de sa communauté, car la *Boulé* a décidé d'ériger une statue en son honneur: « Antiochis de Tlos, fille de Diodotos, ayant reçu témoignage du Conseil et du peuple de Tlos pour ses capacités dans l'art médical (ιατρικὴ τέχνη), a fait dresser sa propre statue. »⁴². Cette base statuaire offre de nombreuses informations sur cette praticienne de Lycie. Tout d'abord, Antiochis est ainsi la fille de Diodotos qui a été relié par quelques historiens au Diodotos mentionné par Discoridès, un siècle plus tard, dans sa *Materia Medica*⁴³. Si cette connexion est réelle, on peut parler d'un lien étroit, mais si elle ne l'est pas, le lien n'est alors que présomption. Il faut aussi noter que l'érection de cette statue a été possible grâce à l'autorisation du Conseil et que ce genre d'actions n'était possible que lorsqu'un médecin avait été reconnu pour ses talents par les citoyens mêmes et s'il avait réalisé des actes de bienfaisance au sein de sa communauté. Cette reconnaissance civile laisse croire qu'Antiochis de Tlos prodiguait des soins allant au-delà des sphères domestique, gynécologique et pédiatrique⁴⁴.

⁴¹ *Ibid.*, p. 175.

⁴² TAM II 595 : Ἀντιχίς Διοδότο[υ] | Τλωίς μαρτυρηθεῖ | σα ὑπὸ τῆς Τλωέων | Βουλῆς καὶ τοῦ δή | μου ἐπὶ τῇ περὶ | τὴν ἰατρικὴν τέ | χνὴν ἐνπειρία | ἔστησεν τὸν ἀνδριάντα ἑαυτῆς. H.W. Pleket, *Epigraphica II. Texts on the Social History of the Greek World*, Leiden: Brill, 1969. Pleket avait daté l'inscription lycienne du I^{er} siècle ap. J.C., alors que A. Guardasole et E. Samama se rangent plutôt vers une datation antérieure, autour du I^{er} siècle av. J.-C.; E. Samama, *op. cit.*, n. 2, p. 389.

⁴³ Discoride, *Materia Medica*, I, 2, 5; H. Parker, *loc. cit.*, 1997, p. 134.

⁴⁴ F. Kudlien, *Der griechische Arzt im Zeitalter des Hellenismus. Seine Stellung in Staat und Gesellschaft*, Wiesbaden, 1979, p. 89.

Dès le IV^e siècle av. J.-C., l'usage d'indiquer l'activité professionnelle sur les stèles funéraires se répandit dans le monde hellénistique. Signe qu'une certaine acceptation sociale s'était opérée autour du travail au féminin⁴⁵. Il ne faut pas oublier que les périodes de guerres constantes ont favorisé le travail au féminin puisque les hommes étaient souvent partis sur le champ de bataille⁴⁶. Surtout durant la période hellénistique, des femmes, provenant de grandes familles citoyennes, ont en effet pu occuper des fonctions publiques et même des magistratures. En raison de leur implication dans le domaine public, elles avaient en retour les mêmes honneurs que leurs homologues masculins : titres officiels (évergète, proxénie, proédrie, etc⁴⁷). Il n'est alors pas anormal de constater la présence d'inscriptions les concernant sur des bâtiments, des statues à leur effigie dès le I^{er} siècle av. J.-C. Dans le champ médical, des femmes privilégiées par une filiation directe avec un membre masculin de leurs familles ont pu obtenir une formation médicale plus poussée⁴⁸. Ces liens familiaux sont d'ailleurs toujours mis de l'avant au sein des inscriptions, tout comme pour les hommes. Cette filiation était importante puisqu'elle légitimait leur expertise professionnelle et ces femmes devenaient ainsi les héritières d'une tradition médicale familiale. Le nombre réduit des inscriptions attestant de ces thérapeutes féminines est sans doute inférieur à leur nombre réel. D'autres découvertes viendront sans doute enrichir ce dossier⁴⁹. Enfin, sur les scènes funéraires montrant des Grecques mortes en couches accompagnées d'autres figures féminines peuvent représenter des *maiai*,

⁴⁵ A. Bielman, *Femmes en public dans le monde hellénistique. IV^e-I^{er} s. av. J.-C.*, Paris, 2002, p. 292.

⁴⁶ G. Proulx, *Femmes et féminin chez les historiens grecs anciens (V^e siècle av. J.-C. - II^e siècle apr. J.-C.)*, thèse de doctorat, UQÀM, 2008. Quelques femmes se sont aussi imposées au sein des magistratures, elles ont aussi été d'importantes évergètes au sein des cités grecques. Il est également important de souligner que les cités d'Asie Mineure ont démontré une plus grande ouverture que la Grèce continentale.

⁴⁷ *Ibid.*

⁴⁸ S. Pomeroy, *op. cit.*, 1985, p. 53. En étant soit la sœur, la fille ou l'épouse d'un médecin de renom. Il y eut aussi d'importantes carrières féminines dans le domaine des arts (poésie, peinture, musique). Un nombre important de poètes féminins a notamment été répertorié pour le monde hellénistique.

⁴⁹ V. Dasen, *loc. cit.*, p. 13.

akestrides ou *iêtreuousai*, qui pouvaient être présentes pour reconforter ou soutenir la parturiente, sans toutefois y être précisées⁵⁰. Les témoignages faisant état de femmes impliquées dans le domaine médical ne sont pas nombreux pour la période hellénistique, ce qui n'empêche pas d'envisager que leur implication médicale était importante au sein de leur communauté. Néanmoins, ce n'est que durant la période impériale qu'un réel essor des praticiennes se développe. Il est temps de s'y intéresser.

4.3. La présence de femmes médecins dans le monde romain

S'inspirant et incorporant la majeure partie de la médecine grecque, les médecins impériaux restent pour la plupart d'origine grecque ou écrivent dans la langue des Hellènes. Comme nous l'avons vu, l'ouvrage de Soranos d'Éphèse lance une critique claire envers le manque de formation théorique chez les sages-femmes. De nombreuses *maiai* semblent avoir répondu à son cri d'alarme en recevant des cours de lecture et d'écriture. Selon R. Flemming, il est alors tout à fait légitime de croire qu'une autorité médicale féminine se soit développée au sein de la littérature médicale⁵¹. Il faut justement s'y pencher, s'intéressant tout d'abord aux femmes citées par Galien, dont les traités médicaux nous offrent le plus de témoignages.

4.3.1. Le corpus galénique

Galien (129-216 apr. J.-C.) est souvent considéré par les historiens comme étant l'un des praticiens les plus marquants de l'Antiquité. Reconnu pour ses découvertes anatomiques et pour ses commentaires sur la théorie des humeurs, le médecin de

⁵⁰ N. Demand, *Birth, Death, and Motherhood in Classical Greece*, Baltimore, 1994, p. 122-8. Il est tout à fait possible que ces figures soient des nourrices ou des membres de la famille.

⁵¹ R. Flemming, *op. cit.*, p. 263.

Pergame est l'un des spécialistes les plus réputés de son époque⁵². Le praticien avait développé au cours de sa carrière des relations professionnelles étroites avec ses patients, les visitant à leur domicile pour leur offrir les soins nécessaires. Il a écrit sur près de 300 malades, auxiliaires et collègues⁵³. La plupart des renseignements que nous possédons sur les praticiennes gréco-romaines proviennent de ses écrits⁵⁴. Deux livres attirent particulièrement notre attention : *Médicaments composés selon les lieux*⁵⁵ et un ensemble de sept livres rassemblés sous le titre *Médicaments composés selon les genres*⁵⁶. Ces traités ont été écrits en fin de carrière, probablement sous le règne de Septime Sévère (193-211 apr. J.-C.), lors de sa tentative de retranscription de tous les textes perdus lors d'un incendie⁵⁷.

Fait intéressant, les passages concernant les praticiennes se retrouvent presque exclusivement dans les traités pharmacologiques⁵⁸. Se basant lui aussi sur ses prédécesseurs, comme Héras de Cappadoce, Asclépiadès Pharmacion, Andromachos le Jeune et Criton, Galien donne énormément d'informations sur la transmission de ce savoir féminin⁵⁹. Nourri par la volonté de procurer l'élaboration complète de tel ou tel

⁵² S. Mattern, « Galen and His Patients », *The Lancet*, vol. 378, 2011, p. 478-9.

⁵³ *Ibid.*

⁵⁴ H. Parker, « Galen and the Girls: Sources for Women Medical Writers Revisited », *The Classical Quarterly*, vol. 62, 2012, p. 360.

⁵⁵ *Médicaments composés selon les lieux*, Kühn XII, 378-1007 et XIII, 1-361. Un tiers, soit 330 sur 990 de l'édition de Kühn, est consacré par Galien aux citations d'œuvres perdues.

⁵⁶ *Médicaments composés selon les genres*, Kühn XIII, 362-1058. Le praticien y classe les remèdes selon un ordre des pathologies *de capite ad calcem*, « de la tête au talon ».

⁵⁷ V. Boudon-Milot, *Galien de Pergame. Un médecin grec à Rome*, Paris, 2012, p. 220. Galien écrit probablement ses deux traités autour de 193 de notre ère, à la suite de l'arrivée au pouvoir de l'Empereur Septime Sévère. En fait, Galien s'est investi, vers la fin de sa vie, dans la réécriture de plusieurs de ses ouvrages qui avaient été détruits lors d'un grand incendie qui avait ravagé une partie de sa bibliothèque qu'il avait fait entreposer sur la Voie Sacrée dans un entrepôt (*apothékê*). Galien nous en informe lui-même au début de son premier traité *Médicaments composés selon les genres* I, 1 (= XIII, 362-3, Kuhn).

⁵⁸ H. Parker, *loc. cit.*, p. 360.

⁵⁹ R. Flemming, *op. cit.*, p. 264; A. Guardasole, « Les traités de pharmacologie de Galien et les extraits des médecins antérieurs : un témoignage important sur la formation du langage scientifique

remède, le médecin grec offre le registre entier de ses propres recherches et références sur les divers remèdes, car il ne voulait surtout pas que les Gréco-Romains se tournent vers quelque devancier sans avoir fait de recherche préalable. Il rapporte ainsi les diverses méthodologies, attribuables à des femmes qui sont pour la plupart anonymes. Certaines « recettes » portent toutefois des noms d'auteurs, des titres ou des commentaires. Une fois la lecture des sources entamée, une autre difficulté fait son apparition, celle du vocabulaire choisi par Galien pour qualifier les actions associées aux *pharmaka* : composé/*sunetethé*, préparé/*eskeuasthé*, utilisé/*echrésato*, testé/*epiteteugmenon* et modifié ou transformé/*parapeporémenon*⁶⁰. Devant cet état des faits, il reste parfois difficile de s'assurer de la véracité de l'identité des auteures pharmacologiques et c'est souvent sur ce point que les historiens et philologues débattent.

4.3.1.1. Les auteures féminines dans le corpus galénique

Galien évoque à plusieurs reprises l'intervention de quelques femmes dans la préparation de remèdes diversifiés qui sortent du domaine domestique ou gynécologique. Deux d'entre elles, Antiochis et Cléopâtre, sont citées ailleurs que dans le corpus galénique, ce qui ajoute évidemment une plus grande certitude sur leur influence au sein de l'art médical, tandis qu'Eugèrasia, Origéneia, Samithra, Spendousa et Xanité ne sont mentionnées que par Galien. Il est alors primordial de se pencher sur les deux types de participation féminine qui se dégagent des textes : l'un reliant Antiochis et Cléopâtre qui ont possédé un plus grand rayonnement et un autre regroupant les cinq autres auteures qui se sont moins démarquées au sein du corpus.

spécialisé », dans S. Morlet (dir.), *Lire en extraits. Lecture et production des textes de l'Antiquité à la fin du Moyen Âge*, Paris, 2015, p. 74.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 265.

Il est primordial de se pencher sur leurs interventions pour déceler comment Galien envisageaient ces auteurs pharmacologiques et s'il les caractérisait différemment⁶¹.

Antiochis

Dans les *Médicaments selon les lieux*, apparaît une certaine Antiochis, citée « πρὸς Ἀντιοχίδα » à la fin de sa recette sur le *malagma*, sorte d'onguent pour soigner les jointures, l'hydropisie, la rate et le nerf sciatique⁶². Galien précise qu'Héraclide de Tarente, grand médecin du I^{er} siècle av. J.-C., avait adressé son ouvrage sur les hémorragies du nez à cette même Antiochis⁶³. Il mentionne d'autre part, qu'Asclépiadès de Bithynie, un autre médecin influent du I^{er} siècle av. J.-C., avait spécifié dans l'un de ses traités qu'Antiochis était une référence incontournable en ce qui a trait aux traitements des maladies affectant le nerf sciatique et la rate. Le médecin de Bithynie précise également ses connaissances sur deux pathologies bien distinctes : l'hydropisie et l'arthrite⁶⁴. Cependant, même si Héraclide donne davantage d'importance à l'expertise d'Antiochis que le fait le médecin de Pergame, Galien ne fournit malheureusement aucune preuve qu'elle possédait des connaissances allant au-delà de sa recette de *malagma*.

Il est aussi très tentant de relier cette Antiochis à son homonyme Tloienne (I^{er} av. J.-C. - I^{er} apr. J.-C.), que nous avons vue précédemment. E. Samama relève ainsi le lien

⁶¹ H. Parker, *loc. cit.*, 2012, p. 365.

⁶² Galien, *Médicaments composés selon les lieux*, 12.691. Il est aussi indiqué que le *malagma* a été préparé par une dénommée Fabylla Libya.

⁶³ *Ibid.*, 12.691; *Eraclide di Tarento: frammenti*, traduction d'A. Guardasole (ed.), Naples, 1997, pp. 83-106 et 108-118. Galien cite une douzaine de fois les écrits d'Héraclide de Tarente, perçu comme un précurseur important pour la période hellénistique.

⁶⁴ *Ibid.*, 13.250; 13. 341.

entre les deux personnages, mais précise également que cette identification reste douteuse, car la distance est assez grande entre Tlos et Tarente⁶⁵. C. Nissen est d'avis que Galien pourrait évoquer la même personne, mais n'étaye pas davantage le rapprochement⁶⁶. Selon, V. Nutton, il serait même tout à fait possible qu'une École de médecine ait œuvré dans l'antique cité de Tlos et qu'elle eût ouvert ses portes aux femmes, notamment grâce à la découverte de nombreuses inscriptions évoquant les diverses *medicae*⁶⁷. Pour R. Flemming toutefois, la datation pose problème, aucune preuve ne nous permet une telle affiliation et que, hormis le fait que Galien accorde à Antiochis son autorité pour la recette du *malagma*, il est impossible de vérifier si elle en maîtrisait davantage⁶⁸. Il n'en demeure pas moins que l'Antiochis citée par Galien a œuvré dans le domaine médical, et surtout, en dehors du domaine gynécologique, et qu'elle a reçu le respect de plusieurs *iatroi*, suffisamment du moins, pour que quelques-uns d'entre eux, dont les médecins les plus réputés de leur époque (Criton, Galien), se réfèrent à celle-ci sur des sujets touchant les soins généraux.

Cléopâtre

Une autre thérapeute, auteure d'un Κοσμητικόν Βιβλίον soulève de grands débats au sein du corpus galénique. Il s'agit cette fois d'une Cléopâtre, qui semble être la seule à avoir été citée de manière directe par Galien. Le médecin grec la cite à trois reprises pour des problèmes capillaires, dont la calvitie et le surplus de pellicules⁶⁹. Le

⁶⁵ *Supra*, p. 121-2; E. Samama, *op. cit.*, p. 390.

⁶⁶ C. Nissen, *Prosographie des médecins dans l'Asie Mineure de l'Antiquité classique*, thèse de Ph.D. (histoire), Paris, École des Hautes études, 2006.

⁶⁷ V. Nutton, *Parola del Passato*, vol. 25, 1970, p. 213. Pour Nutton, il est clair que certaines écoles de médecine ont ouvert leurs portes à une participation féminine. Il se réfère d'ailleurs aux écoles de médecine d'Égypte à Hiéropolis, à Sais et à Memphis, régions, dont la marge de manœuvre était beaucoup plus large dans certains domaines scientifiques.

⁶⁸ R. Flemming, *op. cit.*, p. 266.

⁶⁹ Galien, *Médicaments composés selon les lieux*, 12 403.15-405.17: Περὶ τῶν ὑπὸ Κλεοπάτρας γεγραμμένων ἐν τῷ κοσμητικῷ. Ἐν τῷ Κλεοπάτρας κοσμητικῷ πρὸς ἀλωπεκίας

premier passage évoque des problèmes reliés à l'*alopecia* et semble avoir été consulté directement par Galien⁷⁰.

Selon R. Flemming, Cléopâtre aurait été active dans le domaine médical et aurait vécu durant la période allant du I^{er} siècle av. J.-C. et le I^{er} siècle apr. J.-C.⁷¹. Cette *iatriné* aurait pratiqué son art durant la période romaine impériale⁷². Il faut toutefois faire preuve de prudence face aux conclusions hâtives concernant cet apparent accès direct au manuscrit de Cléopâtre. Criton, médecin sous Trajan, ayant écrit quatre volumes intitulés Κοσμητικά et puisé à même le traité de Cléopâtre, a très bien pu constituer un intermédiaire entre Galien et la thérapeute⁷³. Justement, Galien spécifie que les médicaments élaborés par Héraclide et Cléopâtre ainsi que par tous les médecins qui les ont précédés ont été rassemblés par Criton⁷⁴. Dans un autre ordre d'idées, il ne faut pas non plus confondre cette Cléopâtre avec la dernière reine lagide, même si cette dernière possédait aussi des connaissances pharmacologiques⁷⁵.

γέγραπται φάρμακα κατὰ τὴν αὐτῆς ἐκείνης λέξιν, ᾧδὲ πως ἔχουσαν. *Id.*, 12 432. 12-434.2; 12.492.6-493.12.

⁷⁰ *Ibid.*, 12. 403-05; 432-4; 492-3.

⁷¹ R. Flemming, *op. cit.*, p. 269.

⁷² I. D. Rowland, « The Amazing Afterlife of Cleopatra's Love Potions », dans M.M. Miles (ed.), *Cleopatra. A Sphinx Revisited*, Berkeley, Los Angeles & Londres, 2011, p. 132-149.

⁷³ C. Fabricius, *Galens Exzerpte aus älteren Pharmakologen*, Berlin & New York, 1972; R. Flemming, *op. cit.*, p. 268. Flemming abonde dans le même sens et pense que Galien avait accès au manuscrit de Criton et non de Cléopâtre. Criton fut non seulement un médecin mais aussi un procureur pour l'Empereur Trajan et participa aux guerres contre les Daces. Il a écrit d'autres ouvrages s'écartant du domaine médical dont une étude historique intitulée *Getica*, qui racontait l'histoire des Gètes, peuple barbare qui se situe près du Danube. Cf. J. Scarborough, « Criton, Physician to Trajan. Historian and Pharmacist », dans J. W. Eadie & J. Lanham Ober (eds.) *The Craft of the Ancient Historian. Essays of the Honor of Chester G. Starr*, Princeton, 1985, p. 387-405.

⁷⁴ Galien, *Médicaments composés selon les lieux*, 12, 446: ἀλλὰ καὶ τὰ τοῦ Ἡρακλείδου καὶ Κλεοπάτρας, ὅσοι τ' ἄλλοι μετ' αὐτοῦς ἐν τῷ μεταξύ γεγόνασιν ἰατροὶ φάρμακα πάντα συνήθροισεν ὁ Κρίτων.

⁷⁵ La célèbre Cléopâtre VII n'était pas réputée seulement pour sa beauté, mais aussi pour son intelligence et sa curiosité scientifique. Il s'avère qu'au sein de la tradition juive, la reine lagide était connue pour avoir entrepris des études anatomiques sur des dépouilles d'esclaves. Cf. T. Meachem, « Halakhic Limitations on the Use of Slaves in Physical Examinations », dans S. Kottek et M.

Cette association peut néanmoins se comprendre par le fait que deux auteurs byzantins, Aetius d'Amida et Paul d'Égine, l'évoquent dans leur encyclopédie respective. Aetius l'avait mentionnée pour démontrer l'efficacité d'un onguent capillaire en lui accolant le qualificatif de « reine d'Égypte »⁷⁶. De son côté, Paul d'Égine nomme la thérapeute pour parler des moyens pour friser et teindre les cheveux⁷⁷. Tel qu'évoqué, le passage de Paul d'Égine n'est pas clair quant au rapprochement entre les deux femmes, le texte grec en note étant trop elliptique.

Comme tout ouvrage savant de cette époque, le Κοσμητικόν Βιβλίον de Cléopâtre contenait certes des informations en lien avec la cosmétologie, mais aussi avec la météorologie, ce qui était tout à fait normal pour un auteur médical de cette période. En mariant une réflexion sur deux domaines scientifiques connexes, l'auteure mettait ainsi de l'avant son érudition. Même si cette Cléopâtre n'est pas reliée aux figures royales de Cléopâtre V (-135- 69 av. J.-C.) ou VII (-69- 30 av. J.-C.), il est tout à fait remarquable qu'elle ait laissé autant de traces. Elle était donc suffisamment considérée par ses confrères dans le domaine de la cosmétologie et de la pharmacologie pour avoir été citée de manière aussi directe, ce qui prouve que des savantes pouvaient acquérir une certaine notoriété, s'imposant ainsi dans ce domaine masculin⁷⁸.

Hortsmanshoff (ed.), *From Athens to Jerusalem: Medicine in Hellenized Jewish Lore and in Early Christian Literature*, Rotterdam, 2000, p. 42.

⁷⁶ Aetius, 8.6, *CMG* 8.2 408.18-21: Ἄλλο σμηγμα Κλεοπάτρας βασιλίσσης πολυτελὲς εὐῶδες. Κόστου σμύρνης τρωγλίτιδος ἴρεως ναρδοστάχου ἀμώμου φύλλου κασσίας σχοίνου ἄνθου ἀνὰ α μροβαλάνου λίτρας δ νίτρου ἀφροῦ λίτρας κόψας σήσας χρῶ· ποιεῖ εἰς ὄλον τὸ σῶμα.

⁷⁷ Paul d'Égine, 3.2. *CMG* 9.1. 132.1-134.13: ἐκ τῶν Κλεοπάτρας.

⁷⁸ J. Montserrat, « Savoir féminin et sectes pythagoriciennes », *Clio, Femmes, Genre, Histoire*, vol. 2, 1995, p. 6. À ce sujet, d'autres femmes se sont imposées dans leur propre discipline scientifique dont Marie, la savante juive, qui s'est démarquée au I^{er} siècle de notre ère. Quelques Pythagoriciennes tout au long de la période grecque, Hypatie d'Alexandrie au IV^e siècle de notre ère ne sont que les exemples les plus connus, mais ô combien évocateurs d'une certaine montée sociale et intellectuelle chez des Grecques et des Romaines au niveau théorique dans plusieurs disciplines.

4.3.2. Les autres intervenantes

Galien évoque, par différents intermédiaires, cinq autres intervenantes dans ses corpus de recettes pharmacologiques; elles ne sont mentionnées que par lui. On doit ainsi à une certaine Spendousa un remède pour contrer les infections aux oreilles, dont la composition du traitement est ainsi décrite: « deux parties de bile d'un jeune cochon castré, une partie de miel provenant de l'Attique. Rassemblez-les dans un récipient en verre et le placer sur ses cendres et chauffer jusqu'à ce que le remède soit réduit de moitié⁷⁹. » Sans informations supplémentaires, une autre recette pour guérir une maladie reliée aux oreilles suit celle de Spendousa; elle provient d'un certain Harpocras⁸⁰. Galien présente ainsi de la même façon ces deux auteurs qui apportent tous les deux de nouvelles recettes pour soigner le même type de maux. Il est donc intéressant de voir qu'il ne fait pas de distinction entre les deux sexes.

D'autres auteures pharmacologiques sont mentionnées exclusivement par Galien, évoquant avant tout l'autorité des sources d'Andromachos, lors d'une description d'un traitement anal (Αί ὑπ' Ἀνδρομάχου γεγραμμένα ἐδρικά): Samithra⁸¹ et Xanité⁸². Leurs noms sont tous deux suivis de l'adjectif « πολύχρηστος », signifiant « très utile », suivi de leur recette. Nous n'en savons pas plus. Galien renvoie aussi à une certaine Eugèrasia dans une section réservée au traitement contre l'inflammation de la rate⁸³. Toutefois, celle qui ressort du lot est certainement Origéneia, qui est citée

⁷⁹ Galien, *Médicaments composés selon les lieux*, 3.1 (12.631 K) : παρὰ Σπενδούσης. χοίρου ἐκτομίου χολῆς μέρη β'. μέλιτος Ἀττικοῦ μέρος ἄ. ὁμοῦ ἐν ὑελίνῳ ἐπὶ θερμοσποδιάς θέρμαιναι ἄχρι τοῦ ἡμίσεως καὶ οὕτω χρῶ.

⁸⁰ *Ibid.*, 3.1 (12.631 K) : ὠτική παρὰ Ἀρποκράτους.

⁸¹ *Ibid.*, 13. 310 : κηροῦ γο δ'. οἴνου καὶ ῥοδίνου. ἄλλη Σαμίθρης, πολύχρηστος.

⁸² *Ibid.*, 9.6, 13.307.18-312.5.

⁸³ *Ibid.*, 13.244 : ἄλλο. Εὐγηρασίας. | σκύλλης ὀπτῆς κεκαθαρμένης μνᾶς δύο, βρυωνίας ρίζης μνᾶς ἡ'. πεπέρεως λευκοῦ τὸ ἴσον, πετροσελίνου τὸ ἴσον, δαύκου Κρητικοῦ σπέρματος τὸ ἴσον, ὀρόβων ἀλληλεσμένων τὸ ἴσον, κεδρίδων ξε. στ'. ἐχέτω δὲ ὄξους γο ἡ'. ἴρεως, πάνακος ρίζης, σμύρνης

trois fois par les Asclépiades à travers la plume du médecin de Pergame. La première mention se retrouve dans le premier livre de la *Médecine interne* des Asclépiades, où sont développés les remèdes sur les douleurs reliées aux ulcérations et aux suppurations profondes du poumon⁸⁴. Origéneia y est nommée avec un certain Thémisôn, célèbre apprenti et élève d'Asclépiadès de Bithynie, considéré par plusieurs comme étant le fondateur de la secte méthodique. Ensuite, elle est citée pour son remède contre l'hémoptysie : « Contre l'hémoptysie ... Autre formule d'Origéneia⁸⁵ ... ». Enfin, celle-ci est mentionnée pour ses connaissances contre les maux d'estomac : « Cachet d'Origéneia contre les soulèvements d'estomac, assez bon et éprouvé⁸⁶. » Q'elle ait été nommée aux côtés d'un médecin ayant une réputation professionnelle bien établie pourrait laisser croire qu'elle était assez prédominante dans ce type de traitements⁸⁷.

Il est en effet intéressant de constater que les recettes fournies par ces auteures relèvent principalement de soins généraux et que Galien porte justement une attention particulière aux origines de ces connaissances pharmacologiques qui enrichissent le savoir médical⁸⁸. Toutefois, selon R. Flemming, Samithra, Spendousa, Eugérasia, Origéneia et Xanité font partie d'un groupe moins prestigieux et influent au sein de l'autorité pharmacologique, alors que H. Parker est d'avis que le fait qu'elles soient nommées avec d'autres sommités importantes de l'époque prouve, au contraire,

ἀνά γο γ'. οἴνου Φαλερίνου εἰς ἀνάληψιν ὅσον ἐξαρκεῖ, ἀνάπλαττε τροχίσκου καὶ ξήραινε ἐν σκιᾷ, δίδου | α'. μετ' οἴνου κεκραμένου κυάθων γ'.

⁸⁴ Galien, *Médicaments composés selon les lieux*, 13. 58 : Καταπότια πρὸς στομάχου ἀνατροπᾶς Ὀριγενείας, καλὰ καὶ δόκιμα λίαν.

⁸⁵ *Ibid.*, 13. 85 : Πρὸς αἵματος ἀναγωγὴν ... ἄλλη, Ὀριγενείας. γεντιανῆς χυλοῦ, συμφύτου χυλοῦ, βαλαυστίου, ἐκάστου ἀνά ...

⁸⁶ *Ibid.*, 13. 144 : Καταπότια πρὸς στομάχου ἀνατροπᾶς Ὀριγενείας, καλὰ καὶ δόκιμα λίαν.

⁸⁷ H. Parker, *loc. cit.*, 2012, p. 377.

⁸⁸ R. Flemming, « Gendering Medical Provision in the Cities of the Roman West », dans E. Hemelrijk et G. Woolf (eds.), *Women and the Roman City in the Latin West*, Leyde, 2013, p. 288.

qu'elles étaient considérées aussi pertinentes que leurs collègues masculins⁸⁹. De plus, il n'est pas du tout convaincu que les Gréco-Romains avaient eux-mêmes créé des distinctions sur la valeur de ces auteures quant à leur genre autant qu'à leur importance au sein de la profession⁹⁰. Il reste ainsi difficile de différencier le niveau d'importance ou l'influence médicale de chacune et la manière dont elles étaient classées par Galien, hormis le fait que celui-ci se soit référé à celles-ci.

Quoi qu'il en soit, le corpus galénique offre donc de nombreuses traces de la transmission du savoir féminin en lien avec la pharmacopée. Même s'il est fascinant de pouvoir retracer les références du médecin grec et d'envisager le fonctionnement des modalités de la circulation du savoir médical, il reste toutefois difficile de cerner le niveau d'importance de chaque intervenante. Cependant, il est assez clair que Cléopâtre et Antiochis ont joui d'un rayonnement plutôt large, puisqu'elles ont obtenu une reconnaissance civile ou professionnelle qui transcende les sources disponibles. En ce qui concerne les autres intervenantes (Spendousa, Xanité, Eugèrasia, Origéneia et Samithra), leur apparition dans le corpus galénique n'est certainement pas anodine, quoiqu'on puisse présumer qu'elles ont sans doute jouit d'une moindre importance au sein de la hiérarchie pharmacologique. Leurs citations prouvent malgré tout que des femmes se sont hissées au rang d'auteures médicales, ce qui est exceptionnel pour des praticiennes de leur époque. Fait encore plus remarquable, un manuscrit de nature médicale écrit par la main d'une femme a été découvert et mérite que nous nous y intéressions plus longuement.

⁸⁹ H. Parker, *loc. cit.*, 2012, p. 372.

⁹⁰ *Ibid.*, p. 365.

Métrodôra

Ce traité médical, composé en deux tomes, fut l'œuvre d'une certaine Métrodôra dont on ne connaît pas l'origine. Intitulé *Les maladies féminines de l'utérus* (Περὶ τῶν γυναικείων παθῶν τῆς μήτρας)⁹¹, le traité comprend notamment 63 chapitres séparés en sept sections. Il demeure cependant difficile de dater de manière précise le document puisque Métrodôra n'est pas citée par ses confrères et n'est pas mentionnée dans d'autres sources, autant littéraires qu'épigraphiques. Cette situation, toutefois, n'est pas du tout surprenante, puisqu'elle survient régulièrement pour de nombreux auteurs médicaux masculins⁹². Malgré tout, selon les styles calligraphiques et orthographiques utilisés, R. Flemming penche davantage pour une datation se rapprochant du VI^e siècle apr. J.-C. au plus tôt, ce qui expliquerait son isolement au sein du domaine médical⁹³. H. Parker penche plutôt pour une datation antérieure et beaucoup plus vague allant du I^{er} siècle apr. J.-C. au VI^e apr. J.-C.⁹⁴. De son côté, I. D. Rowland pense que le texte serait daté du VI^e apr. J.-C.⁹⁵. Visiblement, la datation du document pose déjà son lot de problèmes ainsi que de questionnements, mais il est, sans aucun doute, une preuve que durant la période romaine, une autre femme a pu s'imposer dans le domaine médical en écrivant un traité gynécologique. *Les maladies féminines de l'utérus* furent suffisamment célèbres pour que des traductions latines

⁹¹ La généalogie de la traduction ainsi que de l'édition de l'œuvre de Métrodôra est assez complexe. Daremberg avait fait une copie du texte à Florence, mais celle-ci n'a jamais été retrouvée. De plus, il faut faire attention, car les premiers éditeurs de l'ouvrage avaient mis sous le nom de Métrodôra des fragments qui avaient été écrits par d'autres auteurs médicaux. Il faut donc se fier aux éditions les plus récentes pour avoir les mises à jour de ces informations. Voir G.-A. Costomiris, « L'anonyme de Daremberg, Métrodora, Aetius », *REG*, vol. 3, Paris, 1890, p. 145-147.

⁹² S. Pomeroy, *op. cit.*, 1985, p. 61. Cette difficulté à dater l'âge des auteurs ainsi que la date d'écriture de leurs travaux est somme toute généralisée à la majorité des œuvres écrites par des femmes et ce, dans toutes les disciplines confondues, allant de la poésie à la médecine.

⁹³ R. Flemming, *op. cit.*, p. 278. Elle cite le médecin grec Alexandre de Tralles qui date du VI^e siècle apr. J.-C.

⁹⁴ H. Parker, *op. cit.*, 1997, p. 146.

⁹⁵ I. D. Rowland, *op. cit.*, p. 141.

soient produites entre le III^e et le V^e siècle apr. J.-C. Le plus ancien exemplaire a été retrouvé à Florence, en Italie, et est daté du XI^e siècle apr. J.-C⁹⁶.

En outre, le traité démontre à la fois la grande capacité d'organisation de la part de l'auteure et son usage de la tradition hippocratique. Se fiant au *Corpus hippocratique*, comme la majorité de ses collègues antiques, Mètrodôra amorce son traité en parlant de la place primordiale de l'utérus au sein de l'anatomie féminine. Elle aborde par la suite les traitements pour soigner l'hystérie, les déplacements utérins à l'intérieur du corps, la cosmétologie etc⁹⁷. Fait intéressant, elle montre ses connaissances sur les remèdes pour contrer la stérilité et donne au lecteur trois recettes contraceptives. Cette partie contient particulièrement des éléments magiques, sans cependant renfermer des incantations ou des formules. Il ne faut pas non plus oublier que la médecine hippocratique, voulant éliminer tout lien avec la magie, n'a pas réussi à se détacher complètement de la médecine magique. Par contre, Mètrodôra ne traite pas du tout du domaine obstétrique, même s'il existait des remèdes pour favoriser la fertilité, ce qui est très étonnant pour un traité sur les pathologies liées à l'utérus. Son attention est entièrement tournée sur l'aspect pathologique, ce qui prouve qu'elle n'était pas confinée au domaine obstétrique, souvent relégué aux praticiennes⁹⁸.

Quoi qu'il en soit, Mètrodôra apporte de nouveaux éléments sur les plans théorique et étiologique, notamment lorsqu'elle évoque le lien qu'elle a réalisé entre un

⁹⁶ Ms Florence, Biblioteca Medicae Laurenziana, *Plut.* 75.3.

⁹⁷ *Ibid.*, 1997, p. 138-9. La médecine hippocratique, donc gréco-romaine, avait répandu une conception particulière de l'utérus. Celui-ci était perçu comme étant par moment indépendant au sein du corps féminin et se déplaçait selon ses propres humeurs. Face à plusieurs pathologies typiquement féminines, il était alors tout à fait normal pour un médecin de réfléchir à la remise en place de cet utérus « itinérant », source de plusieurs désordres.

⁹⁸ H. Parker, *op. cit.*, 1997, p. 139.

écoulement vaginal et la présence de vers intestinaux⁹⁹. Elle est aussi pionnière dans l'usage d'un outil, s'approchant du spéculum, pour examiner les parties génitales des femmes. Se préoccupant d'abord des pathologies utérines, sans toucher l'obstétrique, la thérapeute innove dans le domaine gynécologique. Son ouvrage a notamment été utilisé pendant la période médiévale puisque le manuscrit retrouvé au XI^e de notre ère est une copie du texte original.

Même si le traité *Les maladies féminines de l'utérus* est riche en informations, il a aussi ses limites. Il faut ainsi être prudent sur le statut professionnel de Métrodôra. Certains historiens doutent même de son sexe, se questionnant sur l'usage de ce nom, à savoir si ce ne serait pas plutôt un homme qui aurait pris ce pseudonyme pour obtenir un accès privilégié aux soins féminins, tout en gardant son anonymat. Par contre, des informations se trouvant dans son traité illustrent tout de même l'ampleur de l'implication de Métrodôra dans le champ médical. Celle-ci possédait suffisamment de connaissances médicales pour écrire un ouvrage complet sur les maladies féminines, en se référant et en critiquant la tradition hippocratique¹⁰⁰. Elle suivait ainsi la méthodologie empruntée par tous les autres *iatroi* de l'époque. Métrodôra s'inscrit à plusieurs égards dans la culture littéraire médicale de la période gréco-romaine.

4.4. L'affirmation et une définition des femmes médecins

Il semblerait qu'au terme de l'Antiquité tardive, soit durant le V^e siècle apr. J.-C., les *medicae* ont été pleinement reconnues pour leur travail, notamment par le Célius

⁹⁹ *Ibid.*, p. 140.

¹⁰⁰ *Ibid.* Parker va même jusqu'à dire que son rôle va au-delà des encyclopédistes comme Aetius ou Oribase puisque Métrodôra utilise directement le *Corpus hippocratique*.

Aurélien, un médecin romain originaire de l'Afrique romaine, qui affirme dans son traité gynécologique de l'existence de spécialistes dans les domaines de la gynécologie et de l'obstétrique grâce à la persistance d'une forte pudeur chez les femmes :

Les Anciens ont institué des *medicae* afin que les maladies des organes génitaux des femmes ne soient pas offertes aux yeux des hommes pour être examinées¹⁰¹.

Caelius Aurelianus fait sûrement référence au mythe d'Hagnodice écrit par Hyginus (II^e siècle apr. J.-C.), qui remontait à l'origine de la première sage-femme qui, surmontant de nombreux obstacles, avait réussi à s'imposer au sein de la sphère des soins dans l'Athènes du IV^e siècle av. J.-C., notamment grâce au refus de plusieurs Grecques d'exposer leurs parties intimes à un homme¹⁰². En fait, l'histoire de cette toute première *maia* démontre bien le contexte idéologique dans lequel s'est amorcée l'émergence des femmes médecins au sein de la société grecque dans un besoin flagrant d'intervenantes pour examiner et soigner les pathologies gynécologiques¹⁰³. Sans fondement historique, cette *fabula* d'Hyginus offre tout de même des éléments de compréhension dans l'essor relatifs à l'intervention féminine dans les soins généraux, surtout au niveau de la gynécologie et de la pédiatrie.

Cette section de notre chapitre a bien démontré que les sources littéraires illustrent une participation active de plusieurs auteures médicales. Toutes ces interventions dévoilent la présence de plusieurs Gréco-Romaines qui ont pu obtenir une éducation théorique ainsi qu'une expérience notable sur le terrain pour s'arroger le respect de leurs collègues masculins, qui n'ont pas hésité à les citer. La branche

¹⁰¹ Caelius Aurelianus, *Gynécologie*, 2, 1, 12-13 : *Hinc denique consultum est ut medicas instituere antiquitas prouidisset, ne femine pudendorum uitia uirilibus offerrentur oculis perscrutanda.*

¹⁰² V. Dasen, *loc. cit.*, p. 17.

¹⁰³ H. King, *ibid.*, 1998, p. 172-183.

pharmacologique semble avoir été un terrain fertile pour les thérapeutes féminines. Certaines d'entre elles se sont davantage démarquées que d'autres, sûrement avantagées par une affiliation avec un mari ou un père déjà très influent puisqu'elles ont obtenu une réputation élargie au sein de leur réseau scientifique. Selon L. Totelin, les ouvrages de Métrodôra et de Cléopâtre forment « a Third Way », une vague différente au sein de la littérature médicale qui envisage une médecine populaire reliée au corps féminin¹⁰⁴. Se situant entre Soranos, la sommité gynécologique de la période gréco-romaine, et Galien, qui ne fait qu'effleurer les enjeux gynécologiques, les œuvres de ces auteures viennent combler un fossé dans la transmission du savoir féminin. Pour poursuivre notre analyse, il est primordial de s'intéresser à nouveau aux sources épigraphiques pour vérifier si cette participation féminine est attestée dans plusieurs régions du monde gréco-romain et sous quelle forme.

4.5. Les inscriptions funéraires indiquant la présence de femmes médecins

La période romaine a donné un second souffle à l'intervention féminine au sein des sources épigraphiques puisqu'un nombre plus important d'inscriptions dévoile des praticiennes¹⁰⁵. Datées entre le I^{er} siècle av. J.-C. et le I^{er} siècle apr. J.-C., et retrouvées au sein de la ville romaine, ces stèles dévoilent l'existence des *medicae* : Metilène¹⁰⁶, Minucia Aste¹⁰⁷, Venulia Sosis¹⁰⁸ et Secunda¹⁰⁹. De cette concentration épigraphique, il ressort que l'ensemble de ces *medicae* proviennent du marché des esclaves puisque Mélitiné et Secunda sont désignées comme étant des esclaves et que Minucia Aste et Venulia Sosis étaient des affranchies. Il n'est pas surprenant de voir que la majorité

¹⁰⁴ L. Totelin, « The Third Way », dans L. Lehmann et M. Martelli (eds.), *Collecting Recipes: Byzantine and Jewish Pharmacology in Dialogue*, Berlin, 2017, p. 120.

¹⁰⁵ N. Demand, *op. cit.*, p. 262.

¹⁰⁶ *CIL* VI, 6851: *Melitine medica Appulei*.

¹⁰⁷ *CIL* VI, 9615 : *Minucia D-L Aste medica*.

¹⁰⁸ *CIL* VI, 9617: *Venulia Sosis medica*.

¹⁰⁹ *CIL* VI, 8711: *Secunda Livillaes medica*.

d'entre elles sont des esclaves puisqu'une grande part de ce marché était nourrie par les nouvelles provinces de l'Empire romain. C'est un constat qui ressemble à celui des *obstétrices* de la même période. Il s'avère que des femmes possédaient donc des talents médicaux augmentant leur valeur d'achat.

D'autres épitaphes indiquent clairement le nom de la défunte ainsi que son statut professionnel. Par exemple, la stèle funéraire d'Antonia Artémeis et de son mari Antonius Charitôn, retrouvée en Asie Mineure (le lieu d'origine est inconnu) et datée du II^e siècle apr. J.-C., est explicite sur le métier d'Antonia puisque l'on peut y lire ceci : « Antonia Artémeis, femme médecin, à son époux Antonios Charitôn, à ses enfants et à ses enfants adoptés; en souvenir¹¹⁰. »



Figure 4.2. D'après H. Gregarek et G. Petzl., « Eine kleinasiatische Landärztin und ihre Kinderschar », *Asia Minor Studien*, 44, 2002, pl. 45, 1.

¹¹⁰ H. Gregarek & G. Petzl, dans E. Schwertheim (dir.), *Studien zum antiken Kleinasien V*, Bonn, 2002, p. 165-179 (*SEG*, 52, 1862 B) : Ἀντωνία Ἀρτεμεις ἰατρεινὴ Ἀντωνίῳ Χαρίτωνι ἀνδρὶ ἰδίῳ καὶ τέκνοις καὶ θρεπτοῖς μνείας χάριν. E. Künzl, *Die Thermen der Römer*, Stuttgart, WBG, 2013, p. 100-101. La découverte de cette inscription est rocambolesque puisque la stèle a été volée par un individu et celui-ci s'étant fait intercepté par les douaniers à Cologne, elle fut retournée aux autorités turques. La présence d'enfants debout sur des bases indique peut-être le fait qu'ils étaient décédés avant la mort de leurs propres parents; cf. V. Dasen, *loc. cit.*, ps. 18.

Le registre inférieur montre les quatorze enfants adoptés (*threptoi*) par le couple, dont douze fillettes et deux garçons. Le surnom Artemeis pourrait être relié à ses talents obstétricaux, patronnés par Artémis, déesse protectrice des parturientes et des accouchements¹¹¹. Il faut toutefois rester prudent avec cette possibilité car les noms étaient souvent donnés à la naissance. De plus, la présence de plusieurs enfants sur l'épithaphe laisse présager que la défunte possédait des liens avec le domaine pédiatrique¹¹². La tombe d'Antonia Artemeis indique explicitement la profession de celle-ci ainsi que ses liens étroits avec les soins pédiatriques, voire obstétricaux.

Un autre témoignage, toujours au II^e siècle de notre ère, provient cette fois de Pergame. Il s'agit de la tombe de la *iatriké* Pantheia. Son mari y a fait inscrire un long texte en vers où il spécifie les talents médicaux de sa défunte épouse : « ... et tu as élevé la gloire de la médecine et, bien que femme, tu pratiquais cet art aussi bien que moi¹¹³... » Sans posséder directement le titre de femme-médecin, il est pourtant clair que Pantheia pratiquait la médecine au même titre que son mari.

La période impériale offre une diaspora médicale étendue et l'Occident latin divulgue aussi la présence de ces praticiennes. L'une de ces épithaphes, retrouvée en Gaule belge, est très évocatrice sur le statut professionnel d'une femme médecin, cette fois-ci anonyme, souvent appelée « la *medica* de Metz ». Une femme est représentée debout, drapée dans sa *palla*, portant à la main gauche une *capsa* (coffre) qui a pu

¹¹¹ V. Dasen, *ibid.*, p.18.

¹¹² *Ibid.*

¹¹³ H. W. Pleket, *Epigraphica II, Texts on the Social History of Greek World*, Leyde, 1969, n°20, p. 32-33; *Pergamon* 8, 1-3, 2 : 576: καὶ κλέος ὑψώσας ξυ|νὸν ιητορίας, οὐδὲ γυν<ή> περ | εὐῶσα ἐμῆς ἀπολείπειο τέχνης.

contenir des rouleaux de papyrus ou des médicaments¹¹⁴. Cette *medica* apparaît dans une niche en forme de parasol où une inscription mutilée dévoile son titre professionnel : *medica*.



Figure 4.3. Metz, épitaphe d'une femme médecin, anonyme. Musée archéologique de Metz.

La présence d'une école de médecine reste, à ce jour, incertaine dans la ville de Metz, mais une grande partie des médecins gaulois connus au sein de l'épigraphie provient de cette cité, ce qui pourrait expliquer que plusieurs praticiens ou praticiennes recevaient leur formation médicale à Metz avant de se disperser au sein des autres villes. Toutefois, la découverte d'une base statuaire sur le site archéologique de Metz, suggère qu'il aurait très bien pu y avoir une *scholia* dans la ville antique¹¹⁵. N'étant connu que par son statut professionnel, la praticienne de Metz reste anonyme, mais l'ampleur de sa stèle funéraire laisse présager qu'elle possédait un statut social confortable.

¹¹⁴ CIL XIII 4334: « Fille de [...]inus, *medica*, femme médecin ». L'inscription daterait du I^{er} siècle apr. J.-C. Cf. B. Rémy, « Les inscriptions des médecins en Gaule », *Gallia*, vol. 42, 1984, p. 115-152.

¹¹⁵ B. Rémy, *ibid.*, p. 115-152. En fait, sur un total de 25 inscriptions répertoriées par B. Rémy, trois dévoilent l'existence de thérapeutes féminins.

Deux autres *medicae* sont attestées en Gaule romaine : Métilia Donata de Lyon et Flavia Hédone de Nîmes, qui semblent elles aussi avoir eu une position favorable au sein de leur cité respective. D'une part, l'inscription de Métilia Donata s'étend sur trois lignes : *Metilia Donata medica de sua pecunia dedit*¹¹⁶. Cette inscription dédicatoire était de grande envergure et indique qu'elle a offert de « ses propres deniers » le monument inscrit, ce qui prouve qu'elle possédait une fortune suffisante ainsi qu'une certaine influence pour offrir ce genre de monument à sa cité. Quant à l'inscription de Flavia Hedona, elle ne révèle que sa qualité de femme médecin¹¹⁷. Enfin, B. Rémy pense que ces thérapeutes étaient avant tout des « généralistes », puisque leur spécialisation n'est pas précisée, ce qui n'est pas anormal puisque de nombreux homologues masculins n'acquerraient pas non plus de titre spécifique¹¹⁸. De son côté, D. Gourevitch pense qu'elles ont soigné en premier lieu les femmes et les enfants, mais qu'elles n'étaient pas nécessairement confinées à cette spécialisation, rejoignant ainsi les postulats de B. Rémy¹¹⁹.

Cependant, il reste qu'une partie de ces inscriptions concernant des femmes médecins ne mentionne pas toujours l'un des trois titres qui leur sont normalement octroyés : *iatriné*, *iatromaia* ou *medica*. Par exemple, au III^e apr. J.-C, une certaine Domina, provenant de Néoclaudiopolis dans le Pont, est décrite comme ayant « protégée la terre de son père de la maladie¹²⁰. » Toujours au même siècle, Gemina, une Africaine du nord d'Avitta Bibba, est décrite comme : « celle qui a sauvé tout le monde, à travers son art médical¹²¹ ». Même si nous ne connaissons que leurs noms, ces femmes possèdent tout de même des caractéristiques claires provenant du champ

¹¹⁶ CIL XIII, 2019. *Metilia Donata medica de sua pecunia dedit L-D-DD*.

¹¹⁷ CIL XII, 3343. *Flavia Hedones medicae ex testa[mento]*. « À Flavia, médecin, d'après les termes du testament. »

¹¹⁸ B. Rémy, *loc. cit.*, p. 150.

¹¹⁹ D. Gourevitch, *op. cit.*, 1982, p. 228.

¹²⁰ E. Samama, *op. cit.*, no. 324 : *πάτρην ῥυομένην νόσων*.

¹²¹ CIL VIII.806 : *salus omnium medicin(a)e*.

médical. L'implication de ces femmes dans leur communauté nous permet sans aucun doute de parler de femmes médecins.

Les inscriptions viennent grandement appuyer les sources littéraires qui nous ont laissé, que quelques traces des praticiennes de l'époque. Autrement dit, l'étendue géographique et chronologique des inscriptions funéraires dévoile une implication active des femmes dans la plupart des régions du monde gréco-romain. Certes, elles sont moins nombreuses pour la période grecque (11) que dans le monde romain (24), ce qui est tout à fait compréhensible puisque la présence des femmes n'était pas mise de l'avant dans l'art médical¹²². Même si les proportions montrent une forte majorité du personnel masculin, les Gréco-Romaines ont pris part à la santé publique¹²³. Les termes et les distinctions au sein du vocabulaire employé dans les inscriptions attestent aussi d'une différenciation du métier de praticienne et de sage-femme, souvent confondus par les modernes. Il est toutefois impossible de dégager une évolution claire concernant la croissance du nombre de *maiai* et de *medicae* ainsi que de leur formation respective de la période classique au Bas-Empire¹²⁴.

Conclusion

Déterminer l'implication féminine au sein du domaine médical n'a pas été chose facile. La Grèce classique offre en effet peu de traces de l'existence des praticiennes. Pourtant certains dialogues, en lien avec la place des femmes au sein de la médecine, ont été engagés. La présence médicale des Grecques est souvent perceptible de manière indirecte dans les sources littéraires, à travers des dialogues portant sur des

¹²² H. Parker, *loc. cit.*, 1997, p. 136.

¹²³ E. Samama, *op. cit.*, p. 16.

¹²⁴ *Ibid.*, p. 17.

sujets plus larges. La découverte de la tombe de Phanostratè prouve que dès le IV^e siècle av. J.-C., quelques femmes pouvaient obtenir le double titre de sage-femme et de praticienne et qu'une reconnaissance sociale était possible. Il est donc clair que les Grecques se sont imposées dans la pratique médicale dès la période classique, mais elles étaient bien souvent des exceptions à la règle.

Les déplacements des effectifs grecs vers l'Orient apportent plusieurs mutations et transformations au sein des disciplines savantes. Tout d'abord, le centre intellectuel se déplaça d'Athènes à Alexandrie, dans cette Égypte hellénistique, garante d'importantes avancées médicales portées par les grandes figures que furent Hérophile et Érastosthène. En fait, les royaumes hellénistiques vécurent une période de conflits constants qui affectèrent les stratégies des monarchies. Entre autres, plusieurs souverains se sont penchés sur l'état toxique de plusieurs poisons afin de déceler une nouvelle arme potentielle et aussi pour se protéger de ce genre d'attaques. C'est ainsi que plusieurs dynasties chapeautèrent et investirent dans les recherches médicales et pharmacologiques. Cette nouvelle attention favorisa nécessairement la mise en forme de ce savoir, avec tous ses participant(e)s, dont les femmes. Cette tendance peut en effet expliquer l'essor d'auteurs féminines dans les corpus pharmacologiques de Galien puisque celui-ci se réfère justement à des sommités des siècles passés.

La période romaine est un réel tremplin pour la présence des *medicae*, dont la profession est attestée au sein des inscriptions funéraires. Grâce à ces inscriptions, nous constatons que ces femmes ont reçu une véritable reconnaissance sociale au sein de leur cité respective. Cet essor n'est pas du tout anodin. Déjà présentes dans les périodes précédentes, des femmes s'étaient alors imposées surtout au sein de la branche pharmacologique et cosmétologique, car ces deux champs faisaient moins

partie de la chasse gardée des tenants de la médecine hippocratique. En fait, la pharmacopée revenait parfois à la médecine populaire, ce qui laissait une certaine marge de manœuvre pour les thérapeutes féminines. Cléopâtre, Antiochis et Métrodôra sont de bons exemples de praticiennes reconnues par leurs pairs et qui partagent à leur tour leur savoir. De leur côté, Xanité, Spendousa, Samithra, Eugèrasia et Origéneia semblent avoir apporté des informations pertinentes au sein du corpus galénique, mais sont moins mises de l'avant. Sans négliger leur savoir, il est tout à fait probable qu'elles possédaient une moins forte réputation pharmacologique, quoique suffisante pour être citées par Galien qui ne leur accordât cependant pas autant de crédit qu'aux autres auteures. Quoi qu'il en soit, en dehors des sources littéraires, une proportion non négligeable d'inscriptions dévoile que des praticiennes bénéficiaient d'une reconnaissance savante et sociale dans plusieurs villes du territoire gréco-romain.

De Phanostrate à Métrodôra, il est maintenant clair que des Grecques et des Romaines ont obtenu une formation médicale autant au niveau théorique que pratique et ont rayonné au sein de leur réseau savant, suffisamment du moins pour se retrouver dans des œuvres médicales postérieures à leur existence. Ces thérapeutes ont bel et bien existé et leur passage n'a pas été vain puisque durant les périodes suivantes, d'autres femmes se sont imposées dans le domaine médical, suivant les pas de leurs prédécesseuses.

CONCLUSION

La pluralité des pathologies féminines a apporté son lot de complications et d'incompréhensions chez les Gréco-Romains. D'une part, car le discours médical représentait le corps féminin comme étant intrinsèquement opposé à celui de l'homme et l'utérus était perçu comme un être indépendant qui pouvait causer une grande partie des maux féminins. D'autre part, l'accouchement était l'un des moments primordiaux de la vie d'une parturiente, non seulement à cause de sa fonction sociale de mettre au monde des héritiers légitimes, mais aussi parce que des complications lors de la parturition étaient à prévoir. Il était alors essentiel de trouver le bon thérapeute pour obtenir les soins adéquats et il s'avère que plusieurs patient(e)s se sont tourné(e)s vers une aide féminine. De plus, l'offre des soins médicaux était aussi diversifiée que les intervenantes elles-mêmes.

Les objectifs de notre recherche étaient tournés vers une analyse des divers niveaux d'implication des femmes au sein de la *technè* médicale du monde gréco-romain, domaine dans lequel les cultes envers le dieu guérisseur Asclépios, la médecine rationnelle d'Hippocrate et les soins magico-magiques se côtoyaient. Ce vaste schéma nous a conduit à étendre notre étude sur un domaine longtemps considéré comme périphérique de la médecine rationnelle ou sacrée, mais tout aussi important : la magie médicale. Cet ajout a permis d'envisager pleinement la participation médicale féminine dans un spectre plus large. Quatre paliers différents d'implication médicale au féminin ont émergé : les pratiquantes de la magie médicale, les aides-soignantes, les sages-femmes et les praticiennes.

Le premier volet de notre recherche portait sur les thérapeutes qui usaient des pratiques magico-médicales pour soigner ou aider des patients. La mythologie et, plus précisément, les récits homériques ont dévoilé que les hommes en général détenaient eux-aussi un savoir pharmacologique, en raison de leur rôle dans la guerre, où ils étaient constamment confrontés aux blessures. Ils devaient donc être capables de se soigner eux-mêmes pour assurer leur survie et leur convalescence. Des figures de magiciennes bénéficiaient elles aussi de connaissances sur les vertus des plantes. Toutefois, les perceptions véhiculées envers elles étaient généralement négatives, comme le démontre la transformation animale opérée par Circé (*pharmaka lugra*) auprès des compagnons d'Ulysse dans l'*Odyssée*¹. C'est Ulysse qui trouva la solution avec l'aide d'Hermès. Cette dualité montre bien qu'un usage masculin des *pharmaka* pouvait être bénéfique, mais que s'il était féminin, il devenait alors dangereux et imprévisible. Circé marqua assurément les esprits puisqu'elle se hissa dans la grande triade magique aux côtés de la déesse Hécate et de la sorcière la plus populaire de la période gréco-romaine : Médée.

Hécate, tout comme Médée, arborait des attributs positifs et bienfaisants au début de la période archaïque; ce n'est qu'à travers le temps qu'elle devint une empoisonneuse. De son côté, Médée s'immortalisa au fil des siècles au profit d'une humanisation chez son ancien compagnon de cœur, Jason. Le mythe de la *Toison d'or* montre des liens tangibles avec le domaine médical. Le nom même de Jason peut être mis en relation avec le verbe guérir (*iasthai*) ou le nom pour désigner un médecin (*iatros*), tandis que Médée est celle qui utilise les *pharmaka* pour arriver à ses fins, et ce, par tous les moyens possibles. La magicienne devient donc, au courant de la période romaine, une déesse utilisatrice de *pharmaka*. Sa filiation avec sa sœur Circé et sa mère Hécate était dorénavant établie. Les mutations qu'ont subies ces figures magiques illustrent

¹ L'*Odyssée*, X, 286.

bien qu'un usage des vertus toxiques des plantes a creusé un fossé entre les médecines magique, rationnelle et religieuse au fil du temps dans le monde gréco-romain.

Toutes ces craintes ont mené plusieurs Gréco-Romains à se méfier des nombreux charlatans ou imposteurs et même des sages-femmes. Ces peurs étaient multiples : enlèvement du nouveau-né, meurtre de patients, empoisonnement involontaire, recherche et emploi de parties du corps pour concocter des potions. Malgré ce refus «général» envers ces pratiques magiques, mais surtout dangereuses, une présence magique est tout de même observable dans le *Corpus hippocratique*. Une partie du savoir thérapeutique féminin semble justement provenir de ces connaissances magico-médicales. En réalité, ce qui déplaisait le plus à l'élite masculine, c'était le pouvoir de castration et la discrétion des sages-femmes. Les *maiai* pouvaient garder sous silence de graves secrets comme l'adultère. À la suite de l'émergence de la médecine hippocratique, de nombreux commentaires contre les pratiques magiques sont apparus. Toutefois, il ne faut pas oublier que la magie possédait elle aussi une structure rationnelle, ce qui pouvait convaincre une partie de la population de recourir à ce genre de services thérapeutiques. La compétition thérapeutique était suffisamment élevée pour que les médecins émettent des critiques envers cette forme de soins et il n'est pas surprenant de voir que les *maiai* y étaient rattachées. Malgré tous ces efforts de marginalisation, ces intervenantes restaient néanmoins essentielles à la pratique médicale. Ces tensions montrent bien que les hommes ont tenté de garder une mainmise sur l'obstétrique.

Notre deuxième chapitre met en lumière un degré de participation médicale bien souvent oublié : celui des aides-soignantes. Un rapport de sexes inégal ainsi qu'une forte pudeur existaient entre les *iatroi* et leurs patientes. Les Gréco-Romaines

devaient donc faire elles-mêmes leur examen clinique et le médecin ne pratiquait guère le toucher vaginal. Devant certaines tâches complexes, des assistant(e)s ou auxiliaires venaient ainsi appuyer le médecin ou les *maiai* lors de la prestation de soins nécessitant une force ou une aide supplémentaire. Les premières traces de ce palier d'intervention apparaissent dans le traité *De l'officine du médecin*, où des ὑπηρέται assistent le médecin en lui donnant les outils au moment opportun². Le même terme est utilisé aussi dans les *Lois* de Platon, sans toutefois préciser le genre d'assistance³. Du côté médical, le *Corpus hippocratique* dévoile la présence de γυναῖκες qui secondent le *iatros* lors d'une succussion, d'un toucher utérin et pour replacer un nez cassé⁴. Une figurine d'entre les VIII^e-VI^e siècles av. J.-C., montre justement une aide-soignante soutenant une mère en train d'accoucher⁵. Le rassemblement de tous ces éléments montre bien que des Grecques ont contribué, en second plan, à appuyer les professionnels des soins lors d'opérations complexes. Il est pourtant important de préciser que ces personnes semblent avoir été sélectionnées davantage par leur présence sur les lieux que pour leurs talents. Au II^e apr. J.-C., Soranos d'Éphèse, dans ses *Gynaecia*, affirmait clairement la nécessité de la présence de trois femmes additionnelles pour calmer la mère lors des accouchements⁶. En l'absence d'un siège obstétrical, il fallait aussi qu'une aide-soignante maintienne la parturiente par les aisselles pour remplacer le siège. C'est précisément ce que dévoile le bas-relief du monument funéraire de Scribonia Attica, retrouvé à Portus et daté du II^e av. J.-C.⁷, ainsi que la plaquette d'ivoire provenant de Naples, datée entre le I^{er} siècle av. J.-C. et le I^{er} siècle apr. J.-C.⁸. Grâce au médecin Oribase, on sait aussi que

² Hippocrate, *De l'officine du médecin*, 5.

³ Platon, *Les Lois* IV, 720 a.

⁴ Hippocrate, *Excision du fœtus*, IV (succussion); Hippocrate, *Maladies des femmes*, I, 21 (examen de l'utérus pour s'assurer que le fœtus est bel et bien sorti); Hippocrate, *Articulations*, 37, 4. 166. 1-8 L (la finesse des femmes et des enfants pour replacer un nez brisé).

⁵ Figure 2.1.

⁶ Soranos d'Éphèse, *Maladies des femmes*, II, 1.

⁷ Figure 2.2.

⁸ Figure 2.3.

les médecins pouvaient se permettre de se décharger de certaines tâches sur des *ministri*⁹. De ces faits, il est possible d'envisager que la majorité des auxiliaires féminines était souvent associée à l'obstétrique. Il est fort probable que les médecins avaient recours à l'expertise de femmes réputées pour leurs compétences, ce qui assurait une bonne notoriété à ceux-ci. La rareté de ces mentions montre peut-être une volonté de la part des auteurs hippocratiques de se mettre à l'avant-plan du traité médical et qu'ils ont très bien pu mettre de côté les soins relevant de la sphère domestique¹⁰. Que ce soit dans le monde grec ou romain, ces aides-soignantes restaient toujours dans un rôle de subordination à l'autorité médicale et détenaient un rôle qui rejoignait celui de la servante. Il n'en demeure pas moins que pour maximiser l'efficacité des soins développés par la médecine hippocratique, les *iatroi* n'avaient d'autres options que de recourir à une aide féminine à proximité des soins administrés, surtout s'ils devaient traiter une femme. Il est maintenant clair que les Grecques et les Romaines n'occupaient pas seulement un rôle de patientes, mais aussi d'actrices à part entière lors de la prestation de certains traitements.

Notre troisième degré de participation féminine portait sur le domaine obstétrique. La parturition était un moment crucial dans la vie d'une Gréco-Romaine. Le taux de mortalité en couches était très élevé, car la parturiente y risquait non seulement la vie de ses héritiers, mais aussi la sienne. Pour mener à terme ces enfantements, les Gréco-Romains avaient recours à deux intervenants différents : les *maiai* ou *obstettrices* et les *iatroi*. Dans le monde grec, les sages-femmes étaient bien présentes, mais peu mises de l'avant dans les sources. Platon montre bien dans le *Théétète* qu'une distinction existait entre les *maiai*, réelles actrices des parturitions et les autres «accoucheuses» non-professionnelles qui étaient reliées aux avortements et au

⁹ Oribase, *Eupor.*, *praef.*, 2.

¹⁰ A. E. Hanson, « Phaenerete: Mother and Maia », R. Wittern (ed.), *VIII^e International Hippocrates Colloquium. Hippokratische Medizin und Antike Philosophie: Verhandlungen des VIII, Kloster Banz, Staffelsein, 1993*, p. 173

proxénétisme¹¹. Dans les faits, les accusations reliées à la magie envers les sages-femmes ont persisté tout au long de la période gréco-romaine. Malgré leur rôle vital lors des naissances, les sages-femmes ne sont pas du tout nommées par les auteurs hippocratiques. Il reste cependant que des auxiliaires compétentes et spécialisées dans des tâches obstétriques sont énumérées dans le *Corpus hippocratique*, ce qui laisse croire que ces *maiai* étaient déjà établies, mais que les médecins voulaient se positionner à l'avant-plan de la trame discursive médicale ou ne les évoquant que lorsque cela ne favorisait que leur propre intervention¹². La stèle funéraire de Phanostratè, datant du IV^e siècle av. J.-C., conserve une inscription qualifiant la défunte du titre de *maia* et de *iatros*. Nous possédons ainsi une preuve que le terme était utilisé dans le monde grec et que des femmes occupaient cette profession avant son apparition dans les sources littéraires qui nous sont parvenues. Devant l'inégalité de la formation obstétrique et des nombreuses critiques envers les sages-femmes, Soranos d'Éphèse, médecin grec au II^e ap. J.-C., a dédié à ces dernières ses *Gynaicea*. Il voulait avant tout favoriser une formation théorique qui viendrait compléter leur expertise sur le terrain. De plus, cette version grecque des *Gynaicea* a été par la suite latinisée par souci de vulgarisation et de diffusion à travers des auteurs ultérieurs, dont Caelius Aurelianus et Mustion¹³. Il est ainsi clair que les médecins ont tenté d'encadrer le métier obstétrique, ce qui explique notamment pourquoi nous trouvons davantage de traces de thérapeutes féminines. Leur réputation était suffisamment grande pour que Pline l'Ancien mentionne les talents d'Olympias de Thèbes, de Salpé et de Lais. De son côté, Galien a dédié son traité *Sur l'anatomie de l'utérus* à une sage-femme et utilisé la figure obstétrique dans le traitement de l'épouse de

¹¹ Platon, *Théétète*, 149bc.

¹² Hippocrate, *Des Chairs*, 19 (τὰς ἀκεστρίδας); *Maladies des femmes*, I. 68 (ἰητρεύουσα); *Maladies des femmes*, I. 46(ἡ ὀμφαλητόμος); *Nature de la femme*, 6 (παραφάσσουσα).

¹³ M. F. Drabkin et I. E. Drabkin (eds.), *Caelius Aurelianus 'Gynaecia'. Fragments of a Latin Version of Soranus 'Gynaecia' from a Thirteenth Century Manuscript*, Baltimore, 1951. R. Raddichi, *La 'Gynaecia' di Muscione: manual per le osteriche e le mamme del VI sec. d. C.*, trad., Pise, 1970.

Béothus, pour illustrer ses connaissances supérieures¹⁴. Même s'il utilise la figure de la sage-femme pour démontrer son incomparable expertise médicale, il n'en demeure pas moins qu'il cite, dans *Les lieux affectés*, les renseignements que lui ont procurés certaines d'entre elles et qui ont enrichi son propre savoir¹⁵. La découverte d'épithètes illustrant des *maiai* montre bien que 70% de la population obstétrique était servile, ce qui s'explique par la provincialisation progressive du monde grec dans l'Empire romain. Il est ainsi évident que la sage-femme était une figure essentielle dans la vie des Gréco-Romaines puisque la majorité d'entre elles passaient par l'enfantement. Sans leur support, maintes complications pouvaient mener à la mort. Leur expertise était donc essentielle au succès d'une parturition. Au V^e siècle apr. J.-C., soit à la fin de l'Empire romain, la présence obstétrique fut assez forte pour que le lexicographe Nonius Marcellus considère l'*obstetrix* comme étant l'un des acteurs principaux de l'éducation des enfants¹⁶.

La dernière partie de notre analyse se penchait sur le niveau de participation médicale ultime pour les femmes, de praticiennes à part entière. Sans surprise, les *iatrinai* ne sont absentes du *Corpus hippocratique*, tout comme les *maiai*. Cependant Xénophon et Platon ont tout de même débattu sur cette présence féminine au sein de la discipline médicale. Xénophon révèle, à travers la bouche de Socrate, qu'au sein de l'*oikos*, une bonne épouse grecque se doit de posséder les connaissances médicales nécessaires pour prodiguer les soins mineurs¹⁷. En cas de blessures majeures, elle devait recourir aux services de professionnels. De son côté, Platon engage un autre dialogue fort intéressant sur l'attribution des emplois dans sa cité idéale. Il penche pour que celle-ci soit basée davantage sur les aptitudes des individus et non sur statut social ou leur

¹⁴ Galien, *Pronostiques*, XIV, 643-663.

¹⁵ Galien, *Lieux affectés*, IV, 5.

¹⁶ Nonius Marcellus, *De compendiosa doctrina libros*, 528 M.

¹⁷ Xénophon, *l'Économique*, 7, 37.

sexe. Il utilise l'exemple des femmes médecins pour illustrer son argument¹⁸. Même si ces deux passages ne confirment en rien l'existence de ces praticiennes, il n'en reste pas moins que certains débats pouvaient aborder le sujet de cette implication médicale féminine. La découverte de la stèle funéraire de Phanostratè, datée du 350 av. J.-C., révèle que le terme de *iatros* pouvait être aussi employé pour une femme. Les historiens ne s'entendent pas tout à fait sur la signification exacte de ce titre professionnel. Malgré tout, la présence de femmes médecins durant la période classique était possible, mais dans une moindre mesure et elle n'a pas encore été prouvée avec certitude.

La période hellénistique, quant à elle, a favorisé un intérêt royal envers la pharmacologie et une ouverture exceptionnelle de l'éducation à quelques femmes (notamment les cités de Téos et de Pergame). De plus, une production de petites figures représentant des jeunes filles en train de lire ou écrire dans diverses régions grecques a été identifiée. Ceci laisse présumer que l'enseignement était accessible aux hommes comme aux femmes à l'intérieur des structures éducatives de ces cités. Deux inscriptions très importantes remontent à cette période : celle de Mousa, datée du II^e siècle av. J.-C. et celle d'Antiochis de Tlos, datée entre I^{er} siècle av. J.-C. et le I^{er} siècle apr. J.-C. Mousa, portant le titre de *iatriné*, est d'ailleurs représentée avec un rouleau de papyrus entre les mains, symbole relié au savoir littéraire. De son côté, l'inscription d'Antiochis de Tlos montre que toute la communauté civique a décidé de faire ériger une statue pour la récompenser de ses services envers la cité. Cette reconnaissance sociale démontre que les talents thérapeutiques de quelques praticiennes allaient au-delà des sphères domestique, gynécologique ou pédiatrique.

¹⁸ Platon, *République*, 455^c -6-7.

La période romaine offrait un contexte socio-économique favorable à l'essor des *medicae*. À la suite d'un cri d'alarme lancé par Soranos d'Éphèse qui avait mis l'emphase sur l'apport d'une formation théorique (lecture/écriture), des *maiai* semblent avoir répondu à l'appel et se sont spécialisées dans une des branches médicales. Des inscriptions les concernant sont érigées dès les débuts de l'Empire romain. Mais, elles sont tout aussi présentes dans les sources littéraires, notamment dans le corpus galénique, où l'auteur mentionne à maintes reprises les recettes pharmacologiques de femmes ayant obtenu une certaine notoriété pour que leurs collègues reconnaissent leur autorité dans ces traitements spécifiques. D'ores et déjà, deux d'entre elles sortent du lot, Antiochis et Cléopâtre, puisqu'elles sont nommées par au moins une autre source, tandis qu'Eugérasia, Origénie, Samithra, Spendousa et Xanité ne sont mentionnées que par Galien. Deux paliers de production littéraire médicale sont donc perceptibles. Ces témoignages sont tous antérieurs à Galien et proviennent des I^{er} siècle av. J.-C. et I^{er} siècle apr. J.-C. Antiochis donne la recette du *malagma* pour contrer plusieurs maux¹⁹. De son côté, Cléopâtre aurait écrit son propre ouvrage intitulé Κοσμητικά Βιβλίον²⁰. Cette situation montre bien que ces *iatrinai* étaient suffisamment considérées dans les domaines de la cosmétologie et de la pharmacologie pour que ses confrères s'y réfèrent directement, ce qui prouve que des praticiennes et des auteures médicales pouvaient s'arroger un capital intellectuel et savant, s'imposant ainsi dans cette discipline dominée par les hommes. Le deuxième groupe d'auteurs relève davantage des soins généraux : infection aux oreilles, infection anale, inflammation de la rate, ulcères, hémoptysie et maux d'estomac²¹. Il reste difficile de cerner si les Anciens faisaient eux-mêmes une réelle distinction entre ces auteures. Il n'en demeure pas moins qu'elles étaient bel et bien présentes, des actrices à part entière dans la diffusion du savoir pharmacologique ou

¹⁹ Galien, *Médicaments composés selon les lieux*, 12.691.

²⁰ *Ibid.*, 12 403.15-405.17.

²¹ *Ibid.*, 3.1. 12.631 (Spendousa); 9.6, 13.307.18-312.5 (Samithra et Xanité); 13.244 (Eurégasia); 13. 58; 13. 85; 13. 144 (Origénie).

cosmétologique au sein de la discipline médicale. Une dernière auteure médicale a attiré notre attention, n'étant pas mentionnée dans aucune autre source, mais ayant produit le seul ouvrage écrit entièrement par une main féminine : Mètrodôra²². Probablement rédigé durant l'Antiquité tardive, son travail porte sur les pathologies féminines, où l'utérus occupe une place centrale. Elle y proposait des remèdes pour contrer l'hystérie, les déplacements utérins, la stérilité et donne des recettes contraceptives. L'auteure détenait aussi un sens critique, car elle a commenté à quelques reprises la tradition hippocratique comme tout autre auteur médical l'aurait fait. De plus, elle permit l'apport d'un nouvel outil ressemblant au spéculum afin de faciliter les examens gynécologiques. Devant les limites que comportait ce traité, il est difficile de trancher sur le genre de Mètrodôra hormis qu'il s'agit d'un nom féminin. Son statut professionnel n'est pas clair non plus. Néanmoins, Mètrodôra a suivi la méthodologie hippocratique et s'est inscrite dans la culture savante de son temps.

Se situant entre Soranos d'Éphèse et Galien, toutes ces auteures ont comblé un vide dans la diffusion et le partage des connaissances médicales concernant le corps humain. Les sources épigraphiques ont aussi dévoilé plusieurs *medicae* à travers les régions occupées par les Gréco-Romains. Antonia Artémeis, Pantheia, la *medica* de Metz, Métilia Donata et Flavia Hedone sont des praticiennes qui ont su s'implanter dans leurs villes respectives et détenir assurément le titre professionnel de *medica*²³. D'autres ne présentent pas de titre spécifique, mais le texte confirme qu'elles pratiquaient bel et bien la médecine. Il en fut ainsi de même pour Domina de Néoclaudiopolis et Gemina d'Avitta Bibba²⁴. Même si le contexte ne laisse aucune

²² Ms Florence, Biblioteca Medicae Laurenziana, *Plut.* 75.3.

²³ H. Gregarek & G. Petzl, dans E. Schwertheim, *Studien zum antiken Kleinasien V*, Bonn, 2002, p. 165-179 (*SEG*, 52, 1862 B) : (Antonia Artemeis); *Pergamon* 8, 1-3, 2 576 (Pantheia); *CIL* XIII 4334 (*medica* de Metz); *CIL* XIII 2019 (Metilia Donata); *CIL* XII 3343 (Flavia Hedona).

²⁴ E. Samama, *op. cit.*, no. 324 (Domina de Néoclaudiopolis); *CIL* VII.806 (Gemina).

hésitation sur leur rôle médical, les renseignements sur ces femmes restent toutefois assez limités. Même si nous ne savons pas si elles possédaient une spécialisation, ces femmes devaient prodiguer les soins généraux ou avoir des talents pour la pédiatrie et la gynécologie.

Du début du monde grec à la fin de l'Empire romain, il est maintenant évident que des Grecques et des Romaines ont acquis une formation médicale autant théorique que pratique et qu'elles se sont taillées une place au sein de la discipline médicale. Les inscriptions montrent bien que des praticiennes ont vécu autant du côté oriental du monde gréco-romain (Attique, Byzance, Tlos, Pergame) que du côté occidental (Rome, Gaule, Dion). Cette présence féminine médicale élargie prouve qu'une grande partie des communautés savantes et civiques les acceptaient.

Ces quatre paliers distincts illustrent la grande complexité de cette participation médicale au féminin. Malgré leur importance dans le domaine, ces femmes ne faisaient pas partie d'une profession circonscrite par des règles et délimitations claires. Divers degrés d'implication médicale cohabitaient au sein de ces différents paliers. Chacune d'entre elles, que ce soit une pratiquante de la magie médicale, une aide-soignante, une sage-femme ou une praticienne, bénéficiait assurément de connexions masculines avec le milieu médical, ce qui permettait à certaines d'entre elles d'obtenir une meilleure réputation et *de facto* une meilleure position dans le domaine.

Il est dorénavant possible d'affirmer que la profession médicale était ouverte aux Gréco-Romaines, surtout au sein des trois premiers paliers; pour le dernier, l'accessibilité était certes plus restreinte, mais réalisable. Il s'ensuit que leurs relations

avec les médecins étaient parfois difficiles, voire tendues, surtout lorsqu'un manque de formation était visible. Ils devaient toutefois collaborer lors d'accouchements difficiles et lors de soins en lien avec les maladies féminines. Il en ressort que certaines d'entre elles ont réussi à tisser des liens étroits avec leurs collègues puisque des médecins les citent dans leurs ouvrages (Soranos d'Éphèse, Galien).

Toutefois, leur formation médicale reste difficile à cerner puisque tout ce processus demeure encore à ce stade assez opaque, sauf pour le domaine obstétrique grâce à la conservation de traités médicaux-clés (*Gynaecia* de Soranos d'Éphèse). Une chose est certaine, c'est qu'un savoir médical féminin s'est transmis de génération en génération, ce qui a favorisé une diffusion des connaissances pharmacologiques et cosmétologiques à travers le temps. C'est peut-être cette oralité, encouragée par la rigidité à l'accessibilité au savoir médical, qui a créé une étanchéité qui ne nous permet pas de tout cerner.

Une évolution de cette implication féminine est perceptible du monde grec au monde romain puisqu'un essor considérable se produisit dès le début de l'Empire. D'abord, parce que le territoire s'était agrandi de manière considérable et parce qu'une reconnaissance de leur rôle médical était de plus en plus acceptée. L'apport principal de cette recherche aura été de remettre en perspective l'étendue de la participation féminine au sein du domaine médical et, surtout, de démontrer que les femmes ont joué un rôle primordial dans la prestation des soins et surtout, qu'elles ne sont pas restées cloîtrées dans l'ombre d'Hippocrate...

BIBLIOGRAPHIE

Sources

Apollonios de Rhodes, *Argonautiques*, tome I-II, trad. E. Delage, Les Belles Lettres, Paris, tome I-III, 1980.

Artémidore de Daldis, *De l'interprétation des rêves. Quatorze études*, trad. C. Chandezon et J. Boucher, Paris, Les Belles Lettres, 2014.

Caelius Aurelianus, *On Acute Diseases and on Chronic Diseases*, trad. I. E. Drabkin, Chicago, University of Chicago Press, 1950.

Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, trad. Y. Vernière, Paris, Les Belles Lettres, 2003.

Dioscoride, *De Materia Medica*, trad. L. Y. Beck, New York, Olms-Weidmann, 2005.

Euripide, *Médée*, trad. M. Gondicas et P. Judet de la Combe, Paris, Les Belles Lettres, 2012.

Euripide, *Tragédies. Hippolyte-Andromaque-Hécube*, tome II, trad. Louis Méridier, Paris, Les Belles Lettres, 1927.

Galien, *Œuvres anatomiques, physiologiques et médicales*, trad. Ch. Daremberg, Paris, J. B. Baillière, 1854.

Hérodote, *Histoire I*, trad. P. E. Legrand, Paris, Les Belles Lettres, 1932.

Hésiode, *Théogonie*, trad. P. Mazon, Paris, Les Belles Lettres, 2008.

Hippocrate, *Airs, eaux, lieux*, trad. J. Jouanna, Paris, Les Belles Lettres, 1996.

Hippocrate, *De l'excision du fœtus*, trad. F. Bourbon, Paris, Les Belles Lettres, 2017.

- Hippocrate, *De l'officine du médecin*, trad. E. Littré, Paris, Charpentier, 1861.
- Hippocrate, *Des chairs*, tome XII, trad. R. Joly, Paris, Les Belles Lettres, 1978.
- Hippocrate, *Des maladies des femmes*, trad. E. Littré, Paris, Charpentier, 1853.
- Hippocrate, *Épidémie V et VI*, trad. J. Jouanna, Paris, Les Belles Lettres, 2016.
- Hippocrate, *La Maladie sacrée*, trad. J. Jouanna, Paris, Les Belles Lettres, 2003
- Hippocrate, *Le Serment*, trad. E. Littré, Paris, Charpentier, 1844.
- Hippocrate, *Nature de la femme*, trad. F. Bourbon, Paris, Les Belles Lettres, 2008.
- Hippocrates, *Volume VIII*, trad. et ed. P. Potter, Cambridge, Loeb Classical Library, 1995.
- Homère, *L'Iliade*, trad. M. Meunier, Paris, Albin-Michel, 1956.
- Homère, *L'Odyssée*, trad. V. Bérard, Paris, Armand Colin, 1931.
- Hygin, *Fables*, trad. J.-Y. Boriaud, Paris, Les Belles Lettres, 1997.
- Justinien, *Code Justinien*, trad. Henry Hulot, Aalen, Scientia Verlag, 1979.
- Martial, *Épigrammes*, trad. H. J. Izaac, Paris, Les Belles Lettres, 1934.
- Métrodora, Ms Florence, Biblioteca Medicae Laurenziana, *Plut.* 75.3.
- Nonius Marcellus, *De compendiosa doctrina libros XX*, éd. W. M. Lindsay, Leipzig, Teubner, 1903.
- Ovide, *Les Métamorphoses*, trad. O. Sers, Paris, Les Belles Lettres, 2019.
- Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, « Portrait sommaire de l'effectif infirmier du Québec, 2017-2018 », 2018.
- Oribase, *Œuvres complètes*, trad. Daremberg et Bussemaker, Paris, Presse nationale, 1851-76.

Pausanias, *Description of Greece*, trad. W. H. S. Jones, livre I-II, Londres, Loeb, 1969.

Platon, *La République*, trad. d'Émile Chambry, Paris, Les Belles Lettres, 1934.

Platon, *Lois*, trad. E. Des Places et A. Diès, Paris, Les Belles Lettres, 1956.

Platon, *Œuvres complètes*, Partie 2 : Théétète, trad. A. Diès, Paris, Les Belles Lettres, 1923.

Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, trad. J. Beaujeu, Paris, Les Belles Lettres, 2003.

Sophocle, *Ajax*, trad. Paul Mazon, Paris, Les Belles Lettres, 2001.

Soranos d'Éphèse, *Maladies des femmes*, trad. D. Gourevitch, P. Burguière et Y. Malinas, Paris, Les Belles Lettres, 1988.

Théophraste, *Recherche sur les plantes*, trad. S. Amigues, Paris, Les Belles Lettres, 2006.

Ulpien, *Le Digeste*, trad. Álvaro d'Ors, Pampelona, Aranzadi, 1968.

Valérius Flaccus, *Argonautiques*, trad. G. Liberman, tome I-II, Paris, Les Belles Lettres, 1997.

Xénophon, *Cyropédie*, trad. E. Delebecque, Paris, Les Belles Lettres, 1987.

Xénophon, *L'Économique*, trad. P. Chantraine, Paris, Les Belles Lettres, 1949.

Corpus

CIG : *Corpus inscriptionum graecarum*.

CIL : *Corpus inscriptionum latinarum*.

GVI : W. Peek, *Griechische Vers-Inschriften*, 1 : Grab. Epigramme, 1955.

Études

AMUNDSEN, D. W., « Tatian's Rejection of Medicine », *Clio Medica*, vol. 25, 1995, p. 377-392.

ANDRÉ, J., *Être médecin à Rome*, Paris, Les Belles Lettres, 1987.

ARIETI, J. A., « Achilles' Inquiry about Machaon: The Critical Moment in the "Iliad" », *The Classical Journal*, vol. 2, 1984, p. 125-130.

BACALEXI, D., « Responsabilités féminines : sages-femmes, nourrices et mères chez quelques médecins de l'Antiquité », *Gesnerus*, vol. 60, 2005, p. 5-32.

BENVÉNISTE, E., *Les mages dans l'ancien Iran*, Paris, G.-P. Maisonneuve, 1938.

BERNARD, A., *Sorciers grecs*, Paris, Fayard, 1991.

BERNARD, Chr., DÉLEURY, É. et DION, Fr., « Le statut de l'embryon humain dans l'Antiquité gréco-romaine », *Laval théologique et philosophique*, vol. 45, 1989, p. 179-195.

BIELMAN, A., « Une vertu en rouleau ou comment la sagesse vint aux Grecques », dans R. Frei-Stolba, A. Bielman et O. Bianchi (eds.), *Les femmes antiques entre la sphère privée et sphère publique*, Bern, Peter Lang, 2003, p. 77-107.

BLUNDELL, Sue, *Women in Ancient Greece*, Cambridge, Harvard University Press, 1995.

BODIQU, L., CHAUVAUD, F. et SORIA, M., « Les objets de poison de l'Antiquité à nos jours », *S. & R.*, vol. 32, 2011, p. 217-240.

BOLENS, G., *La logique du corps articulaire. Les articulations du corps dans la littérature occidentale*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2000.

BONNARD, J. B., « Corps masculins et féminins chez les médecins grecs », *Clio, Femmes, Genre, Histoire*, vol. 37, 2013, p. 21-40.

- , « Les *technai* du corps: la médecine, la physiognomie et la magie », *Dialogues d'histoire ancienne*, 2015/Supplément, vol. 14, p. 169-190.
- BONET, V., « Les maladies des enfants et leurs traitements d'après le témoignage de Pline l'Ancien », dans C. Déroux (dir.), *Maladie et maladies dans les textes latins antiques et médiévaux*, Bruxelles, Latomus, 1998, p. 184-198.
- BONNET-CADILHAC, Chr., *L'anatomo-physiologie de la génération chez Galien*, thèse de Ph.D (Histoire), École Pratique des Hautes Études, 1997.
- BOUDON-MILOT, V., *Galien de Pergame. Un médecin grec à Rome*, Paris, Les Belles Lettres, 2012.
- BOUDON-MILLOT, V. DASEN, V. & MAIRE, B., *Femmes en médecine en l'honneur de Danielle Gourevitch*, Paris, De Boccard, 2008.
- BRIÈRE, S. « Femmes médecins : le mythe de l'égalité », *Blogue Contact*, Université de Laval, 23 février 2018.
- BURNYEAT, M. F., « Socratic Midwifery. Platonic Inspiration », *BICS*, vol. 24, 1977, p. 7-16.
- BUXTON, R., « Les yeux de Médée : le regard et la magie dans les *Argonautiques* d'Apollonios de Rhodes », dans *Alain Moreau et Jean Claude Turpin (dir.) La magie*, tome II, 2000, Paris, p. 265-275.
- CAMERON, A. et A. KURHT (eds.), *Images of Women in Antiquity*, Detroit, Wayne State University Press, 1983.
- CASTETS, S., « Les sages-femmes dans l'Antiquité », *Gynécologie et obstétrique*, diplôme d'État, France, 2017, 48 p.
- CHANTRAINE, Pierre, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque*, 1968.
- CHRISTOPOULOS, M., « Quelques remarques sur Hélène dans l'*Odyssée*. À la recherche des innovations mythographiques et narratives », *Gaia*, vol. 11, 2007, p. 101-120.

- COHEN, Y., « Réflexions sur l'histoire des infirmières au Québec », *Recherches soins infirmiers*, 2008, vol. 93, p. 84-93.
- COLE, S., « Could Greek Women Read and Write? », *Women's Studies*, vol. 8, p. 129-155.
- COSTOMIRIS, G.-A., « L'anonyme de Daremberg, Métrodora, Aetius », *REG*, vol. 3, no. 10, Paris, 1890, p. 145-7.
- COULON, G., « Images et imaginaire de la naissance dans l'Occident romain », dans V. Dasen (éd.), *Naissance et petite enfance dans l'Antiquité*, Fribourg, Academic Press Fribourg, 2004, p. 209-226.
- CURRIE, S., « Poisonous Women and Unnatural History in Roman Culture », dans M. Wyke (ed.), *Parchment of Gender: Deciphering the Bodies in Antiquity*, Oxford, Oxford University Press, 1998, p. 147-167.
- DAREMBERG, Ch. et E. Saglio (eds.), *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, III, Paris, Hachette, 1904.
- DASEN, V., « Agir. Identité(s) des médecins antiques », *Histoire, médecine et santé*, vol. 8, 2016, p. 9-15.
- , « Corps d'enfants : de l'anatomie à l'anthropologie du corps », dans H. Perdicoyanni-Paléologou (dir.), *History of Anatomy and Surgery from Antiquity to the Renaissance*, Amsterdam, Adolf M. Hakkert Publishing, 2015, p. 205-235.
- , « L'ars au féminin », *Eugesta*, vol. 6, 2016, p. 1-40.
- , « Le pouvoir des femmes : des Parques aux Matres », *Études des Lettres*, vol. 3-4, 2011, p. 115-146.
- , « Magie et histoire du corps », dans Jean-Baptiste Bernard *et al.*, *Les technai du corps : la médecine, la physiognomonie et la magie, Dialogues d'histoire ancienne*, 2015, p. 169-190.
- DASEN, V. et H. KING, *La médecine dans l'Antiquité gréco-romaine*, Paris, Éditions BHMS, 2008.

DEAN JONES, L., « The Cultural Construct of the Female Body in Classical Greek Science », dans S. B. Pomeroy (ed.) *Women's History & Ancient History*, Chapel Hill & London, The University of North Carolina Press, 1991, p. 111-137.

-----, *Women's Bodies in Classical Greek Science*, Oxford, Clarendon Press, 1994.

DEBRU, A., *Le corps respirant. La pensée physiologique chez Galien*, Leyde, Brill, 1996.

-----, « Hérophile, ou l'art de la médecine dans l'Alexandrie antique », *Revue d'histoire des sciences*, 44, 1991, P.435-45.

-----, « Les démonstrations médicales au temps de Galien », dans P. J. van der Eijk, H. F. J. Horstmanshoff, P.H. Schrijvers (dir.), *Ancient Medicine in Its Socio-Cultural Context*, Amsterdam, Brill, 1994, p. 69-81.

DEMAND, Nancy, *Birth, Death, and Motherhood in Classical Greece*, Londres & Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 1994.

DIMOPOULOU, A., « MEDICA, OBSTETRIX, NUTRIX : les femmes dans les métiers médicaux et paramédicaux dans l'Antiquité grecque et romaine », *Saitabi*, vol. 49, 1999, p. 273-287.

DOLAND, J., *Nursing in Society: An Historical Perspective*, Philadelphia, Saunders, 14th edition 1983.

DUMÉZIL, G., « La triple Hécate », dans *L'oubli de l'homme et l'honneur des dieux et autres essais. Vingt-cinq esquisses de mythologie*, Paris, Gallimard, 1985, p. 51-75.

DUNANT, C., « La magie en Grèce », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé : Lettre d'humanité*, vol. 18, 1959, p. 477-482.

- ENOS, R.L. et PETERMAN, T.S. et SHANONN, T., « Writing Instruction of « Young Ladies » of Teos: A Note on Women and Literacy in Antiquity », *Rhetoric Review*, vol. 33, 2013, p. 1-20.
- FABRICIUS, C., *Galens Exzerpte aus älteren Pharmakologen*, Berlin & New York, De Gruyter, 1972.
- FAURE, O., *Histoire sociale de la médecine (XIII^e-XX^e siècles)*, Paris, Anthropos, 1994.
- FIRATLI, N., *Les stèles funéraires de Byzance gréco-romaine. Avec l'édition et l'index commentés des épitaphes par L. Robert*, Paris, A. Maisonneuve, 1964.
- FLEMMING, R., *Medicine and the Making of Roman Women. Gender, Nature and Authority from Celsus to Galen*, Oxford, Oxford University Press, 2000.
- , « Women, Writing and Medicine in the Classical World », *The Classical Quaterly*, vol. 57, 2007, p. 257-279.
- FLINT, V., et al. (dir.), *Witchcraft and Magic in Europe: Ancient Greece and Rome*, II, Londres, A&C Black, 1999.
- FOLEY, H. P. (ed.), *Reflections of Women in Antiquity*, New York, Gordon & Breach, 1981.
- GAGGADIS-ROBIN, V., *Jason et Médée sur les sarcophages d'époque impériale*, Rome, École française de Rome, 1994, vol. 191.
- , « Les images de Médée magicienne », dans Alain Moreau et Jean Claude Turpin (dir.), *La magie. Actes du colloque international de Montpellier, 25-27 mars 1999*, tome II, Montpellier, Publications Université de Montpellier, 2000, p. 289-320.
- GOLDEN, M., « Mortality, Mourning and Mothers », dans V. Dasen (ed.), *Naissance et petite enfance dans l'Antiquité*, Fribourg, Academic Press Fribourg, 2004, p. 145-157.
- GOULET, D. et GAGNON R., *Histoire de la médecine au Québec*, Québec, Septentrion, 2014.

GOUREVITCH, D., *Le mal d'être femme : la femme et la médecine dans la Rome antique*, Paris, Les Belles Lettres, 1984 a.

-----, *Le triangle hippocratique dans le monde gréco-romain. Le malade, sa maladie et son médecin*, Athènes-Rome, École française de Rome, 1984 b.

-----, *Pour une archéologie de la médecine romaine*, Paris, De Boccard, 2011.

-----, « Pudeur et pratique médicale dans l'Antiquité classique », *La Presse médicale*, 1968, p. 544-546.

-----, « Grossesse et accouchement dans l'iconographie antique », *Dossiers, histoire et archéologie*, vol. 123, 1988, p. 42-48.

-----, « La gynécologie et l'obstétrique à l'époque impériale », W. Hasse (ed.), *ANRW 37/3*, New York, 1996, p. 2083-2146.

-----, « Chapitre 1 : La présence de la médecine rationnelle gréco-romaine en Gaule », *Revue archéologique du Centre de la France*, vol. 21, 1982, p. 203-226.

GRAF, Fritz, *La magie dans l'Antiquité gréco-romaine. Idéologie et pratique*, Paris, Les Belles Lettres, 1994.

----- « Untimely Death, Witchcraft, and Divine Vengeance. A Reasoned Epigraphical Catalog », *ZPE*, vol. 162, 2007, p. 139-150.

GREGAREK, H. et PETZL. G., « Eine kleinasiatische Landärztin und ihre Kinderschar », *Asia Minor Studien*, 44, 2002, pl. 45, 1.

GUARDASOLE, A. « Alexandre de Tralles et les remèdes naturels », dans E. Samama, F. Collard (dir.), *Mires, physiciens, barbiers et charlatans. Les marges de la médecine de l'Antiquité au XVI^e siècle*, Langres, D. Guéniot, 2004, p. 81-99

-----, « From Medical Certainty to Medical Amulets : Three Aspects of Ancient Therapeutics », *Clio Medica*, vol. 22, 1991, p. 13-22.

- , « Les traités de pharmacologie de Galien et les extraits des médecins antérieurs : un témoignage important sur la formation du langage scientifique spécialisée », dans S. Morlet (dir.), *Lire en extraits. Lecture et production des textes de l'Antiquité à la fin du Moyen Âge*, Paris, PUPS, 2015, p. 73-89.
- GHERCHANOC, F., « L'histoire du corps dans l'Antiquité: bilan historiographique. Introduction », *Dialogues d'histoire ancienne*, supplément 14, 2015, p. 9-17.
- GUIRAUD, H., « La figure de Médée sur les vases grecs », *Pallas, Médée et la violence*, vol. 45, 1996, p. 207-218.
- GUMMERUS, H., *Der Ärztestand im römischen Reiche nach dem Inschriften*, Akademische Buchhandlung, Helsinki, 1932.
- HANSON, A. E., « Phaenerete: Mother and *Maia* », dans R. Wittern et P. Pellegrin (ed.), *Hippokratische Medizin und antike Philosophie : Verhandlungen des VIII. Internationalen Hippokrates-Kolloquiums (Staffelstein, 23-28 September 1993)*, Hildesheim Olms, 1996, p. 159-182.
- , « The Medical Writer's Woman », dans D. M. Halperin (ed.), *Before Sexuality. The Construction of Erotic Experience in the Ancient Greek World*, Princeton, Princeton University Press, 1990.
- , « A Division of Labour. Roles for men in Greek and Roman Births », *Thamyris*, vol. 2, 1994, p. 157-202.
- HARRILL, J. A., « Servile Functionaries or Priestly Leaders? Roman Domestic Religion, Narrative Intertextuality, and Pliny's Reference to Slave Christian *Ministrae* (Ep., 10, 96, 8.) », *ZNW*, 97, 2006, p. 111-130.
- HIRT, M., « La législation romaine et les droits de l'enfant », dans V. Dasen (ed.), *Naissance et petite enfance dans l'Antiquité*, Fribourg, Academic Press Fribourg, 2004, p. 281-291.
- INGLEBERT, H., *Histoire de la civilisation romaine*, Paris, PUF, 2005.
- INNES, A. J., *Gender and Healing in the Hippocratic Corpus*, mémoire de maîtrise, Brock University, 2012.

JOUANNA, J., *Hippocrate*, Paris, Les Belles Lettres, 2017.

-----, « Médecine rationnelle et magie : le statut des amulettes et des incantations chez Galien », *Revue des études grecques*, vol. 124, 2011, p. 44-77.

-----, « Santé, maladie et médecine dans le monde grec, dans *Thesaurus cultus et rituum antiquorum*, VI, Los Angeles, 2011, p. 236-238.

JUST, R., *Women in Athenian Law and Life*, Londres, Routledge Classical Studies, 1989.

KAPPARIS, K., *Abortion in the Ancient World. Hippocrates. Celsus. Galen.*, Londres, Duckworth, 2002.

KARSAI, G., « La magie dans l'*Odyssée* : Circé », dans Alain Moreau et Jean Claude Turpin (dir.), *La magie. Actes du colloque international de Montpellier, 25-27 mars 1999*, tome II, Montpellier, Publications Université de Montpellier, 2000, p. 185-198.

KING, H., « Agnodike and the Profession of Medicine », *PCPhS*, vol. 212, 1986, p. 53-75.

-----, *Hippocrate's Woman: Reading the Female Body in Ancient Greece*, Londres, Routledge, 1988.

-----, « Medical Texts as a Source for Women's History », dans A. Powell (ed.), *The Greek World*, Londres, Routledge, 1995, p. 200-220.

-----, « Producing Woman: Hippocratic Gynaecology », dans L. Archer (ed.), *Women in Ancient Societies*, New York, Routledge, 1994, p. 102-114.

-----, *The One-Sex Body on Trial: The Classical and Early Modern Evidence*, Dorchester, Dorset Press, 2013.

KIRBIHLER, F., « Les femmes magistrats et liturges en Asie Mineure (II^e s. av. J.-C.- III^e s. ap. J.-C.) », *Ktéma*, vol. 19, 1994, p. 51-75.

- KOSMOPOULOU, A., « “Working Women”: Female Professionals on Classical Gravestones », *The Annual of the British School at Athens*, 2001, p. 281-319.
- KRUG, A., *Das Berliner Artzrelief*, Berlin, De Gruyter, 2008.
- KUDLIEN, F., *Der griechische Arzt im Zeitalter des Hellenismus. Seine Stellung in Staat und Gesellschaft*, Wiesbaden, Akademie der Wissenschaften und der Literatur Mainz, Abhandlungen der Geistes- und Sozialwissenschaftlichen, 1979.
- KU MUNWAI, C., « When Does Gender Matter? Gender Differences in Specialty Choice among Physicians », *Work and Occupation*, vol. 38, 2008, no. 38, p. 221-262.
- KÜNZL, E., *Die Thermen der Römer*, Stuttgart, WBG, 2013.
- LAES, Christian, « Midwives in Greek Inscriptions in Hellenistic and Roman Antiquity », *ZPE*, bd. 176, 2011, p. 154-162.
- , « The Educated Midwife in the Roman Empire. An example of differential equations », dans M. Horstmanshoff (ed.), *Hippocrates and Medical Education: Selected Papers Presented at the XIIth International Hippocrates Colloquium*, Leyde, Brill, 2005, p. 261-286.
- LAFLAMME, Mélanie, *Figures féminines de la mort en Grèce ancienne: une cohérence dans l'adversité*, mémoire de M. A. (Histoire), UQÀM, 2007.
- LASKARIS, J., « Error, Loss, and Change in the Generation of Therapies », P. van der Eijk (ed.), *Hippocrates in Context. Papers read at the XIth International Hippocrates Colloquium*, 2002, Leyde, Brill, p. 173-189.
- LEFKOWITZ, M.R. et M.-B. FANT (eds.), *Women's Life in Greece and Rome*, John Hopkins University Press, 1976.
- LÉGER, N., *Le paradoxe d'une déesse : Hécate de la courotrophe à la croque-mitaine*, mémoire de M. A. (Histoire), UQÀM, 2002.
- LÉVY, Ed., « La dénomination de l'artisan chez Platon et Aristote », *Ktéma*, 16, 1991, p. 7-18.

- LIPINSKA, M., *Histoire des femmes-médecins*, Paris, G. Jacques, 1900.
- LLOYD, G. E. R., *La science grecque après Aristote*, Paris, Édition La Découverte, 1990.
- , *Magie, raison et expérience. Origines et développement de la science grecque*, Cambridge, Cambridge University Press, 1979.
- , *Pour en finir avec les mentalités*, Paris, La Découverte, 1993 (rééd. 1996).
- , *Science, Folklore and Ideology. Studies in the Life Sciences in Ancient Greece*, Cambridge: Cambridge University Press, 1983.
- , *The Revolutions of Wisdom. Studies in the Claims Practice of Ancient Greek Science*, Berkeley, Los Angeles, Californie, University of California Press, 1987.
- LONGRIGG, J., « Herophilus », *Dictionary of Scientific Biography*, vol. 6, 1972, p. 316-9.
- , *Greek Medicine. From the Heroic to the Hellenistic Age. A source Book*, New York, Routledge, 1998.
- MACKIE, J. C., « Achilles' Teachers: Chiron and Phoenix in the *Iliad* », *Greece & Rome*, vol. 44, 1997, p. 1-10.
- MAIRE, B., « *Gynaecia Muscionis*. Réincarnation des Γυναικεῖα de Soranos ou naissance d'un traité? », dans V. Dasen (éd.), *Naissance et petite enfance dans l'Antiquité*, Fribourg, Academic Press of Fribourg, 2004, p. 317-324.
- MANULI, P. « Fisiologia e patologia del femminile negli scritti ippocrati dell'antica ginecologia greca », dans M. D. Grmek (ed.), *Hippocratica. Actes du colloque hippocratique de Paris*, Paris, Éditions du Centre national de la recherche scientifique, 1980, p. 393-408.
- MARASCO, G., « Les médecins de cours à l'époque hellénistique », *REG*, vol. 109, 1996, p. 435-66.
- MARGANNE, M. H., « Le médecin et le livre », dans D. Gourevtich (dir.), *Pour une archéologie de la médecine romaine*, Paris, De Boccard, 2011, p. 16-23.

- MARQUARDT, J. *Das Privatleben der Römer*, Leipzig, S. Hirzel, 1866.
- MARTIN, M., *La magie dans l'Antiquité*, Paris, Éditions Ellipses, 2012.
- , *Magie et magiciens dans le monde gréco-romain*, Paris, Éditions Errance, 2005.
- , *Sorcières et magiciennes dans le monde gréco-romain*, Le Manuscrit, 2004.
- MASSAR, N., *Soigner et servir. Histoire sociale et culturelle de la médecine grecque à l'époque hellénistique*, Paris, De Boccard, 2005.
- MATTERN, S., « Galen and His Patients », *The Lancet*, vol. 378, 2011, p. 478-479.
- MAYHEW, R., *The Female in Aristotle's Biology. Reason or Rationalization*, Chicago-Londres, The University of Chicago Press, 2004.
- MEACHEM, T., « Halakhic Limitations on the Use of Slaves in Physical Examinations », dans S. Kottek et M. Hortsmanshoff (ed.), *From Athens to Jerusalem: Medicine in Hellenized Jewish Lore and in Early Christian Literature*, Rotterdam, 2000, p. 33-48.
- MELLISH, J. M., *A Basic History of Nursing*, Durban and Pretoria; Butterworths, 1984.
- MEUNIER, L., *Le médecin grec dans la cité hellénistique*, Thèse de doctorat, Université de Laval, Québec, 1997.
- MONTERRAT, J., « Savoir féminin et sectes pythagoriciennes », *Clio, Femmes, Genre, Histoire*, vol. 2, 1995, p. 1-16.
- MOREAU, A., *Le mythe de Jason et Médée : le va-nu-pied et la sorcière*, Paris, Les Belles Lettres, 1994.
- MOREAU, Alain et Jean Claude TURPIN (dir.), *La magie. Actes du colloque international de Montpellier, 25-27 mars 1999*, Montpellier, Publications Université de Montpellier, 2000.

-----, « Médée la magicienne au *Prométheion* », dans Alain Moreau et Jean Claude Turpin (dir.), *La magie. Actes du colloque international de Montpellier, 25-27 mars 1999*, tome II, Montpellier, Publications Université de Montpellier, 2000, p. 245-264.

-----, « Petit guide à l'usage des apprentis sorciers », dans Alain Moreau et Jean Claude Turpin (dir.), *La magie. Actes du colloque international de Montpellier, 25-27 mars 1999*, tome II, Montpellier, Publications Université de Montpellier, 2000, p. 5-39.

MOTTE, A., « À propos de la magie chez Platon : l'antithèse sophiste-philosophe vue sous l'angle de la pharmacie et de la sorcellerie », dans Alain Moreau et Jean Claude Turpin (dir.), *La magie. Actes du colloque international de Montpellier, 25-27 mars 1999*, tome I, Montpellier, Publications Université de Montpellier, 2000, p. 267-292.

NÉRAUDAU, J.-P., *Être enfant à Rome*, Paris, Les Belles Lettres, 2008.

NISSEN, C., « Ιατρῆιον et ἐργαστήριον, les noms des lieux d'exercices des médecins privés dans le monde grec », *L'Antiquité Classique*, vol. 79, 2010, p. 117-135.

-----, *Prosographie des médecins dans l'Asie Mineure de l'Antiquité classique*, thèse de Ph.D. (histoire), École des Hautes études, 2006.

NUTTON, V., *Ancient Medicine*, New York, Routledge, 2004.

-----, « From Medical Certainty to Medical Amulets : Three Aspects of Ancient Therapeutics », *Clio Medica*, vol. 22, 1991, p. 13-22

OEHLER, J., « Epigraphische Beiträge zur Geschichte des Aerztestandes », *Janus*, vol. 14, 1909, p. 14-20

OGDEN, D., *Witchcraft, and Ghosts in the Greek and Roman Worlds. A Sourcebook*, New York, Oxford University Press, 2002.

OLMER, F., « La médecine dans l'Antiquité : professionnels et pratiques », *Publications de la Sorbonne | « Sociétés & Représentations »*, 2009/2, vol. 28, p. 153-172.

- PARKER, H., « Galen and the Girls: Sources for Women Medical Writers Revisited », *The Classical Quarterly*, vol. 62, 2012, p. 359- 386.
- , « Women and Medicine », dans Sharon L. James et Sheila Dillon (ed.), *A Companion to Women in the Ancient World*, Oxford, Blackwell Publishing Ltd, 2012, p. 107-124.
- , « Women Physicians in Greece, Rome, and the Byzantine Empire », dans L. R. Furst (ed.), *Women Physicians and Healers: Climbing a Long Hill*, Kentucky, The University Press Kentucky, 1997, p. 131-150.
- PARKER, R., *Athenian Religion. A History*, Oxford, Oxford University Press, 1996.
- PENSO, G., *La médecine romaine. L'art d'Esculape dans la Rome antique*, Paris, Les Éditions Roger Dacosta, 1984.
- PERCEAU, S., « La voix d'Hélène dans l'épopée homérique: fiction et tradition », *Cahiers « Mondes anciens »*, vol. 3, 2012, p. 1-20.
- PLEKET, H. W., *Epigraphica II, Texts on the Social History of the Greek World, II*, Leiden, Brill, 1969.
- POMEROY, S., *Goddesses, Wives, Whores and Slaves*, New York, Schocken, 1975.
- , « Plato and the Female Physician (Republic 454D2) », *The American Journal of Philology*, vol. 99, 1978, p. 496-500.
- , « Technikai kai Mousikai. The Education of Women in the Fourth Century and the Hellenistic period », *AJAH*, vol. 2, 1977, p. 51-68.
- , *Women's Bodies in Classical Greek Science*, Oxford, Oxford, University Press, 1994.
- POWELL, J. *The Poetry of Sappho*, Oxford, Oxford University Press, 2017.
- PRÉAUX, C., *Le Monde Hellénistique. La Grèce et l'Orient 323-146 av. J.-C.*, Paris, PUF, 1978.

- PROULX, G., *Femmes et féminin chez les historiens grecs anciens (V^e siècle av. J.-C.-II^e siècle apr. J.-C.)*, thèse de doctorat, UQÀM, 2008.
- RADDICHI, R., *La 'Gynaecia' di Muscione: manuale per le ostetriche e le mamme del VI sec. d. C.*, Pise, Giardini, 1970.
- REECE, S., *The Stranger's Welcome: Oral Theory and Aesthetics of the Homeric Hospitality Scene*, Michigan, University of Michigan Press, 1993, 272 p.
- RÉMY, B., *Les médecins dans l'Occident romain (péninsule Ibérique, Bretagne, Gaules, Germanie)*, Bordeaux-Paris, Ausonius, 2010.
- , « Les inscriptions des médecins en Gaule », *Gallia*, vol. 42, 1984, p. 115-152.
- , « Les inscriptions des médecins dans les provinces romaines de la péninsule ibérique », *REA*, vol. 93, 1991, p. 321-364.
- , « Les inscriptions des médecins sur le territoire des provinces de Germanie », *REA*, vol. 98, 1996, p. 133-172.
- , « Nouvelles inscriptions de médecins dans les provinces occidentales de l'empire romain, 1983-1996, *Epigraphica*, vol. 63, 2001, p. 277-283.
- RETIEF, F. P., « The Healing Hand: The Role of Women in Ancient Medicine », *Acta Theologica Supplementum*, vol. 7, 2005, p. 165-88.
- ROBERT, L., « L'index commenté des épitaphes », dans L. Firatli, *Les stèles funéraires de Byzance gréco-romaine*, Paris, A. Maisonneuve, 1964.
- ROBBINS, E. I., « Cyrene and Cheiron: The Myth of Pindar's Fourth Pythian », *Phoenix*, vol. 29, 1978, p. 205-213.
- ROUSSEAU, T., « Euripide et les femmes : Les cas paradoxaux de Médée et Phèdre », *Phares*, vol. 17, 2017, p. 97-118.
- ROUSSELLE, A., « Observation féminine et idéologie masculine : le corps de la femme d'après les médecins grecs », *Annales, Économie, Société, Civilisations*, vol. 5, 1980, p. 1089-1115.
- ROWLAND, I. D., « The Amazing Afterlife of Cleopatra's Love Potions », dans M. M. Miles (ed.), *Cleopatra. A Sphinx Revisited*, Berkeley, University of California Press, Los Angeles & Londres, 2011, p. 132-149.

- SAID, S., *Le Monde à l'envers. Pouvoir féminin et communauté des femmes en Grèce antique*, Paris, Les Belles Lettres, 2013.
- SAMAMA, É., *Les médecins dans le monde grec. Sources épigraphiques sur la naissance d'un corps médical*, Genève, Droz, 2003.
- , *La médecine de guerre en Grèce ancienne*, Turnhout, Brepols, 2017.
- SAUZEAU, P., « Hékatè, archère, magicienne et empoisonneuse », dans Alain Moreau et Jean Claude Turpin (dir.), *La magie. Actes du colloque international de Montpellier, 25-27 mars 1999*, tome II, Montpellier, Publications Université de Montpellier, 2000, p. 199-221.
- SCARBOROUGH, J., « Criton, Physician to Trajan. Historian and Pharmacist », J. W. Eadie & J. Lanham Ober (eds.) *The Craft of the Ancient Historian. Essays of the Honor of Chester G. Starr*, Princeton, Princeton University Press, 1985, p. 387-405.
- SCOTT, J. W., *Gender and the Politics of History*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988.
- , « Gender: A Useful Category of Historical Analysis », *American Historical Review*, vol. 91, 1986, p. 1033-1075.
- SIENA, K. P., « The "Foul Disease" » and Privacy: The Effects of Venereal Disease and Patient Demand on the Medical Marketplace in Early Modern London », *Bulletin of the History of Medicine*, vol. 75, 2001, p. 199-224.
- SMITH, W. D., « Notes on Ancient Medical Historiography », *Bulletin of the history of Medicine*, vol. 63, 1989, p. 73-109.
- SOURNIA, J.-C., « L'histoire du corps et la médecine », dans S. Byl (dir.), *Hippocrate et sa postérité*, Bruxelles, Ousia, 2001, p. 5-12.
- SRONEK, M.-L., « Des femmes invisibles dans l'Athènes classique? Les effets du travail pour une redéfinition de la place des femmes dans la vie publique », *Archimède, Archéologie et Histoire ancienne*, vol. 5, 2018, p. 134-144.

- STOFFELEN, V., « Vergil's Circe : Sources for a Sorceress », *L'antiquité classique*, 1994, vol. 1, p. 121-135.
- STRAUSs CLAY, J., « The Hecate of the Theogony », *Greek, Roman and Byzantine Studies*, vol. 25, 1984, p. 27-38.
- TAUB, L., *Science Writing in Greco-Roman Antiquity*, Cambridge, Cambridge University Press, 2017.
- TOTELIN, L., « The Third Way: Pseudo-Galen, Metrodora, Cleopatra and the Gynaecological Pharmacology of Byzantium », dans L. Lehmhaus et M. Martelli (eds.), *Collecting Recipes: Byzantine and Jewish Pharmacology in Dialogue*, Berlin, de Gruyter, 2017 p. 102-123.
- TOUCHEFEU-MEYNIER, O., « Ulysse et Circé : notes sur le chant X de l'*Odyssée* », *REA*, 1961, vol. 3-4, p. 264-270.
- VERBANCK-PIERARD, A., *Au temps d'Hippocrate. Médecine et société en Grèce antique*, Mariemont, 1998.
- VITRAC, B., *Médecine et philosophie au temps d'Hippocrate*, Paris, Presses universitaires de Vincennes, 1989.
- VON STADEN, H., « How Greek Was the Latin Body?: The Parts and the Whole in Celsus' *Medicina* », dans D. R. Langslow, B. Maire (dir.), *Body, Disease and Treatment in a Changing World: Latin Texts and Contexts in Ancient and Medieval Medicine*, Lausanne, BHMS, 2010, p. 3-23.
- WATHELET, P., « Dieux et enchantements dans l'épopée homérique », dans Alain Moreau et Jean Claude Turpin (dir.), *La magie. Actes du colloque international de Montpellier, 25-27 mars 1999*, tome II, Montpellier, Publications Université de Montpellier, 2000, p. 169- 184.
- WINKLER, J.J., *Medicine and the Making of Roman Women. Gender, Nature and Authority from Celsus to Galen*, Oxford, Oxford University Press, 2000.